Chemin des Montérégiennes

Rapport du projet

Connecter l'humain à la nature d'une montagne à l'autre

Plan de développement touristique et durable d'un réseau d'accès pédestre et cyclable pour les six collines sur le territoire de la Montérégie

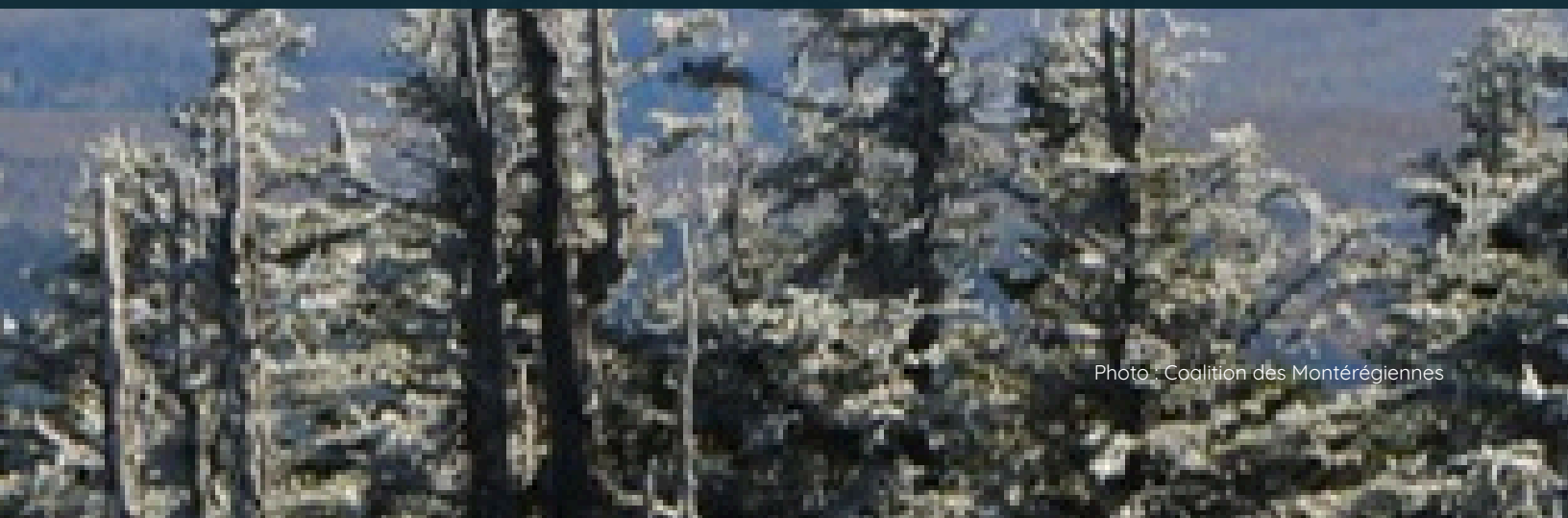

Photo : Coalition des Montérégiennes

Crédits

Réalisation

- Connexion Nature

En collaboration avec

- Anick Bribosia, conseillère en loisir, Loisir et Sport Montérégie
- Sylvie Guilbault, coordonnatrice, Coalition des Montérégiennes

Remerciements

Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration de municipalités, MRC, organismes gestionnaires, partenaires touristiques et des organisations ayant participé aux consultations, à la prise de données et aux rencontres de travail.

Les partenaires financiers

Le projet « Chemin des Montérégiennes » est rendu possible grâce au soutien du gouvernement du Québec, de Tourisme Montérégie, de Loisir et Sport Montérégie et de la Coalition des Montérégiennes, dans le cadre du Plan Montagne pour la région touristique de la Montérégie. Ces partenaires tiennent également à remercier Développement Vaudreuil Soulanges pour sa contribution au projet.

Le plan montagne reflète la volonté commune du ministère du Tourisme, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi que de Tourisme Montérégie de s'associer afin d'accroître la vitalité et la résilience de l'écosystème d'entreprises et de communautés gravitant autour du tourisme de montagne, et ce, dans une approche responsable et durable.

Propriété intellectuelle

Le concept, la démarche, l'identité ainsi que les outils développés dans le cadre du projet Chemin des Montérégiennes constituent une réalisation conjointe de **Loisir et Sport Montérégie**, de la **Coalition des Montérégiennes** et de **Connexion Nature**. Les orientations, les contenus et les livrables issus de cette démarche sont le fruit d'un travail collaboratif réalisé par les trois partenaires.

Toute réutilisation, adaptation ou développement du projet devra reconnaître cette contribution conjointe et respecter les droits de propriété intellectuelle des organisations partenaires, selon les ententes qui les lient.

Date de publication : Août 2026

Table des matières

Mise en contexte

Introduction

PARTIE 1 - Présentation du territoire **Page 9**

1. Les collines Montérégiennes
2. Les collines de la Montérégie : patrimoine d'exception
3. Plans et vision du territoire
4. Acteurs du projet

PARTIE 2 - Un circuit récréotouristique porteur **Page 32**

1. La région de la Montérégie
2. Tourisme durable et accessible : retombées positives pour la Montérégie

PARTIE 3 - Le Chemin des Montérégiennes, un projet multilatéral et unificateur – la démarche **Page 36**

1. Un diagnostic des parcours et attraits actuels sur le territoire
2. Participation des partenaires du milieu

PARTIE 4 - Les tracés cyclables et pédestres proposés **Page 41**

1. Grands constats de l'analyse qui ont orienté les recommandations
2. Le tracé cyclable du Chemin des Montérégiennes
3. Le tracé : Les parcours pédestres des Montérégiennes

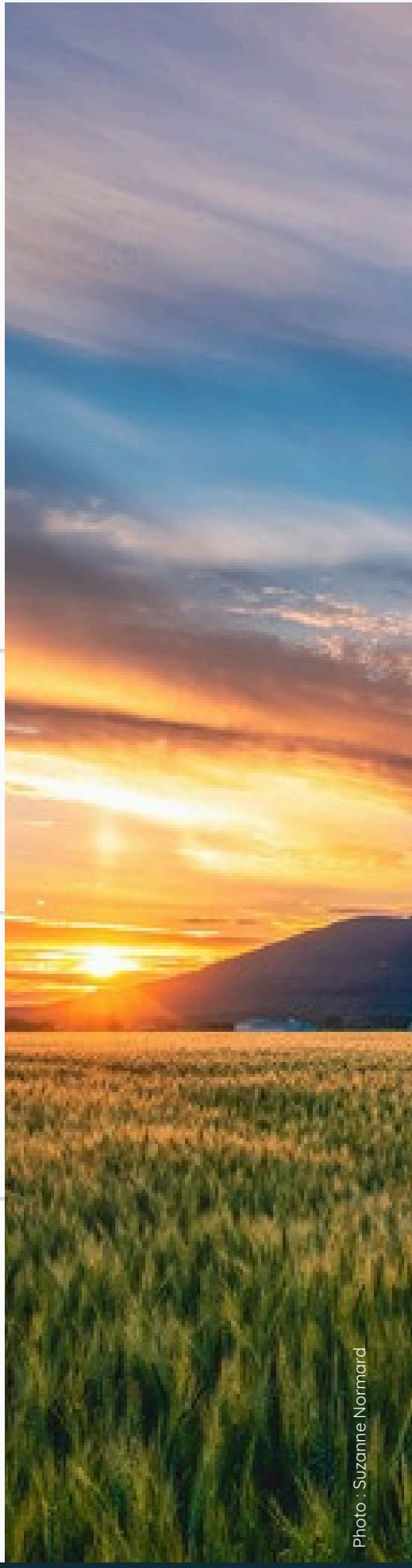

Photo : Suzanne Normard

Table des matières

PARTIE 5 - Haltes du Chemin des Montérégiennes — **Page 61**

1. Haltes : Plus que de simples lieux d'arrêt
2. Les pratiques observées
3. Les constats de la consultation
4. Une vision pour la Montérégie
5. Un réseau de haltes pour une diversité de besoins

PARTIE 6 - Gouvernance et financement — **Page 67**

1. Les structures de gouvernance étudiées
2. Modèle de gouvernance pour le Chemin des Montérégiennes
3. Les fondements d'un modèle financier durable
4. Recommandations pour la mise en œuvre

PARTIE 7 - Conditions de réussite et conclusion — **Page 83**

Annexes — **Page 88**

Photo : Jacinthe Tétrault

Mise en contexte

Le projet Le Chemin des Montérégiennes porté par Loisir et Sport Montérégie et la Coalition des Montérégiennes a été retenu par Tourisme Montérégie dans le cadre d'appel de projets en 2024 répondant aux objectifs du Plan Montagne de la région touristique de la Montérégie annoncé par la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx.
Plan montagne Montérégie mai 2025

Le financement obtenu a permis de réaliser la première phase du projet du Chemin des Montérégiennes soit, la production du plan de développement touristique et durable d'un réseau d'accès pédestre et cyclable pour les six collines sur le territoire de la Montérégie : Rigaud, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Grégoire, Rougemont et Yamaska.

L'organisme de conservation Connexion Nature a été mandaté pour mener à bien la démarche.

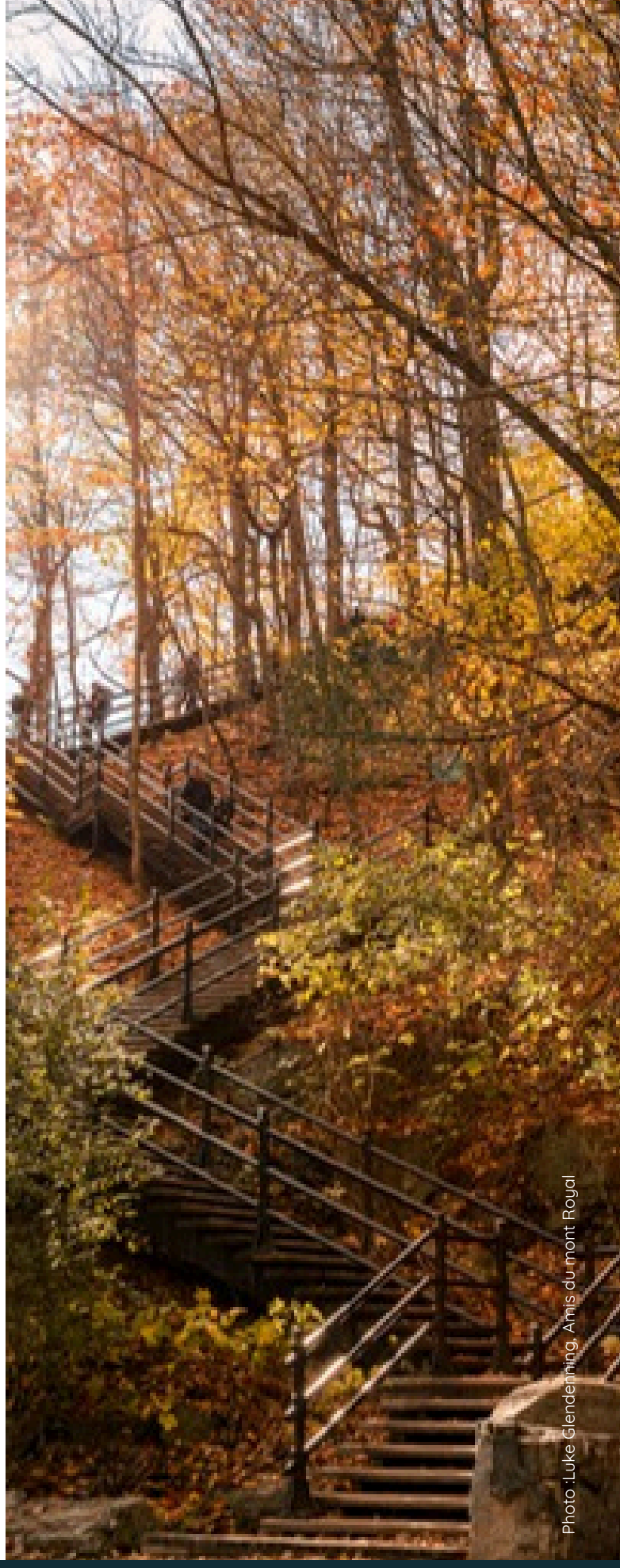

Photo :Luke Glendenning, Amis du mont Royal

Le plan de développement qui est présenté dans les pages qui suivent a été élaboré en collaboration avec de nombreux partenaires et intervenants sur le territoire concerné au cours de la dernière année. Il comprend les informations suivantes :

1. **Un diagnostic et une cartographie du territoire** identifiant tous les réseaux cyclables et de randonnée existants sur les collines et leur pourtour, leur accessibilité 4 saisons, les attraits touristiques et culturels ainsi que les services d'appoint pour l'accueil des visiteurs ;

2. **Les tracés de liens cyclables** reliant les collines entre elles et de nouveaux parcours pédestres sur ou au pourtour de chaque colline et incluant des propositions de haltes d'accueil et de services ;

3. **L'identification de recommandations** pour les prochaines étapes en vue de la mise en œuvre du projet, soit :
i. La recherche de financement
ii. L'établissement d'une structure de gouvernance pour assurer le suivi des démarches et le succès du projet.

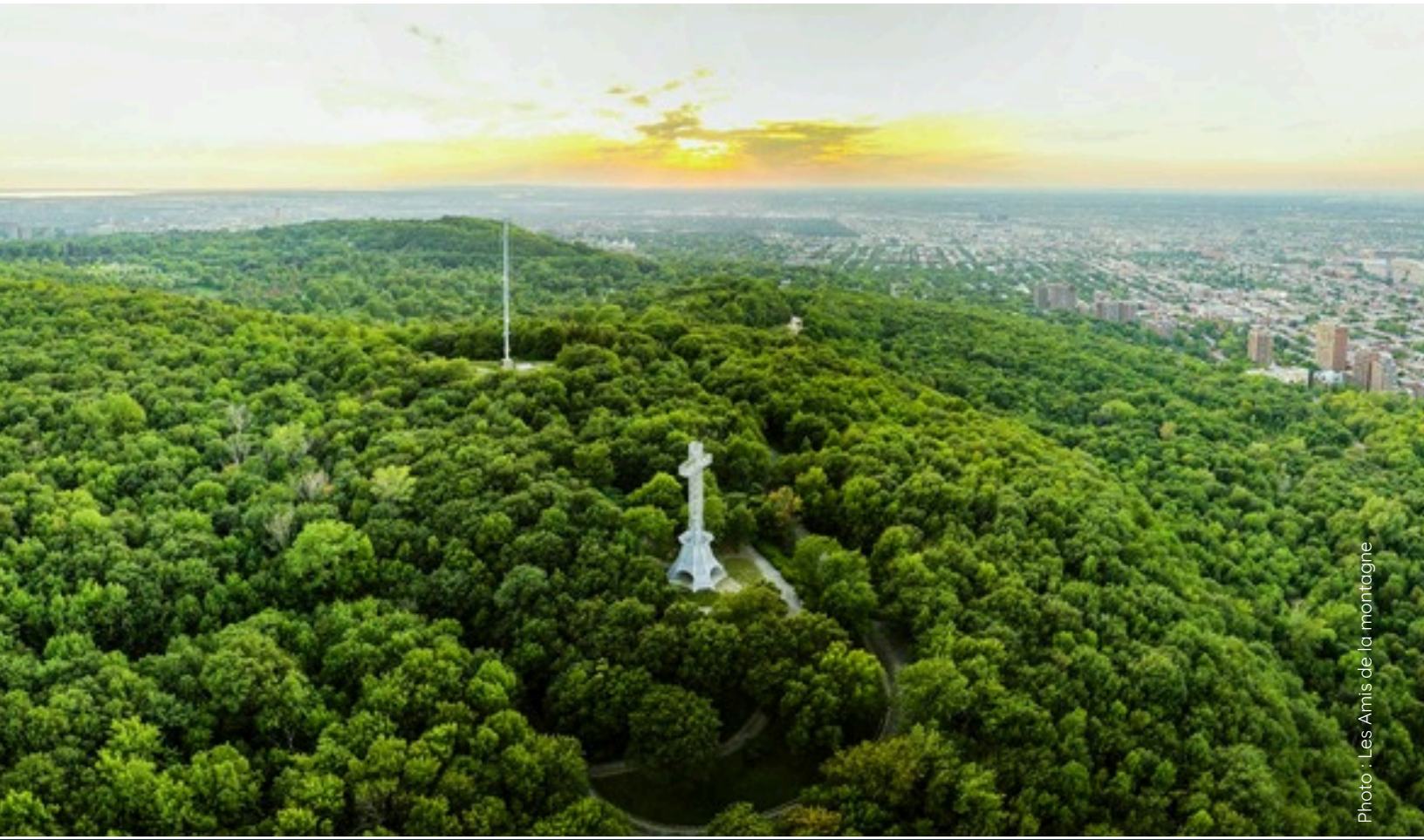

Photo : Les Amis de la montagne

Introduction

D'une superficie de 11 000 km², la Montérégie a beaucoup à offrir. Avec ses saveurs locales, ses vergers et ses champs, son patrimoine et sa culture, il y en a pour tous les goûts. Et, au centre de cette région, s'élèvent plusieurs des collines qui lui ont donné son nom : les Montérégiennes.

Ces collines qu'on appelle « montagnes » en raison de l'attachement qu'ont les collectivités à leur égard sont des sites emblématiques pour la Montérégie. Depuis toujours, elles ont marqué l'histoire sociale, économique et culturelle de la région. De plus, elles figurent parmi les derniers grands massifs forestiers dans le sud du Québec et sont des maillons essentiels du réseau de connectivité écologique. D'où l'importance de les conserver et de mieux les connaitre.

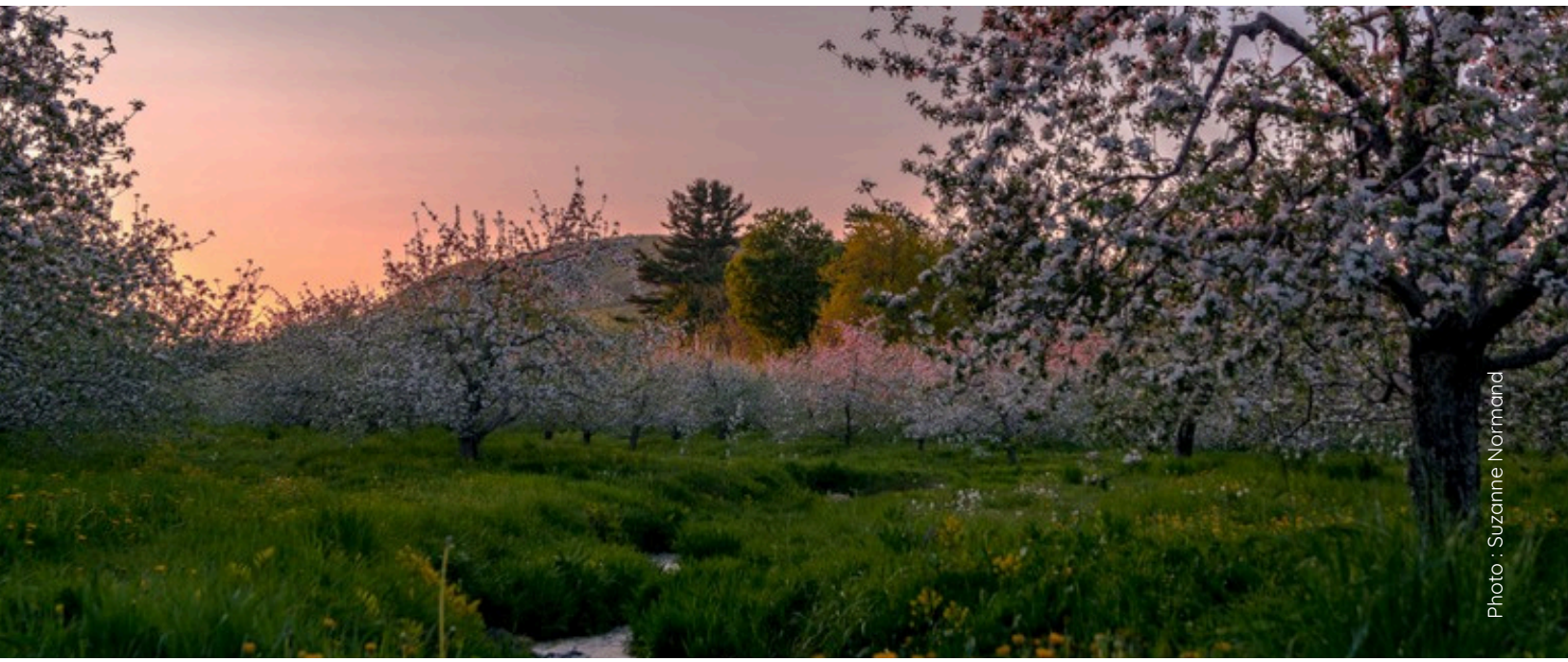

Photo : Suzanne Normand

Le projet « Le Chemin des Montérégiennes » vise à mettre en valeur et rendre accessible ces collines exceptionnelles tout en respectant les riches milieux naturels qui les habitent. C'est un projet qui invite les randonneurs et les cyclistes à redécouvrir le territoire autrement et à un autre rythme.

Projet rassembleur, il est né de la volonté des acteurs du territoire de concilier l'accès à la nature, la protection des milieux naturels et de leurs corridors de connectivité avec le développement économique et culturel des communautés. Ce projet repose sur une participation dynamique et multisectorielle : organismes de plein air, organismes de conservation, communautés autochtones, entrepreneurs privés, associations touristiques et administrations publiques.



Le projet « Chemin des Montérégiennes » est un projet ayant pour ambition de proposer un **réseau durable d'accès pédestre et cyclable** reliant, dans un premier temps, les cinq collines Montérégiennes sur le territoire de la Montérégie en y incluant aussi le mont Rigaud soit : les monts Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Rougemont, Saint-Grégoire et Yamaska. Un projet qui a pour ambition de devenir une signature pour la Montérégie.

À terme, nous espérons étendre le projet à toutes les collines Montérégiennes et ainsi offrir aux randonneurs et cyclistes une nouvelle expérience de cyclotourisme et de randonnée **axée sur la découverte de la richesse de la nature** qui nous entoure, de la **diversité des paysages** qui les composent et des **communautés locales** de chacune d'elles entre les collines d'Oka et le mont Mégantic.

Photo : Suzanne Normand

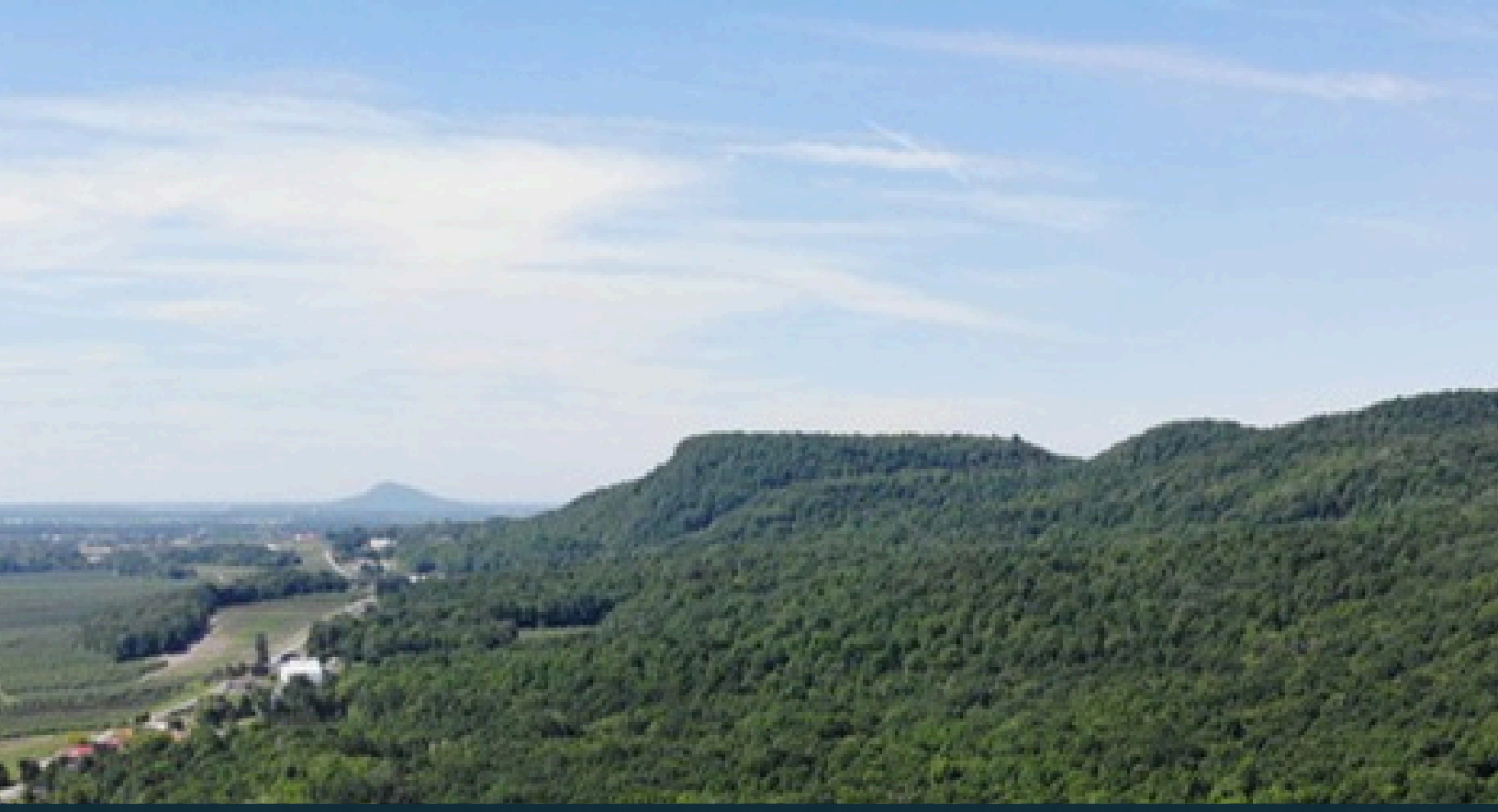

Présentation du territoire

Partie 1



Photo : Coalition des Montérégiennes

1. Les collines Montérégiennes

Les collines Montérégiennes sont un ensemble de 10 massifs rocheux alignés selon un même axe d'environ 250 kilomètres. Elles ont une formation géologique commune et unique en Amérique du Nord dont l'origine remonte à environ 125 millions d'années. Elles sont constituées d'un cœur de roches intrusives et résistantes à l'érosion, d'où leurs reliefs qui marquent le paysage.

Ces dix collines sculptent le paysage de la plaine du Saint-Laurent jusqu'au piémont appalachien. D'ouest en est, les collines Montérégiennes comprennent les collines d'Oka, les monts Royal, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Rougemont, Saint-Grégoire, Yamaska, Shefford, Brome et Mégantic. Bien qu'il ne soit pas de la même origine géologique, le mont Rigaud est inclus dans notre démarche en raison de sa présence sur le territoire de la Montérégie et de la similitude des enjeux qu'il partage avec plusieurs Montérégiennes.

Visualiser la carte des collines Montérégiennes

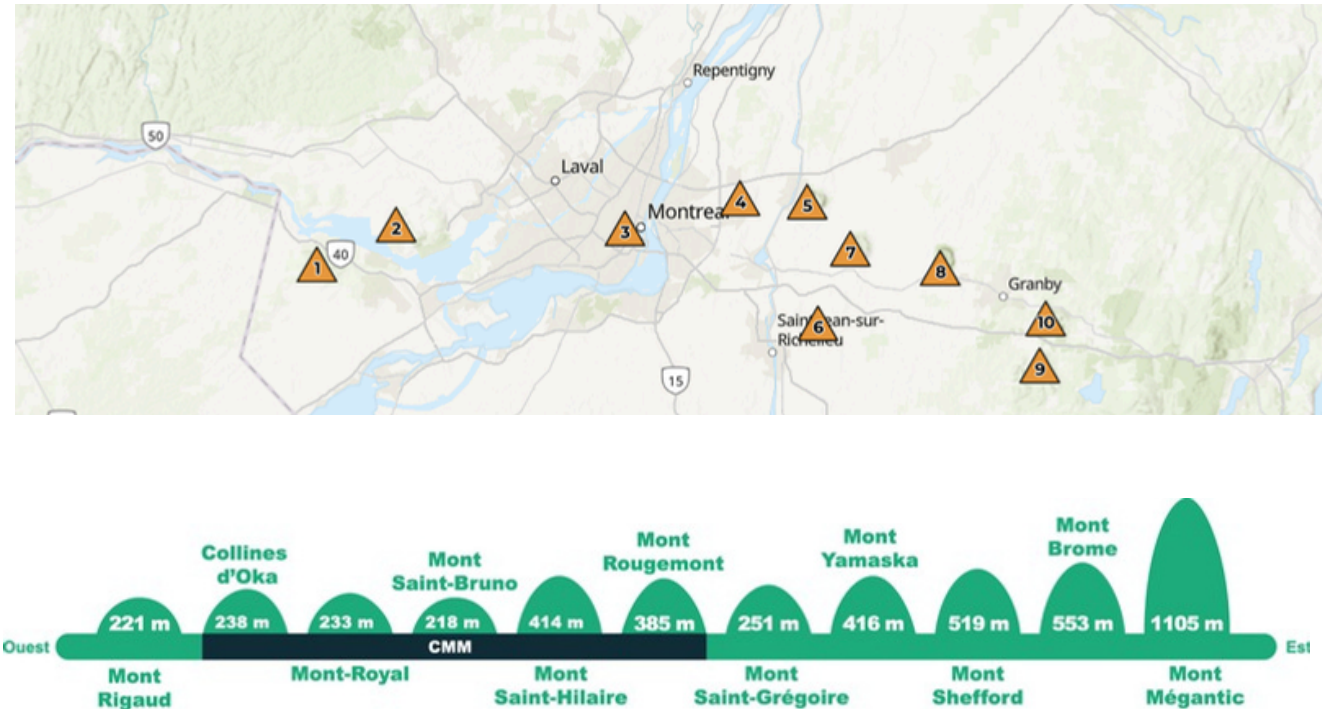

Figure 1 : Frise des collines Montérégiennes et du mont Rigaud

TERRITOIRE COUVERT PAR LES COLLINES

30 municipalités

13 MRC

DANS UN RAYON DE 30 KM DES COLLINES

4,6 M de personnes

53,1 % de la population du Québec

Les collines Montérégiennes d'Oka à Mégantic offrent différents paysages, alliant des milieux urbanisés, agricoles et forestiers. On y dénombre 30 municipalités et 13 entités administratives régionales (11 MRC et les deux agglomérations de Montréal et de Longueuil) sur une superficie totale de près de 120 000 ha.

En chiffres, ce sont plus de 4,6 M de personnes qui résident dans un rayon allant jusqu'à 30 km de l'étendue physique des collines, soit 53,1 % de la population du Québec !

Les collines Montérégiennes partagent aussi une biodiversité exceptionnelle. Dans certains cas, ces collines sont parmi les derniers massifs forestiers de superficies appréciables capables de maintenir la diversité de la flore et de la faune représentative des régions les plus méridionales du Québec.

On estime que les collines abritent entre 500 et 800 espèces végétales ainsi qu'environ 300 espèces fauniques, dont plus d'une centaine sont considérées comme vulnérables, menacées ou rares.



Photo : Charles Litalien

Bien qu'elles partagent plusieurs caractéristiques, chacune des collines possède sa propre histoire et des particularités uniques, fascinantes à découvrir et à mettre en valeur. C'est précisément ce que propose le projet du Chemin des Montérégiennes.

À pied ou à vélo, le temps d'une randonnée de quelques heures ou de quelques jours, le projet propose de partir à la découverte du territoire et des gens qui l'ont façonné et qui l'habitent aujourd'hui.

Les fiches suivantes présentent un aperçu des attraits des collines situées en Montérégie

2. Les collines de la Montérégie : patrimoine d’exception

Les collines Montérégiennes constituent un **réseau de paysages emblématiques** qui façonnent l'identité de la Montérégie. Véritables îlots de biodiversité au cœur d'un territoire largement agricole et urbanisé, elles abritent des milieux naturels d'une richesse exceptionnelle, offrent des expériences de plein air diversifiées et jouent un rôle essentiel dans la conservation des écosystèmes ainsi que dans l'attractivité touristique régionale.

Les fiches qui suivent présentent les collines Montérégiennes situées sur le territoire de la Montérégie, en mettant en valeur leurs principales caractéristiques naturelles, leurs infrastructures récréatives, leur potentiel touristique ainsi que leur contribution à la conservation de la biodiversité.

Les collines situées dans d'autres régions administratives pourront être intégrées dans une phase ultérieure du projet.

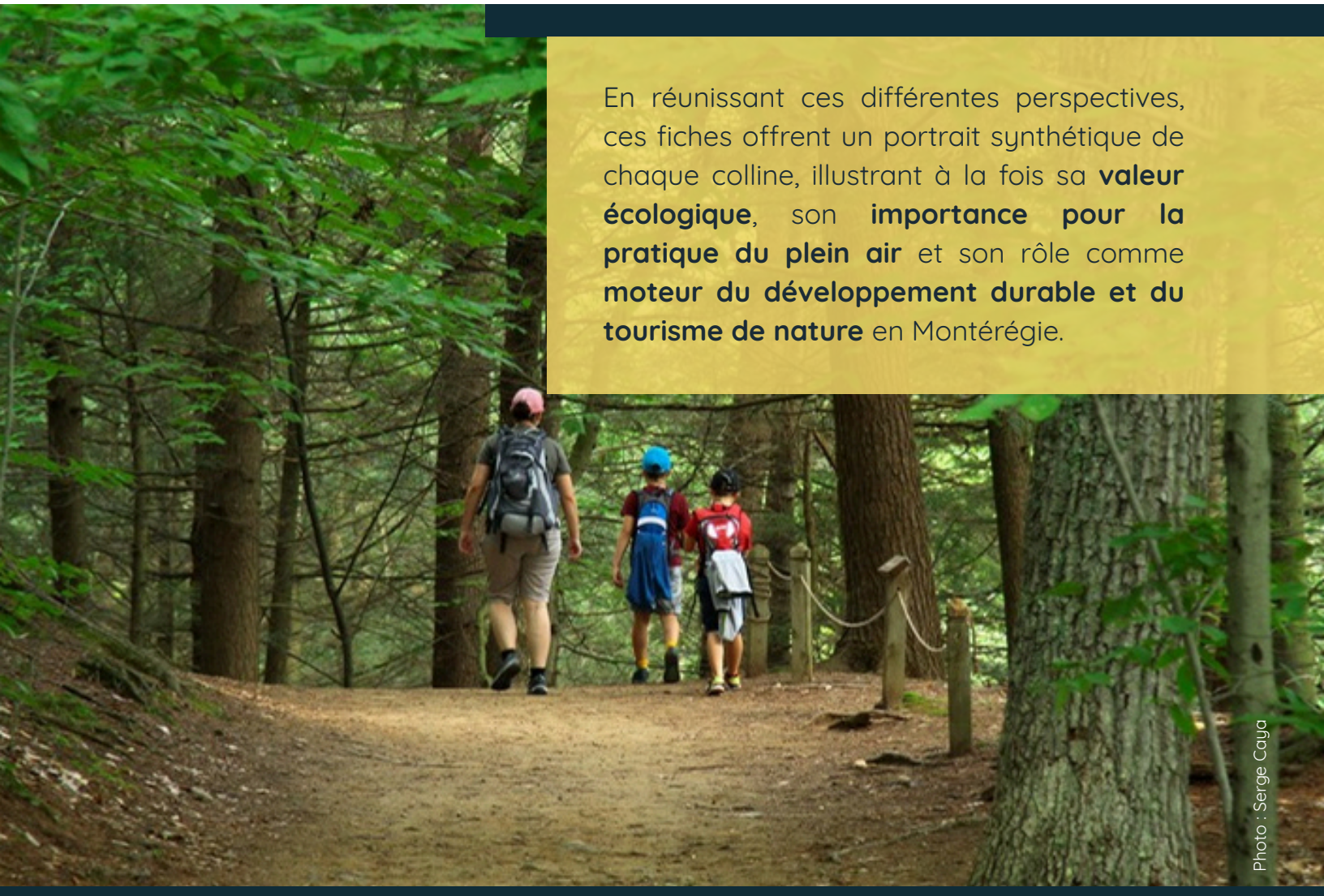

En réunissant ces différentes perspectives, ces fiches offrent un portrait synthétique de chaque colline, illustrant à la fois sa **valeur écologique**, son **importance pour la pratique du plein air** et son rôle comme **moteur du développement durable et du tourisme de nature** en Montérégie.

Photo : Serge Caya

Les fiches rassemblent des informations provenant de trois sources complémentaires :

- **Le Plan de conservation des Montérégiennes,** qui identifie les priorités de conservation et les enjeux écologiques propres à chaque massif;
- **Le Plan montagne de Tourisme Montérégie,** qui met en lumière les expériences récréotouristiques, l'accessibilité et le potentiel de développement des destinations montagne;
- **Le Registre des aires protégées Desjardins de Nature-Action Québec**, qui documente les territoires protégés et les initiatives de conservation contribuant à la préservation de ces milieux naturels.

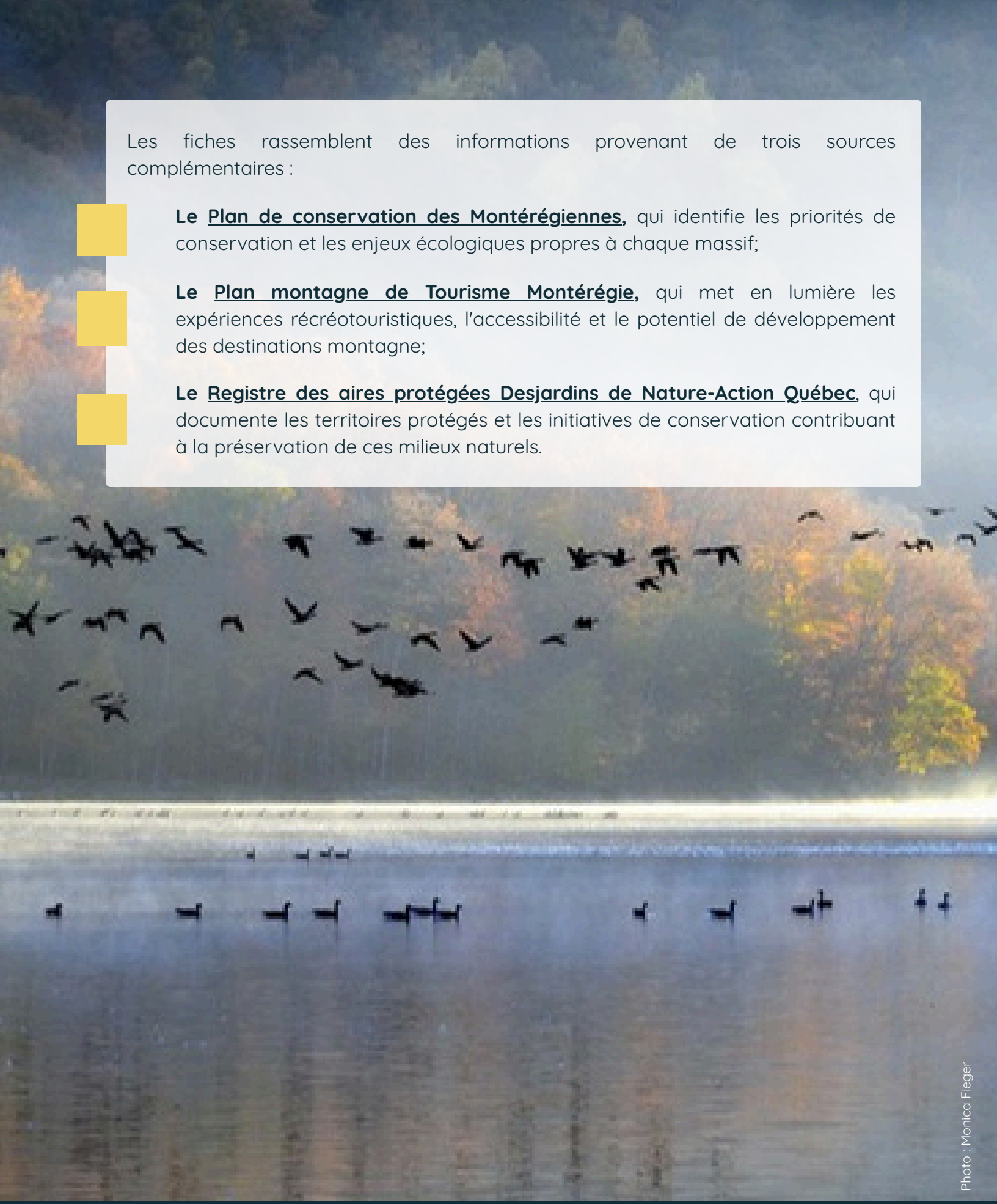

Photo : Monica Fieger

Secteur

MONT RIGAUD



Photo : Coalition des Montérégiennes

Le mont Rigaud se démarque par une offre quatre saisons très diversifiée, où les sentiers, le ski, le vélo de montagne et les activités familiales se combinent dans un même massif. Son réseau récréatif structuré, sa vue au sommet et la richesse de ses milieux naturels en font une porte d'entrée forte vers le plein air de Vaudreuil-Soulanges, avec un potentiel clair de mise en réseau et de mobilité douce.

ALTITUDE

221 m

ORGANISMES DE LA COALITION DES MONTÉRÉGIENNES

Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud

NATURE ACTION QUÉBEC

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA

SENTIERS ET INFRASTRUCTURES

- 1 station de ski
- 35 km de sentiers polyvalents gratuits

BIODIVERSITÉ UNIQUE

- Une des rares forêts anciennes du sud du Québec
- 43 espèces en péril
- 240 espèces d'oiseaux

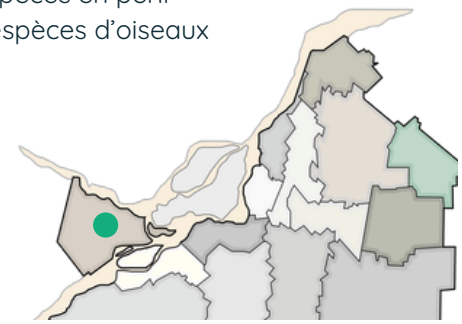

REGISTRE DESJARDINS

Desjardins

- **Expérience 4 saisons :** marche/randonnée, raquette, ski de fond, vélo
- **Services :** Toilettes, aires de pique-nique, tour d'observation, stationnement, support à vélo, pistes cyclables, borne de recharge électrique
- **Accessibilité aux chiens**

PLAN MONTAGNE

TOURISME MONTÉRÉGIE

- **Altitude :** 221 m
- **Superficie protégée :** 7 %
- **Cinq types d'attraits :** activités de plein air, lieux de pèlerinage, hébergement, sucrerie, festival

PLAN DE CONSERVATION

Coalition des Montérégiennes

- **Caractéristiques des milieux naturels :** forêts, milieux humides, espèces fauniques et floristiques en situation précaire, habitats aquatiques et riverains
- **Pressions rencontrées :** Surfréquentation, espèces envahissantes, développement, broutage, activités humaines, etc.
- **Plan d'action et 27 grands objectifs**

Secteur

MONT SAINT-BRUNO



Photo : Coalition des Montérégiennes

Le mont Saint-Bruno se distingue comme la montagne de proximité par excellence en Montérégie. Son attrait repose sur la combinaison rare d'un parc national riche en lacs, sentiers et patrimoines, d'une offre hivernale bien établie et d'un environnement de services au pied du mont, ce qui en fait une destination nature accessible, polyvalente et attractive à l'année.

ALTITUDE

218 m

ORGANISMES DE LA COALITION DES MONTÉRÉGIENNES

La Fondation du Mont-Saint-Bruno

NATURE ACTION QUÉBEC

SENTIERS ET INFRASTRUCTURES

- 1 station de ski
- 1 réseau de sentiers qui unit 4 municipalités
- + 27 km de sentiers pédestres

BIODIVERSITÉ UNIQUE

- 4 écosystèmes forestiers exceptionnels
- 35 espèces en péril

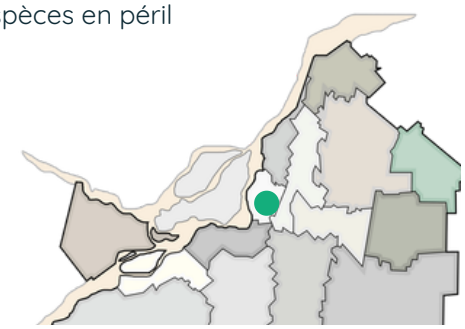

REGISTRE DESJARDINS

Desjardins

- **Expérience 4 saisons :** marche/randonnée, raquette, ski de fond, vélo
- **Services :** Toilettes, aires de pique-nique, tour d'observation, stationnement, support à vélo, pistes cyclables, borne de recharge électrique
- **Accessibilité aux chiens**

PLAN MONTAGNE

TOURISME MONTÉRÉGIE

- **Altitude :** 218 m
- **Superficie protégée :** 50 %
- **Quatre types d'attraits :** activités de plein air, cyclotourisme, offre de bien-être, produits d'appel

PLAN DE CONSERVATION

Coalition des Montérégiennes

- **Caractéristiques des milieux naturels :** forêts, milieux humides, espèces fauniques et floristiques en situation précaire, habitats aquatiques
- **Pressions rencontrées :** espèces envahissantes, exploitation non durable des ressources, broutage excessif, surfréquentation
- **Plans d'action et 15 grands objectifs**

Secteur

MONT SAINT-HILAIRE



Photo : Nicolas Jaffré

Le mont Saint-Hilaire incarne l'équilibre entre conservation, randonnée et terroir. Entre la Réserve naturelle Gault, la valeur scientifique reconnue du site, les panoramas sur la vallée et la concentration de vergers, cidreries et vignobles autour de la montagne, la colline offre une expérience identitaire forte, à la fois naturelle, culturelle et gourmande.

ALTITUDE

414 m

ORGANISME DE LA COALITION DES MONTÉRÉGIENNES

CONNEXION NATURE

SENTIERS ET INFRASTRUCTURES

- **Réserve naturelle Gault** : 25 km de sentiers avec 4 sommets et le lac Hertel
- **Réserve naturelle du piémont** : sentiers accessibles à Mont-Saint-Hilaire et Saint-Jean-Baptiste
-

BIODIVERSITÉ UNIQUE

- Situé au coeur de la plus ancienne Région de biosphère de l'UNESCO au Canada
- 38 espèces en péril



REGISTRE DESJARDINS

Desjardins

- **Expérience 4 saisons :** marche/randonnée, ski de fond, raquette
- **Services :** Toilettes, aires de pique-nique, nourriture, stationnement, support à vélo, borne de recharge électrique
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

PLAN MONTAGNE

TOURISME MONTÉRÉGIE

- **Altitude :** 414 m
- **Superficie protégée :** 45 %
- **Cinq types d'attraits :** réserve naturelle, spa, vignoble, verger biologique, sentier cyclable

PLAN DE CONSERVATION

Coalition des Montérégiennes

- **Caractéristiques des milieux naturels :** forêts, milieux humides, espèces fauniques et floristiques en situation précaire, etc.
- **Pressions rencontrées :** Surfréquentation, espèces envahissantes, développement, etc.
- **Plans d'action et 9 grands objectifs**

Secteur

MONT ROUGEMONT

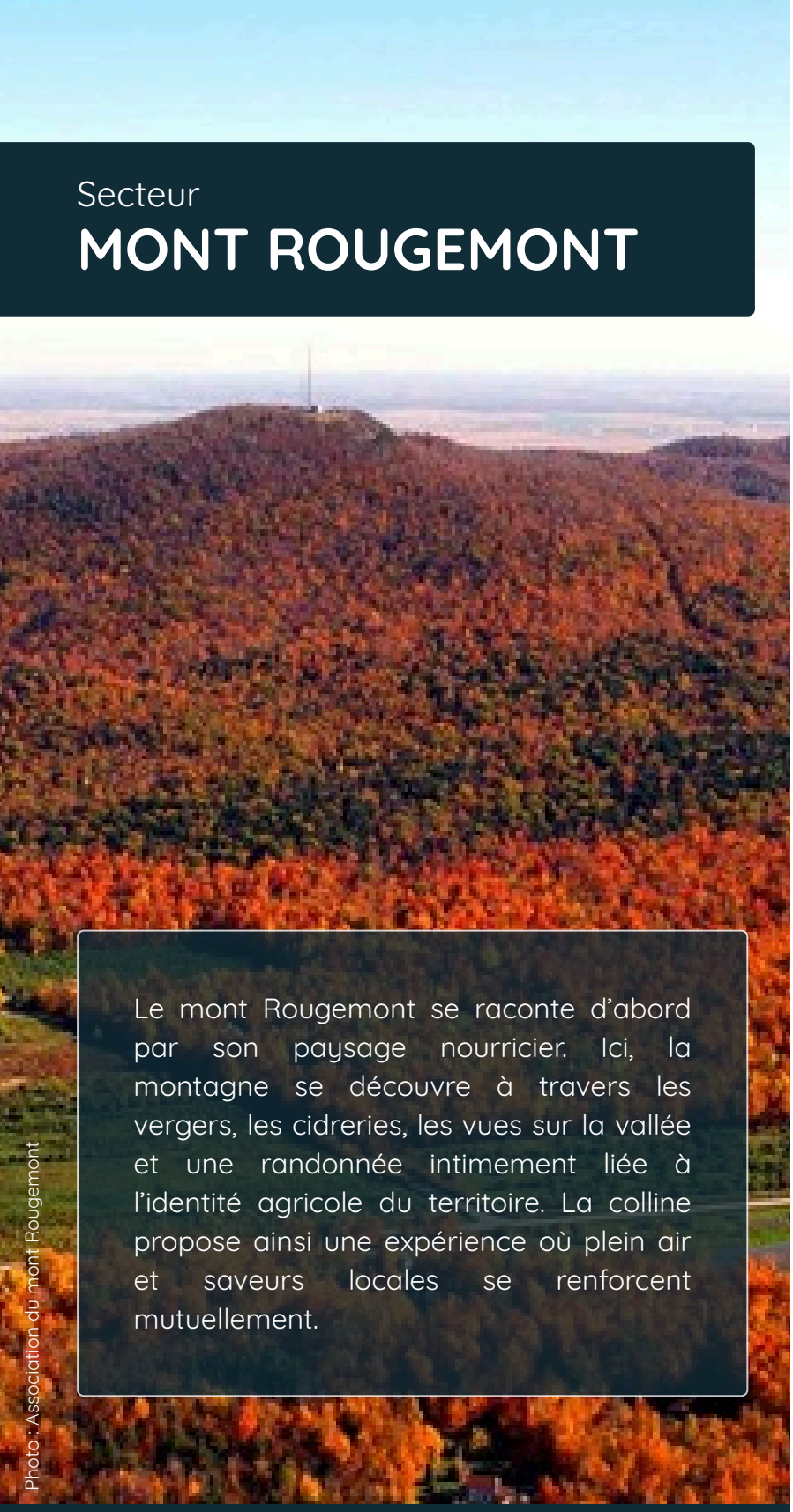

Le mont Rougemont se raconte d'abord par son paysage nourricier. Ici, la montagne se découvre à travers les vergers, les cidreries, les vues sur la vallée et une randonnée intimement liée à l'identité agricole du territoire. La colline propose ainsi une expérience où plein air et saveurs locales se renforcent mutuellement.

Photo : Association du mont Rougemont

ALTITUDE

385 m

ORGANISME DE LA COALITION DES MONTÉRÉGIENNES

Association du mont Rougemont

SENTIERS ET INFRASTRUCTURES

- Accès public limité, terrain privé partagé entre 300 propriétaires
- Sentier pédestre de 4,6 km via la Cidrerie Michel Jodoin

BIODIVERSITÉ UNIQUE

- 21 espèces en péril
- 7 écosystèmes forestiers exceptionnels

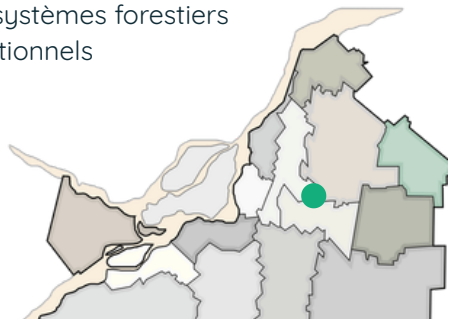

REGISTRE DESJARDINS

Desjardins

- **Expérience 4 saisons : marche/randonnée**
- **Services :** Toilettes, aires de pique-nique, nourriture, tour d'observation, stationnement, support à vélo
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

PLAN MONTAGNE

TOURISME MONTÉRÉGIE

- **Altitude :** 385 m
- **Superficie protégée :** 8 %
- **Cinq types d'attraits :** cidrerie, randonnée, ski de fond, camping, vente de produits régionaux

PLAN DE CONSERVATION

Coalition des Montérégiennes

- **Caractéristiques des milieux naturels :** forêts, milieux humides, espèces fauniques et floristiques en situation précaire, habitats aquatiques et riverains
- **Pressions rencontrées :** Surfréquentation, espèces envahissantes, développement, etc.
- **Plans d'action et 39 grands objectifs**

Secteur

MONT SAINT-GRÉGOIRE

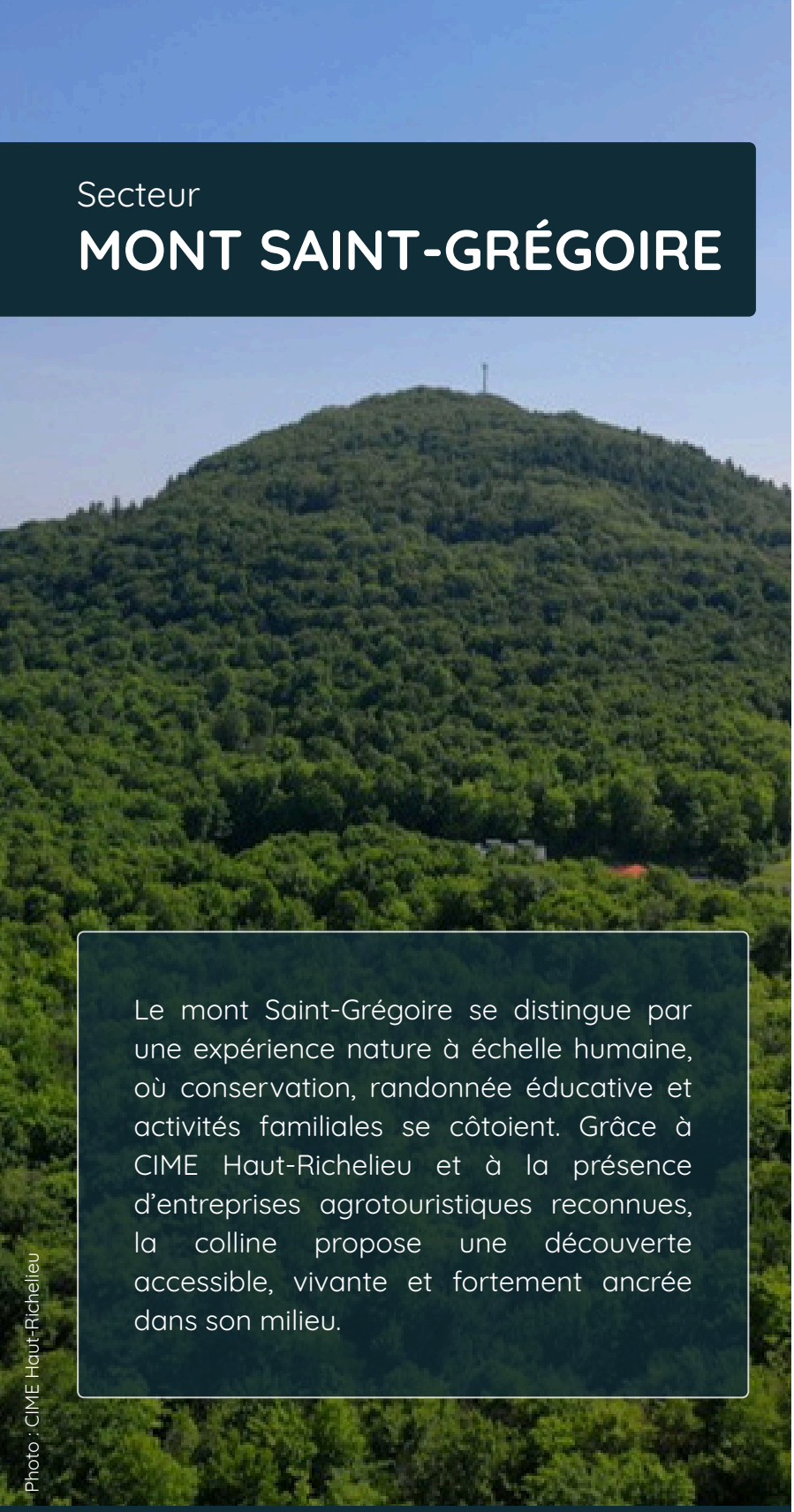

Photo : CIME Haut-Richelieu

Le mont Saint-Grégoire se distingue par une expérience nature à échelle humaine, où conservation, randonnée éducative et activités familiales se côtoient. Grâce à CIME Haut-Richelieu et à la présence d'entreprises agrotouristiques reconnues, la colline propose une découverte accessible, vivante et fortement ancrée dans son milieu.

ALTITUDE

265 m

ORGANISME DE LA COALITION DES MONTÉRÉGIENNES

CIME Haut-Richelieu

SENTIERS ET INFRASTRUCTURES

- Sentier pédestre de 3,4 km
- Parcours aériens d'hébertisme, tyrolienne et trampolines extérieurs suspendus

BIODIVERSITÉ UNIQUE

- 3 écosystèmes forestiers exceptionnels
- 14 espèces en péril

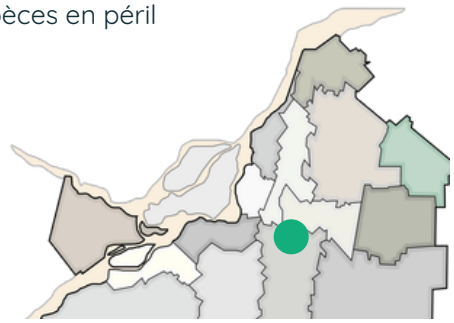

REGISTRE DESJARDINS

Desjardins

- **Expérience 4 saisons :** marche/randonnée, raquette, camp de jour
- **Services :** Toilettes, aires de pique-nique, pavillon

PLAN MONTAGNE

TOURISME MONTÉRÉGIE

- **Altitude :** 265 m
- **Superficie protégée :** 25 %
- **Types d'attraits :** Érablière, vergers, produits d'appel, montgolfières, activités de plein air familial

PLAN DE CONSERVATION

Coalition des Montérégiennes

- **Caractéristiques des milieux naturels :** forêts, milieux humides, espèces fauniques et floristiques en situation précaire, habitats aquatiques et riverains
- **Pressions rencontrées :** Surfréquentation, espèces envahissantes, développement, etc.
- **Plans d'action et 18 grands objectifs**

Secteur

MONT YAMASKA



Photo : Ville de Montréal - Arr. Imex Ltée

Le mont Yamaska déploie une personnalité singulière, entre ciel et terroir. Reconnue pour le vol libre, la montagne s'inscrit aussi dans un paysage d'érablières, de vignobles et d'expériences gourmandes, ce qui en fait une destination à la fois contemplative, spécialisée et très distinctive dans l'ensemble des collines Montérégiennes.

ALTITUDE

416 m

ORGANISMES DE LA COALITION DES MONTÉRÉGIENNES

symbiose nature

NATURE ACTION QUÉBEC

SENTIERS ET INFRASTRUCTURES

- Il n'y a pas d'accès public.

BIODIVERSITÉ UNIQUE

- 6 écosystèmes forestiers exceptionnels
- 36 espèces en péril

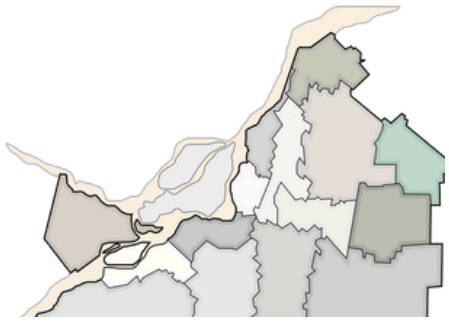

REGISTRE DESJARDINS

Desjardins

- Il n'y a pas de site répertorié

PLAN MONTAGNE

TOURISME MONTÉRÉGIE

- **Altitude :** 416 m
- **Superficie protégée :** - 1 %
- **Types d'attraits :** Érablières, vignoble, parapente et deltaplane

PLAN DE CONSERVATION

Coalition des Montérégiennes

- **Caractéristiques des milieux naturels :** forêts, milieux humides, espèces fauniques et floristiques en situation précaire, habitats aquatiques
- **Pressions rencontrées :** espèces envahissantes, changement climatique et pollution, exploitation non durable des ressources, routes et voies ferrées
- **Plans d'action et 29 grands objectifs**

3. Plans et visions du territoire

3.1 L'idée de relier les Montérégiennes entre elles ne date pas d'hier

L'attachement des communautés au riche patrimoine naturel et culturel de chacune des collines et même de l'ensemble des Montérégiennes ne date pas d'hier.



Le réseau cyclable de la Montérégie comptera 750 km de pistes lors de son parachèvement

Au fil des années, divers projets tels que le « Réseau Montérégiennes » (1975) ou le Parc national discontinu (2000) ont émergé, sans compter les propositions de circuits de course, d'expositions, d'études et de cartes du territoire cherchant à mettre en valeur ces collines « hors norme ».

Elles ont nourri l'imaginaire de nombreux scientifiques, poètes, écrivains, artistes, peintres et sculpteurs, qui ont cherché à les révéler. Pourtant, les Montérégiennes restent encore méconnues.

Le projet du Chemin des Montérégiennes s'inscrit dans cette même volonté de reconnaitre, de mettre en valeur et de protéger à perpétuité ces collines qui font partie de l'histoire du Québec et du quotidien de millions de personnes. Chacune d'elle est précieuse dans la vie de ceux qui les habitent ; ensemble elles deviennent emblématiques.



Photo : Charles Litalien

3.2 Un projet en cohérence avec différents plans et visions

Plus important encore, le projet du Chemin des Montérégiennes s'inscrit aujourd'hui et plus que jamais dans une volonté des instances publiques et des acteurs locaux de **développement durable de notre territoire, de protection, conservation et valorisation des milieux naturels et de mobilité active.**

Ci-après, quelques-uns des plans et documents qui ont guidé le développement du projet du Chemin des Montérégiennes.

1. PLAN MONTAGNE DE LA RÉGION TOURISTIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

Le **Plan montagne de la région touristique de la Montérégie** a été l'élément déclencheur pour la réalisation de cette première phase du projet du Chemin des Montérégiennes, grâce à un appel de projets découlant du rapport publié en 2023.

Cette démarche est portée par **Tourisme Montérégie** et bénéficie du soutien du **ministère du Tourisme, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.**

Le Chemin des Montérégiennes s'inscrit dans les principaux objectifs du Plan qui sont :

- Le développement ou la consolidation d'une **offre récréotouristique quatre saisons** ;
- Le renforcement des chaînes d'approvisionnement local et la **mise en valeur des produits du Québec** ;
- La **concertation de tous les acteurs territoriaux** ;
- L'adoption de **pratiques responsables et durables** par les entreprises.
- Le soutien au développement d'une **offre nature responsable** au pourtour des montagnes ;
- L'amélioration de **l'accessibilité de l'offre nature existante** autour des montagnes ;
- La création d'itinéraires qui favorisent la **connexion des pôles montagneux**.

Photo : Coalition des Montérégiennes

2. PLAN RÉGIONAL DE CONSERVATION ET DE CONNECTIVITÉ DES COLLINES MONTÉRÉGIENNES

Fruit du travail concerté des 13 organismes membres de la Coalition des Montérégiennes, le **Plan régional de conservation et de connectivité des collines Montérégiennes**, adopté en 2022, a identifié des stratégies et pistes d'action pour l'ensemble des collines en s'appuyant à la fois sur une approche locale propre à chaque colline et sur une approche régionale.

Les trois grands objectifs du plan sont :

- **Faire reconnaitre les collines Montérégiennes en tant que patrimoine naturel et collectif** auprès des instances gouvernementales et des communautés locales ;
- Déployer des stratégies régionales pour **soutenir la conservation des collines Montérégiennes** à l'échelle locale ;
- **Assurer la connectivité écologique** entre les collines et les milieux naturels du territoire.

Photo : Coalition des Montérégiennes

3. PLAN MONTÉRÉGIEN DE DÉVELOPPEMENT PLEIN AIR

Le **Plan montérégien de développement du plein air** répond au mandat confié aux Unités régionales de loisir et de sport par le ministère de l'Éducation de se doter d'un plan d'action régional en plein air.

Élaboré à la suite d'une démarche concertée menée par la **Table d'orientation plein air (TOPA) en 2022-2023**, il est le fruit de la participation de plus de soixante représentants d'organisations et d'institutions régionales engagées dans le développement du plein air.

Le Chemin des Montérégiennes constitue une initiative structurante qui contribue directement à la mise en œuvre de plusieurs orientations du Plan montérégien de développement du plein air.



Le projet s'inscrit particulièrement dans les axes stratégiques suivants :

- **Accroître et pérenniser les milieux naturels accessibles à des fins de plein air**, en améliorant l'accès à des expériences de randonnée pédestre et cyclable de proximité, tout en favorisant la connexion entre les collines Montérégiennes et les communautés locales;
- **Éduquer, faire connaître, initier et responsabiliser**, notamment par la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels, l'interprétation des paysages, la sensibilisation aux bonnes pratiques en milieu naturel et le développement de la conscience environnementale des visiteurs;
- **Favoriser la concertation et le développement d'une offre régionale cohérente**, grâce à la mobilisation de nombreux partenaires issus des secteurs du plein air, de la conservation, du tourisme, du développement territorial et des administrations publiques.

À travers sa portée régionale et son approche concertée, le Chemin des Montérégiennes constitue l'une des initiatives les plus structurantes permettant de concrétiser les orientations du Plan montérégien de développement du plein air.

Photo : Claude Roy

4. PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2029 DE LA MONTÉRÉGIE

Le **Plan d'action régional 2025-2029 de la Montérégie,** coordonné par la Conférence administrative régionale de la Montérégie (CAR), vise à assurer le déploiement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029.

Le projet du Chemin des Montérégiennes s'inscrit dans 3 des 6 priorités retenues, soit :

- **Priorité 3 : renforcer l'identité et l'attractivité de la Montérégie** par sa valeur culturelle et touristique ainsi que la mise en valeur et l'accessibilité à ses éléments paysagers et patrimoniaux.

- **Priorité 5 : agir pour la protection, la conservation et la valorisation de nos milieux naturels, de la biodiversité et de nos ressources en eau**, notamment dans une perspective de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

- **Priorité 6 : stimuler le développement et la mise en œuvre de projets accessibles et sécuritaires** en transport collectif et en mobilité active.

5. PLAN D'ACTION POUR LA RECONNAISSANCE ET LA PROTECTION DES COLLINES MONTÉRÉGIENNES 2022-2025

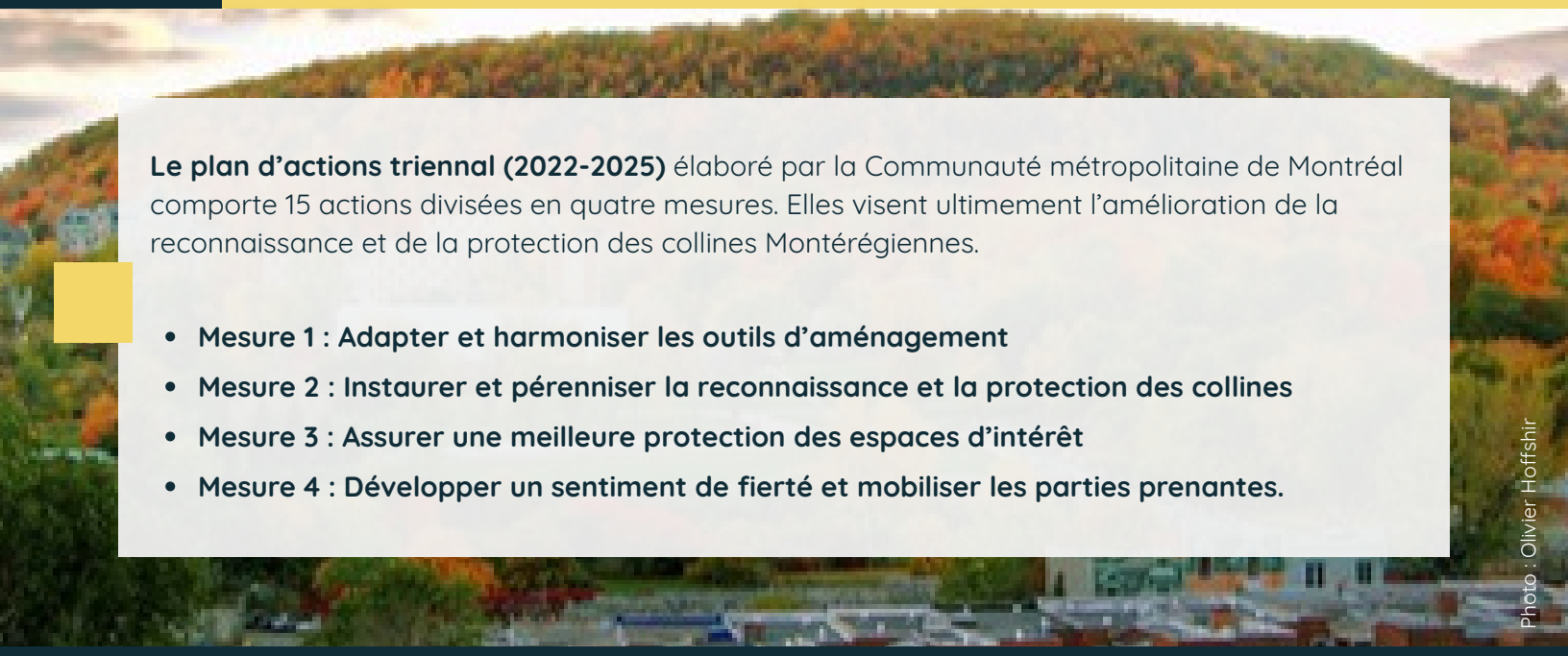

Le plan d'actions triennal (2022-2025) élaboré par la Communauté métropolitaine de Montréal comporte 15 actions divisées en quatre mesures. Elles visent ultimement l'amélioration de la reconnaissance et de la protection des collines Montérégiennes.

- **Mesure 1 : Adapter et harmoniser les outils d'aménagement**
- **Mesure 2 : Instaurer et pérenniser la reconnaissance et la protection des collines**
- **Mesure 3 : Assurer une meilleure protection des espaces d'intérêt**
- **Mesure 4 : Développer un sentiment de fierté et mobiliser les parties prenantes.**

Photo : Olivier Hoffshir

DIAGNOSTIC ET IDENTIFICATION DES ENJEUX RELATIFS À LA PROTECTION ET À LA MISE EN VALEUR DES COLLINES MONTÉRÉGIENNES

6.



Photo : CIME Haut Richelieu

Le projet s'inscrit parfaitement dans les pistes d'intervention qui avaient été identifiées dès 2012 dans ce diagnostic produit par la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est en 2012.

Parmi celles-ci :

- L'appropriation de la **vision commune** par l'ensemble des acteurs concernés par les Montérégiennes.
- La mise en place d'une **concertation interrégionale** pour déterminer les objectifs permettant de répondre à la vision commune.
- La **mise en œuvre d'actions visant une protection** accrue des Montérégiennes.
- Une démarche visant la mise en valeur des Montérégiennes.
- Une démarche visant un **aménagement durable du territoire** des Montérégiennes.

Un statut de protection pour les Montérégiennes

Le Chemin des Montérégiennes s'inscrit dans la démarche menée par la Communauté métropolitaine de Montréal visant à obtenir le **statut de paysage humanisé** pour les cinq (5) collines Montérégiennes situées sur son territoire soit : les collines d'Oka, le mont Royal, le mont Saint-Bruno, le mont Saint-Hilaire et le mont Rougemont (en partie).

Photo : Ville de Montréal - Air Imex Ltée

4. Acteurs du projet

Le Chemin des Montérégiennes est un projet initié et porté par **Loisir et Sport Montérégie, Connexion Nature et la Coalition des Montérégiennes.**

Le plan de développement touristique et durable d'un réseau d'accès pédestre et cyclable pour les six collines sur le territoire de la Montérégie est financé par **Tourisme Montérégie** dans le cadre du Plan montagne.



Photo : Rose-Anne Bouthillier

4.1 Les porteurs de projet

Loisir et Sport Montérégie

Loisir et Sport Montérégie (LSM) est l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de la Montérégie. Organisme à but non lucratif soutenu par le ministère de l'Éducation, sa mission est de **favoriser le développement du loisir, du sport et du plein air en accompagnant les municipalités, les organismes et les établissements scolaires du territoire.**

Acteur clé du développement du plein air régional, LSM coordonne notamment le Plan montérégien de développement du plein air et anime la Table d'orientation plein air (TOPA), qui rassemble les principaux partenaires du milieu.

Dans le cadre du projet du Chemin des Montérégiennes, **LSM agit comme coporteur et partenaire stratégique**. L'organisme contribue à la mobilisation des partenaires, à la concertation régionale et à l'arrimage du projet avec les différentes planifications territoriales. **Il assure également près de 50 % du financement de la présente étude.**

Grâce à son réseau de partenaires municipaux, institutionnels, communautaires et associatifs, Loisir et Sport Montérégie contribue enfin à **renforcer la concertation régionale et à favoriser l'émergence d'une vision commune durable** pour le développement du Chemin des Montérégiennes.

Le Chemin des Montérégiennes s'inscrit directement dans la vision portée par Loisir et Sport Montérégie de faire de la Montérégie une région où l'accès au plein air, à la nature et au milieu de vie actifs contribue à la santé, à la qualité de vie et à l'attractivité des communautés.



Photo : CIME - Haut Richelieu

Coalition des Montérégiennes

La Coalition des Montérégiennes est un **regroupement de 13 organismes de conservation qui œuvrent à la protection des collines en Montérégie**. Cette coalition tend à protéger et faire reconnaitre les collines Montérégiennes et leurs corridors de connectivité tant pour leur valeur de conservation intrinsèque que pour les services écologiques qu'elles procurent et leur rôle comme pôle d'attractivité.

Au sein de cette coalition, l'organisme de conservation à but non lucratif **Connexion Nature a coordonné le projet de « Chemin des Montérégiennes ».**

La Coalition des Montérégiennes apporte au projet une **expertise reconnue en conservation, en écologie du paysage et en mise en valeur des patrimoines naturels et géologiques.**

Les organismes membres regroupent notamment des professionnels issus des domaines de la biologie, de la géologie et de l'environnement dont les connaissances du territoire et des enjeux de conservation constituent un atout majeur pour le développement du Chemin des Montérégiennes.

Cette expertise permet d'assurer une approche équilibrée conciliant accessibilité, interprétation, mise en valeur récréative et protection des écosystèmes et des paysages caractéristiques des collines Montérégiennes.

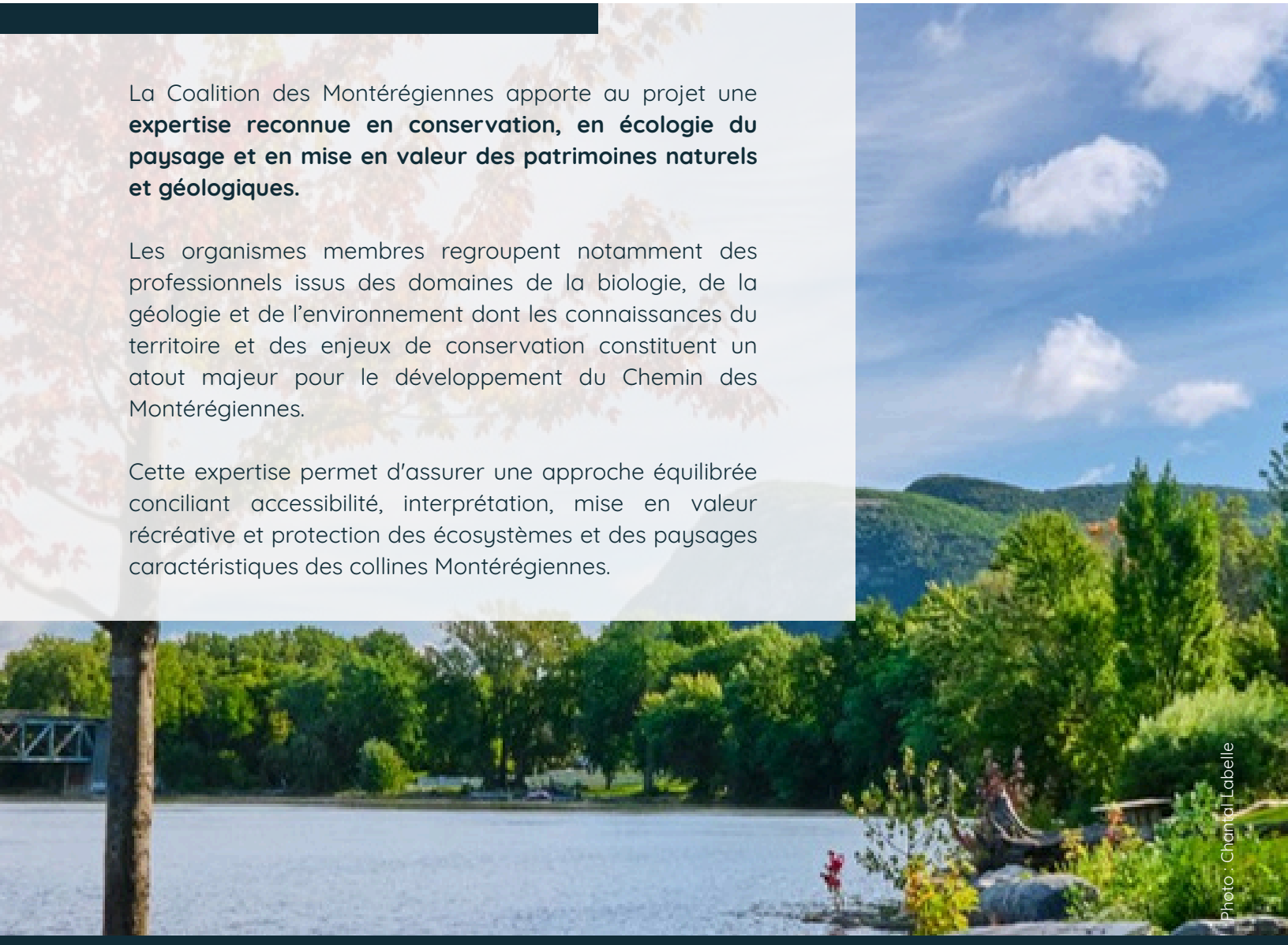

Photo : Chantal Labelle

4.2 Partenaires financiers et partenaires de réalisation

1. Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec soutient financièrement la réalisation de la présente étude dans le cadre du Plan montagne, une initiative du ministère du Tourisme du Québec et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) visant à soutenir le développement durable et concerté des territoires de montagne.

2. Tourisme Montérégie

Tourisme Montérégie est l'une des vingt-deux (22) associations touristiques régionales (ATR) du Québec reconnues par le Ministère du Tourisme du Québec et est un organisme à but non lucratif qui regroupe plus de 500 entreprises. Sa mission est centrée sur le développement et la promotion de la destination, l'accueil des visiteurs et la diffusion de l'information touristique.

Mandataire du plan montagne en Montérégie, Tourisme Montérégie a apporté un soutien au projet et a participé également aux démarches d'idéation menées en concertation avec les différents partenaires du milieu.

3. Développement Vaudreuil-Soulanges

Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV) est l'organisme responsable du développement économique et touristique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. En lien avec la présence du mont Rigaud sur son territoire, DEV a participé aux démarches d'idéation du projet du Chemin des Montérégiennes et contribue financièrement à la réalisation de la présente étude.

Photo : Monica Fieger

4.3 Organismes partenaires de conservation


Photo :Ville de Montréal - Air Imex Ltée

Le développement du Chemin des Montérégiennes repose sur l'implication active des organismes de conservation présents sur chacune des collines concernées par le projet.

Dès les premières étapes de la démarche, ces organisations ont contribué à l'analyse du territoire, à l'identification des opportunités et contraintes, ainsi qu'à la définition d'une vision commune conciliant accès à la nature, mise en valeur du territoire et protection des milieux naturels.

CIME Haut-Richelieu

NATURE ACTION QUÉBEC

CONNEXION NATURE

20 ans Association du mont Rougemont

Leur connaissance approfondie du territoire, des enjeux de conservation et des réseaux de sentiers existants a permis d'assurer que le projet s'inscrive dans une perspective de développement durable et de protection des patrimoines naturels des collines Montérégiennes.

Table d'orientation plein air (TOPA)

La Table d'orientation plein air (TOPA) r**egroupe les principaux acteurs régionaux du plein air en Montérégie.** Son mandat vise notamment à favoriser la concertation, le partage d'expertise et le développement cohérent de l'offre de plein air à l'échelle régionale.

Le Chemin des Montérégiennes s'inscrit directement dans les orientations du Plan montérégien de développement du plein air issu des travaux de la TOPA.

À ce titre, cette instance constitue un partenaire stratégique permettant d'**assurer la cohérence du projet avec les priorités régionales en matière d'accès à la nature, de mobilité active, de développement durable et de mise en valeur des milieux naturels.**

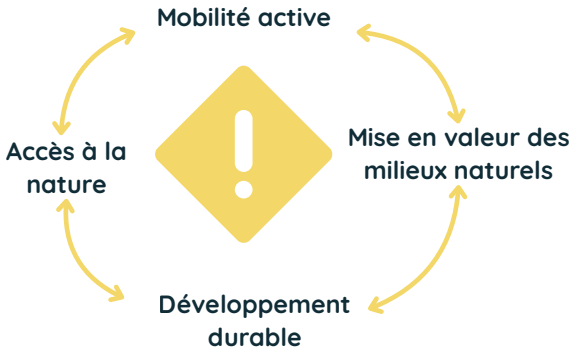



L'expertise et les réseaux de collaboration développés au sein de la TOPA représentent un levier important pour le développement futur du projet et sa reconnaissance à l'échelle régionale.

Enfin, la réalisation de cette étude n'aurait pas été possible sans l'ouverture et la **collaboration des municipalités, des MRC, des organismes, des entreprises et des institutions** qui ont participé aux rencontres et partagé leurs connaissances du territoire. Leur contribution a permis d'enrichir la réflexion, de valider les orientations proposées et de faire émerger une vision commune du Chemin des Montérégiennes comme projet structurant pour la Montérégie.

La liste complète des organisations et des personnes rencontrées est présentée en annexe.

Photo : Connexion Nature



UN CIRCUIT RÉCRÉOTOURISTIQUE PORTEUR

PARTIE 2

Photo : Monica Fieger

1. LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

1,5 M **d'habitants**

16,8 % **de la population du Québec**

2,9 %
croissance démographique

Deuxième plus grande région administrative du Québec, la Montérégie regroupe 13 MRC et territoires équivalents et comptait en 2025 plus de 1,5 M d'habitants soit près de 16,8 % de la population québécoise.

Sa forte densité s'explique par la proximité de grands centres urbains et une croissance démographique soutenue de 2,9 %.

(Source : Institut de la statistique du Québec)

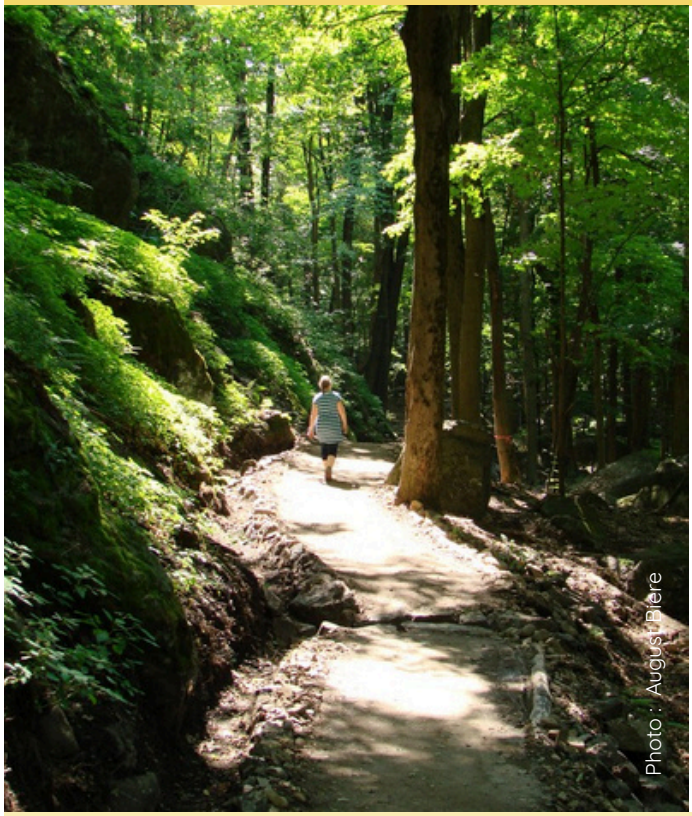
Photo : August Pierre

Le Chemin des Montérégiennes a le fort potentiel de répondre aux intérêts et aux attentes en matière de plein air d'un grand nombre de résidents de la Montérégie et même des centres urbains avoisinants.

Toutefois, le projet est développé avec le souci de respecter la capacité de support des milieux naturels qui, dans certains cas, sont déjà victimes d'une surfréquentation.

Tout en mettant en valeur les circuits cyclables et pédestres déjà existants, le Chemin des Montérégiennes propose de nouveaux parcours pour découvrir ces collines autrement et augmenter l'offre de plein air et touristique actuelle.

Le Chemin des Montérégiennes est un **réseau récréotouristique multimodal reliant les collines Montérégiennes et les communautés environnantes** à travers une combinaison de parcours pédestres, cyclables et d'autres expériences de plein air, permettant la découverte des paysages, du patrimoine et des milieux naturels de la Montérégie.

2. Tourisme durable et accessible : retombées positives pour la Montérégie

L'accès à la nature pour la pratique d'activités de loisir est en croissance et répond aux besoins de plus en plus exprimés de la population du maintien de la santé et d'une qualité de vie (référence Rapport de Tourisme Montérégie).

Les collines Montérégiennes sont dans la "cour arrière" de milliers de gens et ont l'avantage de pouvoir offrir des lieux de nature à proximité des milieux de vie.

Bien que certaines d'entre elles, soit les monts Rougemont et Yamaska, n'offrent pas d'accès public, il est possible de les découvrir et d'apprécier les paysages qu'elles offrent autrement.

C'est ce que propose le Chemin des Montérégiennes, à savoir : parcourir les collines dans un cadre structuré et dans le respect des gens qui les habitent et des milieux naturels qui les composent.



Photo : Gabrielle Marchand

Ce réseau a pour objectif de générer des retombées concrètes. Il permettra notamment d'améliorer la qualité de vie en offrant un accès annuel à des parcours polyvalents et de proximité.

L'accès à la nature et l'activité physique contribuent à réduire le stress, à améliorer la santé mentale et à renforcer la cohésion sociale en mobilisant les communautés autour d'un sentiment partagé de fierté et d'appartenance.

Il propose :

- Des **parcours pédestres** principalement en nature, formant des boucles de 5 à 15 km sur ou au pourtour de chacune des collines
- Des **liens cyclables** reliant les noyaux villageois ou urbains au réseau cyclable montérégien, assurant un accès aux points d'accueil et de services
- Des **haltes d'accueil** situées, sauf exception, à proximité des noyaux villageois.

Le Chemin des Montérégiennes se veut un moteur économique. Il permettra de soutenir les commerces locaux tout en créant des externalités positives comme une attractivité accrue pour les entreprises et une hausse de l'attractivité du milieu.

Le Chemin des Montérégiennes joue également un rôle clé dans la protection des milieux naturels. Il permettra de répartir la fréquentation et désengorger les collines Montérégiennes.

La participation des organismes de conservation à la démarche permet aussi de garder en tête la protection des collines et la mise en place de corridors écologiques.

Le Chemin des Montérégiennes encourage un plein air de proximité qui favorise le lien à la nature, l'éducation relative à l'environnement et stimule l'adoption de comportements écocitoyens.

Ainsi, le Chemin des Montérégiennes s'inscrit pleinement dans la vision du Plan Montagne de la région touristique de la Montérégie et a pour ambition de devenir un levier d'attractivité, de santé publique, de vitalité économique et de conservation des milieux naturels.



Photo : Geneviève Marchand



LE CHEMIN DES MONTÉRÉGIENNES, UN PROJET MULTILATÉRAL ET UNIFICATEUR – LA DÉMARCHE

PARTIE 3

Photo : Jean Lapalme

Le Chemin des Montérégiennes rassemble de nombreux partenaires issus de secteurs diversifiés. Il s'agit d'une démarche établie autour de la consultation et de la cocréation, cherchant à intégrer les différents intervenants sur le territoire.

Afin d'être au plus proche d'une vision globale des enjeux et des méthodes, le projet du Chemin des Montérégiennes a été construit selon une double démarche :

1. Une démarche de **cartographie participative** pour l'identification des sentiers et la mise en valeur des richesses du territoire ;

2. Une démarche de **consultation et de mobilisation des acteurs** du territoire afin de parvenir à un projet fédérateur et cohérent.

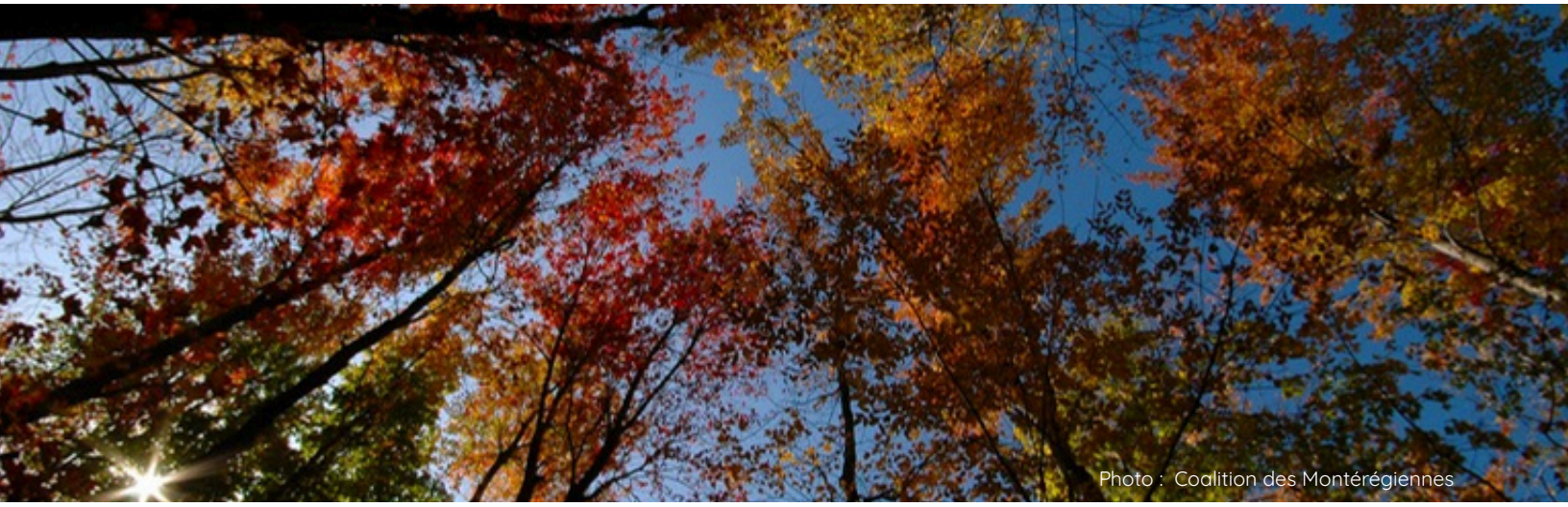

Photo : Coalition des Montérégiennes

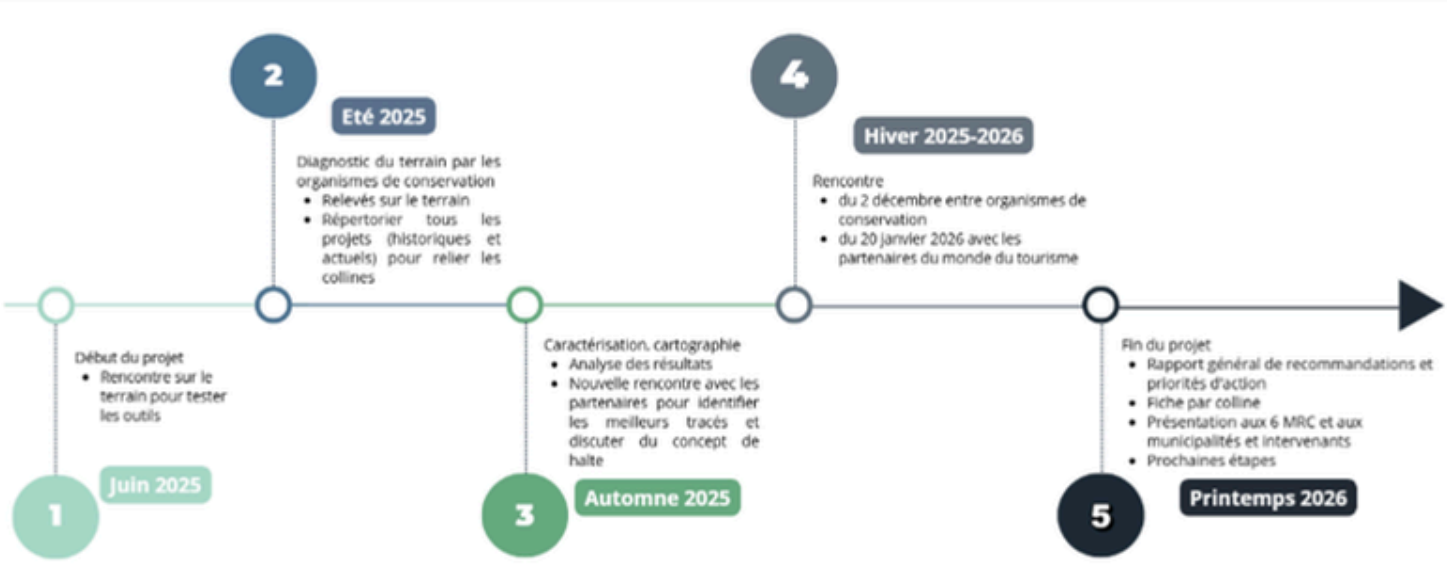

1. Un diagnostic des parcours et attraits actuels sur le territoire

Une première étape dans la démarche de conception a été de recueillir et de cartographier les données existantes sur le terrain en ce qui concerne :

- les réseaux cyclables et de randonnée (4 saisons),
- les attraits touristiques et culturels
- les services aux visiteurs (hébergement, restauration, commerces, etc.).

En plus de répertorier les sentiers déjà existants, une analyse terrain a été réalisée durant l'été et l'automne 2025 en collaboration avec les organismes de conservation qui œuvrent sur le territoire de chacune des collines.

L'analyse terrain a permis de caractériser le réseau routier pour le déplacement à vélo afin de déterminer quelles routes devraient faire partie d'un réseau cyclable local ou régional. Les données recueillies sur l'infrastructure existante (largeur de l'accotement, vitesse, signalisation, etc.) et sur la beauté des paysages sur les parcours ont permis de constater l'importance d'aménager des itinéraires sécuritaires pour partir à la découverte des paysages riches et variés. Le tableau suivant présente les catégories de données récoltées.

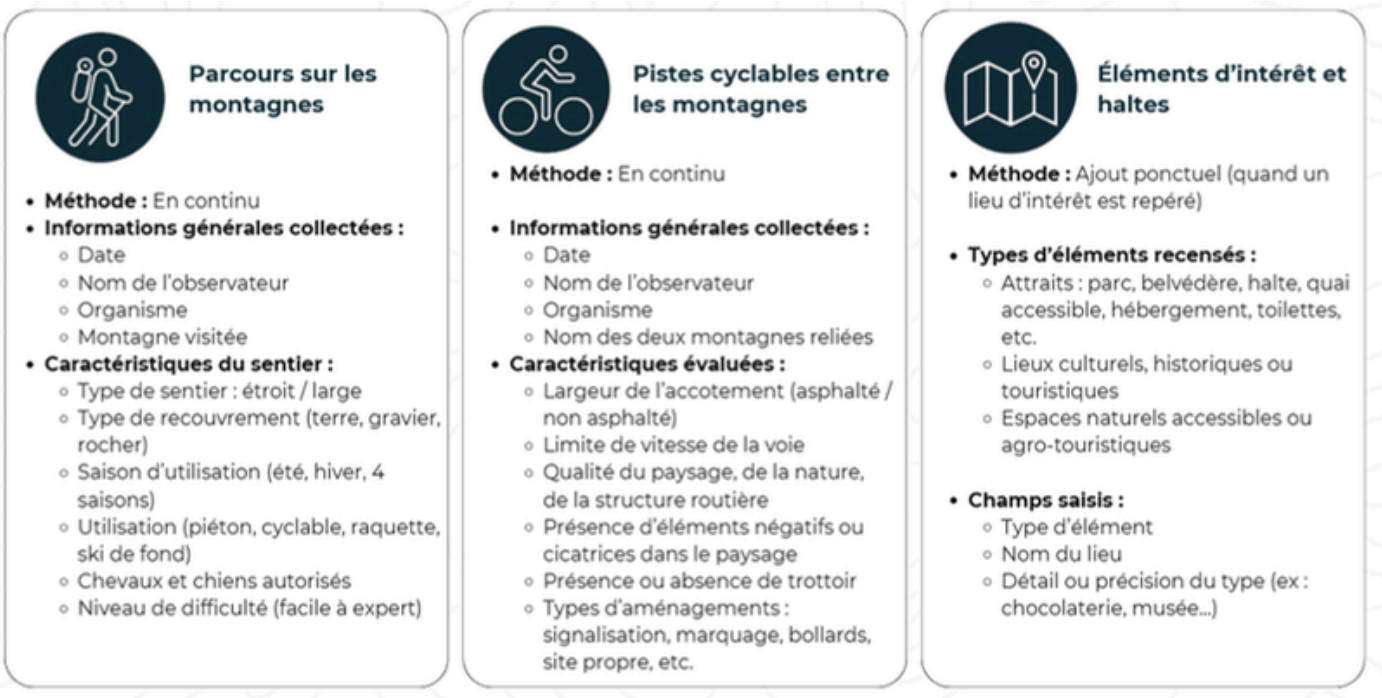

Parcours sur les montagnes

- **Méthode :** En continu
- **Informations générales collectées :**
  - Date
  - Nom de l'observateur
  - Organisme
  - Montagne visitée
- **Caractéristiques du sentier :**
  - Type de sentier : étroit / large
  - Type de recouvrement (terre, gravier, rocher)
  - Saison d'utilisation (été, hiver, 4 saisons)
  - Utilisation (piéton, cyclable, raquette, ski de fond)
  - Chevaux et chiens autorisés
  - Niveau de difficulté (facile à expert)

Pistes cyclables entre les montagnes

- **Méthode :** En continu
- **Informations générales collectées :**
  - Date
  - Nom de l'observateur
  - Organisme
  - Nom des deux montagnes reliées
- **Caractéristiques évaluées :**
  - Largeur de l'accotement (asphalté / non asphalté)
  - Limite de vitesse de la voie
  - Qualité du paysage, de la nature, de la structure routière
  - Présence d'éléments négatifs ou cicatrices dans le paysage
  - Présence ou absence de trottoir
  - Types d'aménagements : signalisation, marquage, bollards, site propre, etc.

Éléments d'intérêt et haltes

- **Méthode :** Ajout ponctuel (quand un lieu d'intérêt est repéré)
- **Types d'éléments recensés :**
  - Attraits : parc, belvédère, halte, quai accessible, hébergement, toilettes, etc.
  - Lieux culturels, historiques ou touristiques
  - Espaces naturels accessibles ou agro-touristiques
- **Champs saisis :**
  - Type d'élément
  - Nom du lieu
  - Détail ou précision du type (ex : chocolaterie, musée...)

2. Participation des partenaires du milieu

En plus du diagnostic des infrastructures existantes et des tracés potentiels, la participation des partenaires s'est déroulée en deux temps. D'abord plusieurs rencontres ont été menées avec des intervenants-clés du territoire.

En parallèle, une rencontre sous la forme d'un atelier de travail tenue le 20 janvier 2026 a permis de faire émerger une vision commune autour du projet, tout en identifiant les forces existantes, les enjeux à considérer et les conditions de réussite pour structurer le projet. Enfin, des échanges ont aussi eu lieu avec des gestionnaires de réseaux afin d'enrichir la réflexion et la mise en œuvre du projet.

20
rencontres individuelles

Plus de vingt rencontres individuelles ont été menées avec divers acteurs du territoire, dont :

- La SÉPAQ
- La Réserve naturelle Gault de l'Université McGill
- Rando Québec
- La Direction de la santé publique de la Montérégie
- Des municipalités
- Les MRC responsables de l'aménagement du territoire.
- Des représentants des nations autochtones Kanien'kehá:ka et W8banaki.



Photo : Nicolas Jaffré

L'atelier de travail de janvier a permis de rassembler 35 personnes issues de milieux variés liés au projet. On y retrouvait :

- Des entreprises et organismes œuvrant en plein air et en conservation ;
- Des associations touristiques et de développement économique ;
- Des représentants de la santé publique et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;
- Des entreprises privées ;
- Des représentants de municipalités et de MRC.

Cette diversité d'acteurs a permis de croiser les expertises et de consolider une vision commune du projet. Voir document synthèse de la rencontre en annexe.

Enfin, des échanges ont eu lieu avec des gestionnaires de réseaux existants comme La route bleue, la Véloroute des Bleuets ou encore Gravelle Laurentides, etc. afin d'alimenter la réflexion, de mieux comprendre leurs modèles de gouvernance, les choix effectués et les apprentissages tirés. Ces discussions ont servi à orienter les réflexions sur la gouvernance la plus adaptée pour assurer une gestion cohérente et durable du projet.

La liste des personnes rencontrées à ce jour est présentée en annexe.









LES TRACÉS CYCLABLES ET PÉDESTRES PROPOSÉS

PARTIE 4

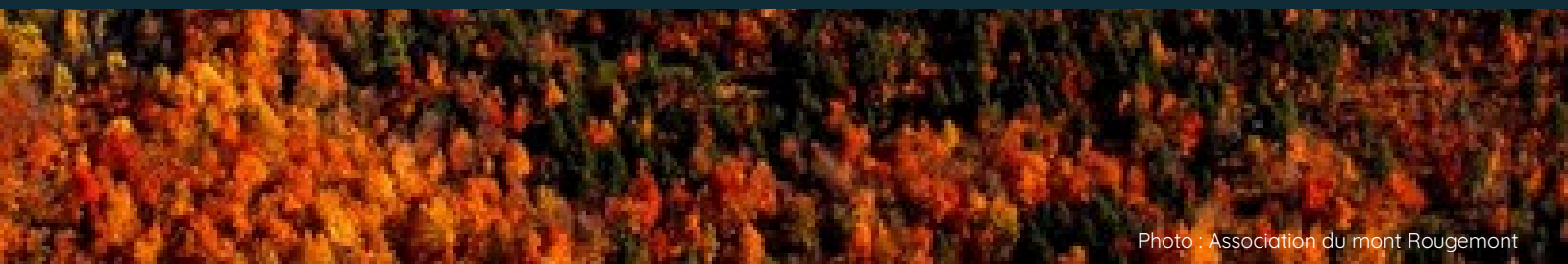

Photo : Association du mont Rougemont

1. Grands constats de l’analyse qui ont orienté les recommandations

Fruits de cette grande démarche d’échanges et de concertation avec des acteurs sur le territoire, nous avons identifié :

- Un **grand parcours cyclable** reliant les collines entre elles.
- Des **chemins alternatifs** pour une diversité d’expériences.
- Différents **parcours de randonnée variant entre 5 et 15 km** sur ou au pourtour de chacune des collines.

À la suite des rencontres et des discussions, plusieurs constats communs ont émergé, permettant de préciser les grandes orientations du Chemin des Montérégiennes.

Ils souhaitent UN RÉSEAU :

1. **Sécuritaire**
   c’est-à-dire un réseau élargi de voies cyclables/piétonnes idéalement séparées des voitures qui permettent de faire les principaux déplacements à vélo ou à pied de façon sécuritaire et dans le respect des différents usagers (enfants, sportifs, familles, personnes à mobilité réduite, etc.). Les voies partagées, sécuritaires ou hors route sont privilégiées et les tronçons problématiques sont évités.

2. **Interrelié et donnant accès à des milieux naturels et à des attraits agrotouristiques**
   afin de favoriser l'économie locale, la mobilité active et la mise en valeur des milieux de vie des communautés. Les axes cyclables et pédestres doivent être dotés de points de services (toilettes, eau, réparation) qui facilitent les déplacements entre municipalités et la découverte des milieux naturels et des attraits agrotouristiques.

3. **Pratique**
   c’est-à-dire des circuits qui donnent accès aux commerces, aux infrastructures municipales, aux producteurs locaux et aux écoles à partir des milieux de vie.

4. **Où il est possible de pratiquer une large gamme d’activités**
   allant de la randonnée et l’observation d’oiseaux à la découverte culturelle.

Dans la mise en œuvre, plusieurs éléments clés ont été identifiés :

Engagement et planification territoriale concertée

La mise en œuvre du Chemin des Montérégiennes est perçue comme un projet à moyen et long termes, nécessitant des appuis politiques clairs et une planification régionale coordonnée.

Bonifier l'offre actuelle

L'analyse du territoire a démontré qu'il existe déjà un réseau de pistes cyclables asphaltées et non asphaltées municipales et régionales, de sentiers et de routes vertes. Les participants ont souligné l'importance de miser d'abord sur les tracés déjà existants avant d'en créer de nouveaux.

Les principaux défis seront :

- D'assurer des connexions cohérentes entre les sites ;
- De garantir la sécurité des parcours ;
- De favoriser une fréquentation respectueuse des milieux naturels, particulièrement en dehors des périodes de pointe.

Pour garantir une image de marque, il s'agit de favoriser et bonifier ces infrastructures tout en les mettant davantage en avant à travers la communication.

Les prochaines sections présentent les recommandations pour le réseau en deux volets :

- La proposition d'un parcours régional – Chemin des Montérégiennes ;
- Les recommandations propres à chaque colline – Boucles locales.



Photo : Ville de Montréal - Air Imex Ltée.

2. Le tracé cyclable du Chemin des Montérégiennes

Le parcours régional proposé relie le mont Rigaud au mont Yamaska en mettant en valeur les attraits de la région. En rouge sur la carte, le tracé du Chemin des Montérégiennes totalise près de 410 km.

- Il forme **une grande boucle (332 km)** qui relie les monts Rigaud, Oka, Mont-Royal, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Saint-Grégoire, Rougemont et Yamaska.
- **Des boucles alternatives (78 km)** sont aussi proposées pour celles et ceux qui souhaitent parcourir seulement quelques collines sans devoir faire un aller-retour.

Le tracé emprunte les axes les plus intéressants du territoire, incluant plusieurs segments de réseaux cyclables existants.

Il relie les principaux sites touristiques, naturels et patrimoniaux, tout en connectant les villages aux centres urbains.



332 km

d'infrastructures cyclables

dont 236 km en site propre

Pour le chemin principal des Montérégiennes, on compte 332 km d'infrastructures cyclables, dont 236 km en site propre, **ce qui contribue grandement à la sécurité des usagers**

Photo : Elisa Visiedo

Relier le mont Rigaud à la rive sud du fleuve Saint-Laurent

Le **TRACÉ VERS LE NORD** emprunte le **sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire** et permet de rejoindre les monts Rigaud, Oka et le mont Royal, avant de traverser vers la Montérégie et de rejoindre la Route verte par la montée du chemin Chambly.

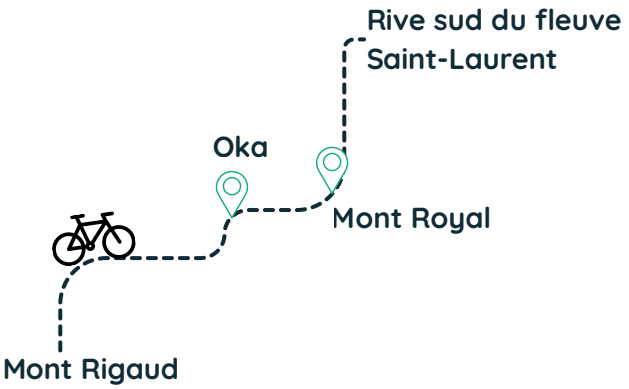

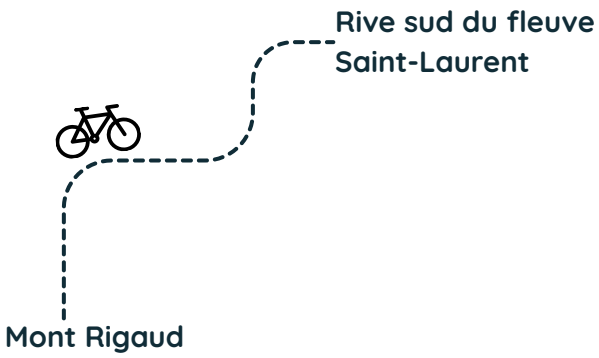

Le **TRACÉ VERS LE SUD** relie plutôt les monts Rigaud et Saint-Bruno en utilisant la **piste cyclable de Soulanges et l'Estacade**, puis rejoint la **Route verte** par la montée du chemin Chambly.

Comme les deux tracés sont interconnectés, il est possible d'en faire une boucle complète.

Monts Saint-Bruno, Saint-Hilaire et Rougemont

À partir de la montée du chemin Chambly, le parcours longe la rivière Richelieu en empruntant le sentier Oka–Mont-Saint-Hilaire pour rejoindre les monts Saint-Bruno et Saint-Hilaire. Les monts Saint-Hilaire et Rougemont sont reliés par des chemins municipaux et régionaux. En passant par le rang Saint-Louis, le rang du Haut-Cordon et le rang de la Grande-Caroline, il est possible de contourner le mont Rougemont et de rejoindre la Route des Champs.

Monts Yamaska et Saint-Grégoire

Depuis la montée du chemin Chambly, le tracé rejoint la Route des Champs jusqu'au mont Yamaska. En bifurquant à Saint-Césaire par la route 223, puis en empruntant la rue Notre-Dame, le rang du Pipeline et le chemin Saint-François, on atteint Saint-Angèle-de-Monnoir. De là, le rang du Fort-George et le chemin du Sous-Bois permettent de rejoindre le mont Saint-Grégoire. Pour revenir vers le mont Yamaska, le Chemin des Montérégiennes propose de rejoindre la Montérégiade, puis de suivre la Route des Champs. Il est ensuite possible de revenir vers les collines à l'ouest ou de poursuivre vers l'Estrie en empruntant l'Estriade.

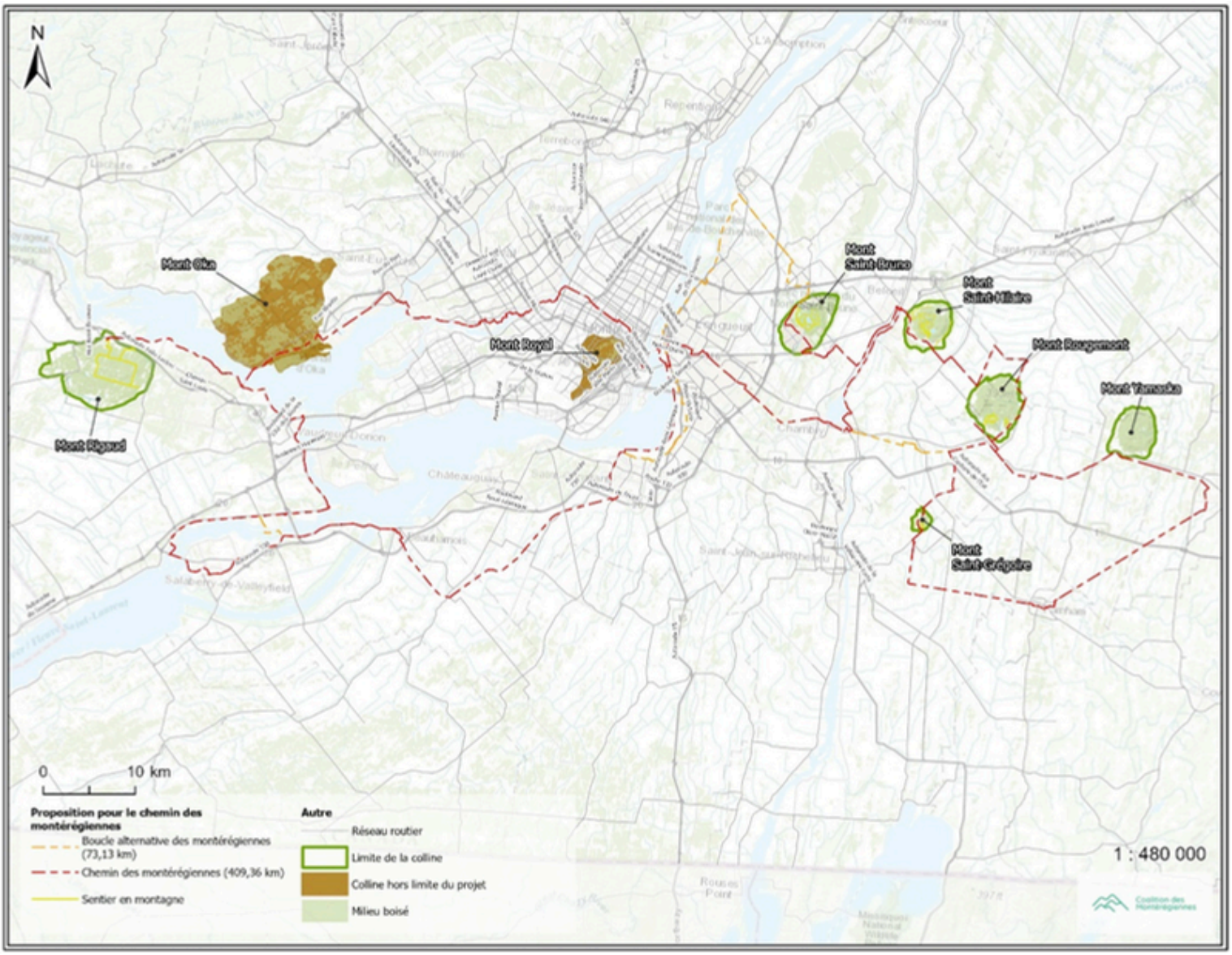



Photo : Gilles Croteau

Boucles alternatives

Les **boucles alternatives**, en jaune sur la carte, totalisent 78 km et permettent de créer des circuits entre différentes collines.

- Sur ces tronçons, 68 km disposent d'infrastructures cyclables (sites propres, signalisation, marquage au sol, bollards, etc.).

78 km

de boucles alternatives

68 km

d'infrastructures cyclables

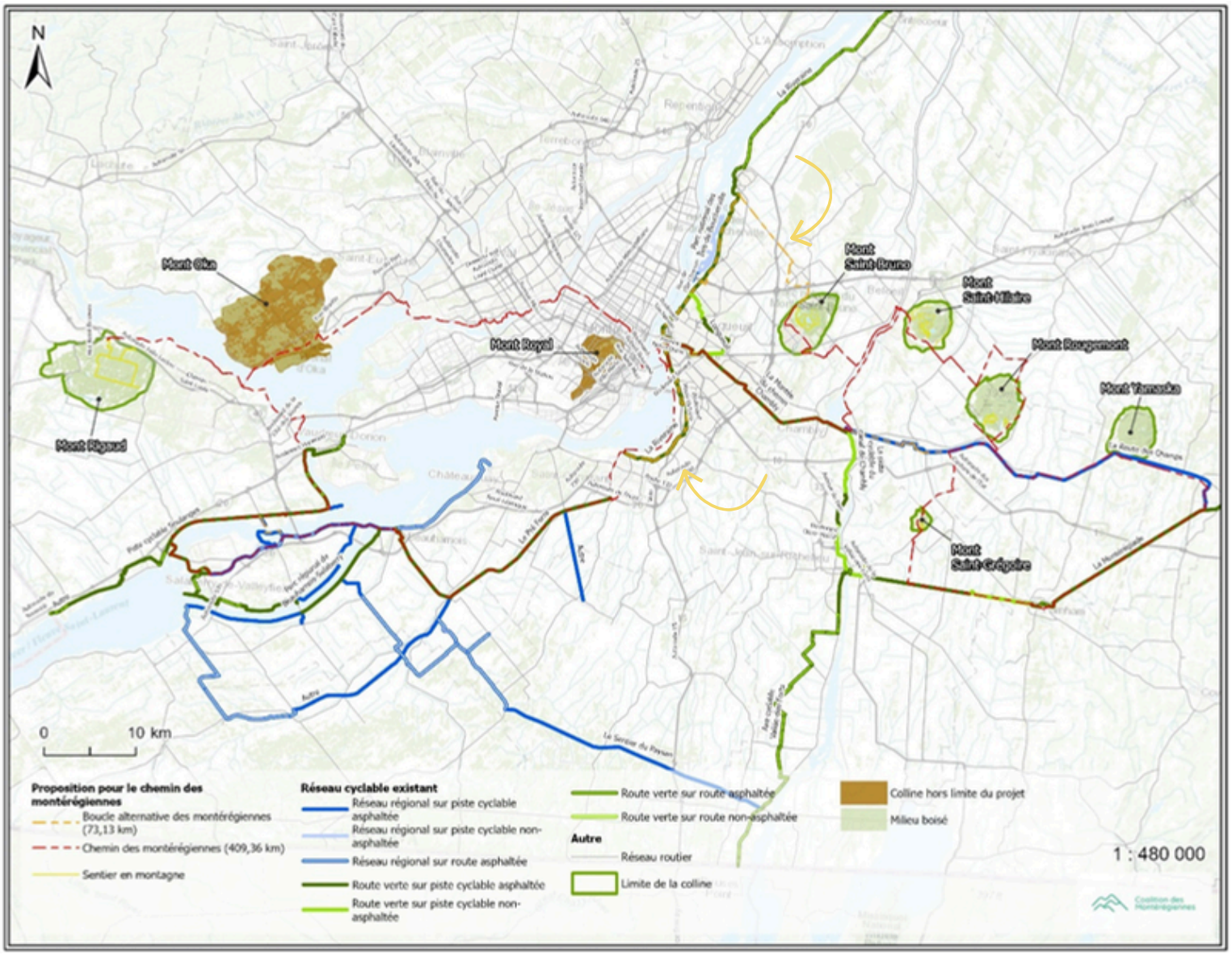

2. Le tracé : les parcours pédestres des Montérégiennes

Pour chaque colline, des boucles de randonnée pédestre de 5 à 15 km ont été élaborées. Les sentiers choisis répondent, entre autres, aux enjeux déterminés par **l'étude de la Chaire de Tourisme de l'UQAM**, à savoir :

- La **mise en avant de la beauté des paysages** (74 % des répondants) ;
- Des **coûts abordables** (61 % des répondants)
- Et une **communication suffisante autour de l'offre** (53 % des répondants).

Ils permettent ainsi de **relier les noyaux villageois, les attraits agrotouristiques et offrent un regard sur les milieux naturels.**



Photo : Gilles Croteau

SECTEUR MONT RIGAUD

Le mont Rigaud offre un réseau de sentiers principalement axé sur des randonnées courtes et accessibles au cœur d'un vaste massif boisé.

Les circuits du mont Rigaud misent principalement sur :

- **La découverte du couvert forestier ;**
- **La proximité du lac des Deux Montagnes ;**
- **La diversité des accès à la montagne.**

Bien que relativement courts, ils s'appuient sur un **vaste réseau de sentiers existants visible sur la carte**, permettant éventuellement de prolonger l'expérience pour les randonneurs plus expérimentés. Trois circuits locaux ont été identifiés :

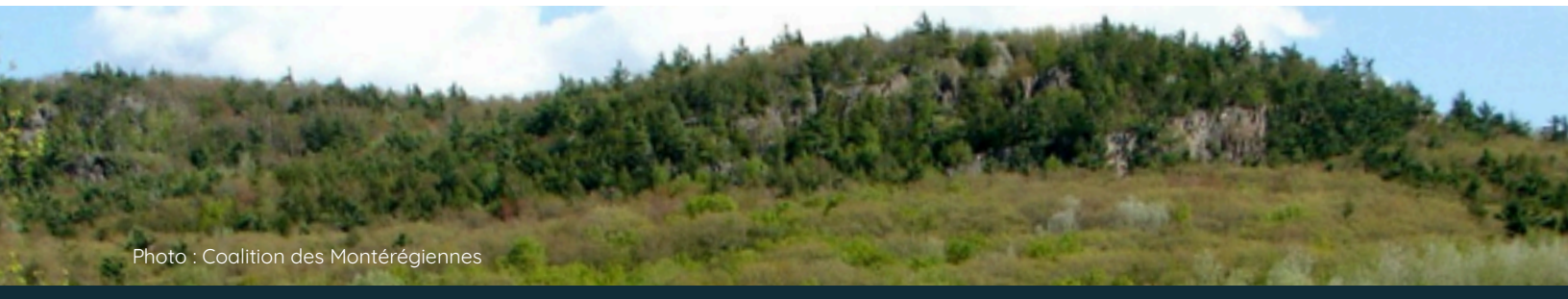

Photo : Coalition des Montérégiennes



Photo : Sophie Lemaire

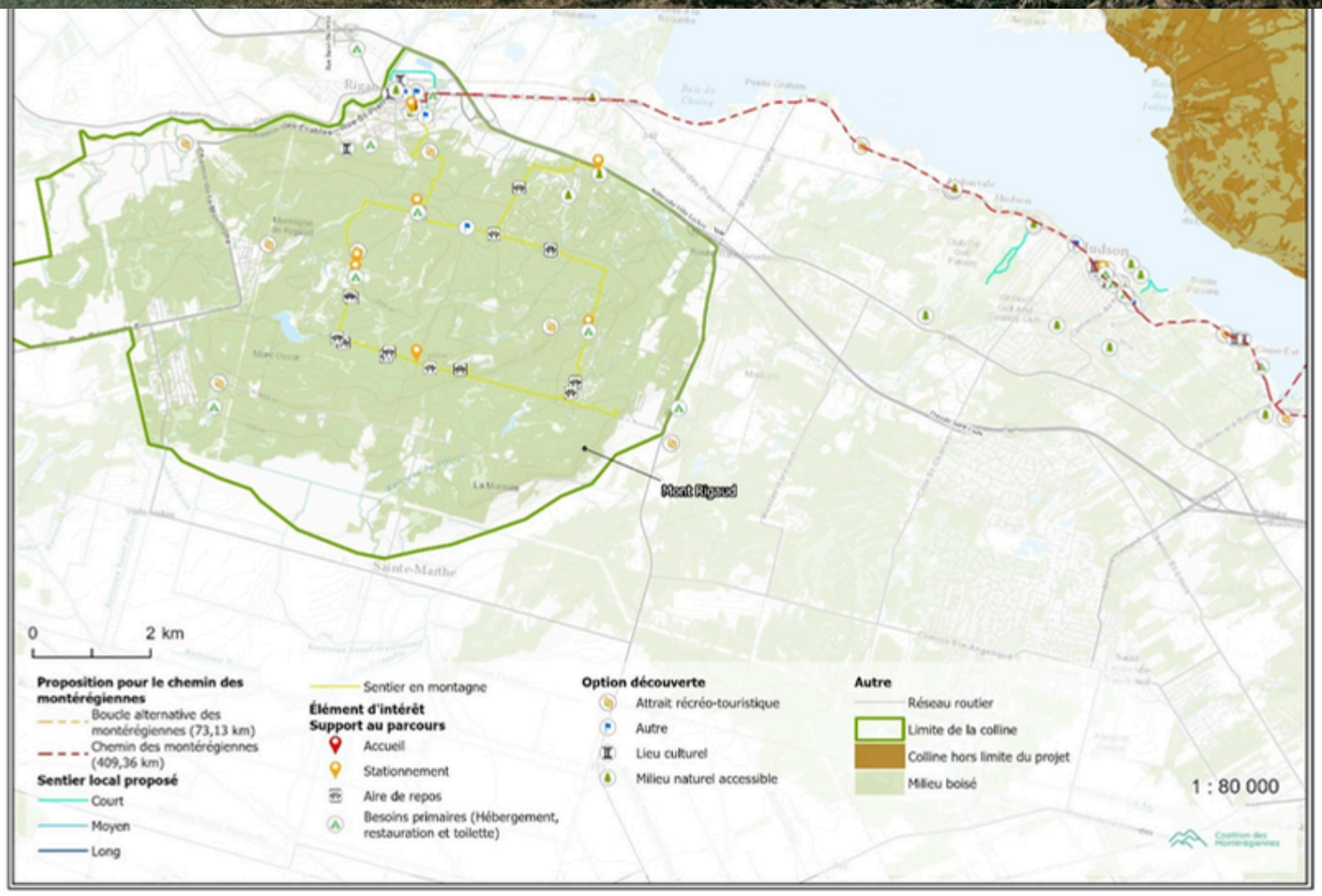

SECTEUR MONT SAINT-BRUNO

Le parc national du Mont-Saint-Bruno offre un **réseau de plus de 27 km de sentiers qui sillonnent à travers :**

- Cinq lacs ;
- Un verger ;
- Une diversité d'écosystèmes.

Dans le cadre du chemin des Montérégiennes, les boucles proposées sortent du périmètre du parc national et visent surtout des liaisons urbaines dans les secteurs de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand.



Photo : Ville de Montréal - Air Imex Ltée

Circuits de découverte	Longueur et durée	Catégorie
Sentier du lac Montpellier - Ce très court parcours est aménagé dans le secteur est de la colline, à proximité du lac Montpellier et de Saint-Basile-le-Grand. Il offre une promenade accessible permettant de découvrir un milieu naturel de proximité et un plan d'eau emblématique du mont Saint-Bruno. En été, il est aussi possible de se rafraichir aux jeux d'eau du parc de Montpellier.	1 km	Circuit court
Tour du lac du Village - Ce parcours permet de faire le tour du lac du Village, situé au pied du mont Saint-Bruno. Le circuit principalement sur route offre un accès privilégié au lac du Village et ses paysages relaxants. Le circuit vous amène aussi par le Centre d'exposition du vieux Presbytère qui accueille et présente les œuvres d'artistes contemporains de toutes les disciplines. La boucle constitue une excellente introduction au territoire du mont Saint-Bruno et permet de découvrir la nature urbaine.	2 km	Circuit court
Boucle du lac de la Carrière Goyer - Les carrières de pierre de Saint-Bruno font partie de l'histoire de la ville en plus de façonner le paysage de Saint-Bruno et offrent une fenêtre sur sa géologie. Ce circuit met en valeur le secteur du lac Goyer, dont l'origine est liée à une ancienne carrière aujourd'hui désaffectée. Avec le temps, l'excavation s'est remplie d'eau pour former un lac qui offre un paysage singulier. Le parcours permet également de découvrir les boisés environnants, les habitats naturels et les paysages caractéristiques du mont Saint-Bruno, dans le cadre d'une randonnée accessible et adaptée à une clientèle familiale.	3 km	Circuit court
Tournée des Parcs - La Tournée des Parcs constitue le principal circuit de découverte du secteur. Ce parcours relie plusieurs espaces verts, parcs urbains et points d'intérêt situés autour du mont Saint-Bruno. Ce circuit de longue distance permet de découvrir à la fois le milieu naturel du mont Saint-Bruno et les quartiers environnants.	9 km	Circuit court

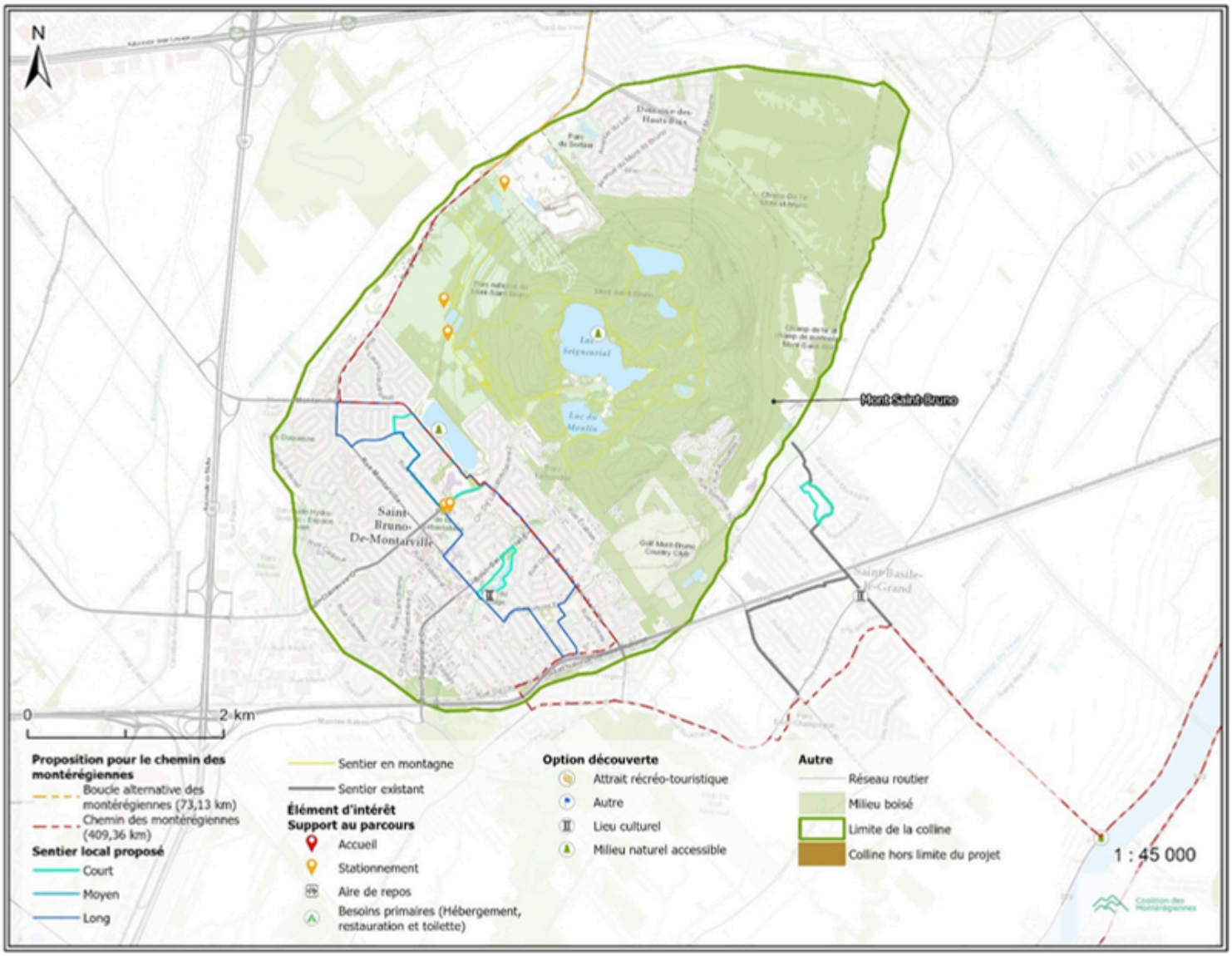


Photo : Mélanie Simard

SECTEUR MONT-SAINT-HILAIRE

Le cœur du mont Saint-Hilaire est constitué de la Réserve naturelle Gault de l'Université McGill et offre **plus de 25 km de sentiers aux centaines de milliers de randonneurs** qui fréquentent le lieu annuellement.

Les parcours proposés permettent de sortir de la colline pour découvrir à la fois le **patrimoine naturel exceptionnel de la montagne et les principaux pôles récréotouristiques** qui l'entourent.


Photo : Ville de Montréal - Air Imex Ltée

Circuits de découverte	Longueur et durée	Catégorie
Boucle d'Otterburn Park - Situé dans le secteur ouest, ce parcours traverse les quartiers résidentiels et le bois des Bosquets d'Otterburn Park. D'une superficie de 37,84 hectares, soit l'équivalent de 53 terrains de football, les Bois des Bosquets abritent une faune et une flore exceptionnelles. Au printemps, un concert attend les randonneurs pendant la saison des amours des grenouilles. Ce circuit permet de découvrir le cadre de vie au pied de la montagne tout en profitant de points de vue dégagés sur le massif.	5 km	Circuit moyen
Circuit du piémont – MSH - La Réserve naturelle du Piémont-du-Mont-Saint-Hilaire accueille les visiteurs au cœur d'une des forêts les plus anciennes du Québec. Ce circuit résulte d'années de conservation volontaire et de travaux d'aménagement afin d'offrir l'accès. En parcourant les sentiers au pied de la falaise, le visiteur découvre les merveilles de la montagne et de sa nature unique.	5 km	Circuit moyen
Circuit du piémont - SJB - Ce circuit offre la plus belle vue sur le mont Rougemont. Situé à Saint-Jean-Baptiste et traversant une ancienne sablière, ce circuit permet de marcher entre vergers et forêt ancienne, tout en profitant d'une vue imprenable sur la vallée agricole entre les monts Saint-Hilaire et Rougemont. Dans la partie forestière, il est possible de croiser des cavaliers sur leur monture, ce qui demande un partage respectueux des lieux entre usagers. Ce circuit offre une toute nouvelle perspective.	5 km	Circuit moyen
Circuit des réserves naturelles - Ce parcours suit principalement le versant nord de la montagne, à proximité de la Réserve naturelle Gault et de la Réserve naturelle du piémont du mont Saint-Hilaire. Il permet de longer certains des plus beaux secteurs boisés du mont Saint-Hilaire et d'observer les milieux naturels qui ont fait la renommée de la colline. Le tracé offre plusieurs perspectives sur les falaises et les pentes forestières de la montagne.	7 km	Circuit moyen

Grand Tour du mont Saint-Hilaire - Ce parcours constitue l'expérience la plus complète du secteur. Il quitte le pied de la montagne pour rejoindre les paysages agricoles et récréotouristiques du Domaine Rouville avant de revenir vers le noyau urbain. La boucle permet d'apprécier la silhouette du mont Saint-Hilaire sous différents angles tout en traversant un territoire où se côtoient nature, agriculture et villégiature. Principalement situé sur route, ce circuit permet de découvrir les vergers et les vignobles du Chemin de la Montagne. Les plus gourmands voudront peut-être faire un détour pour goûter le fromage de chèvre et le miel local.	11 km	Circuit long

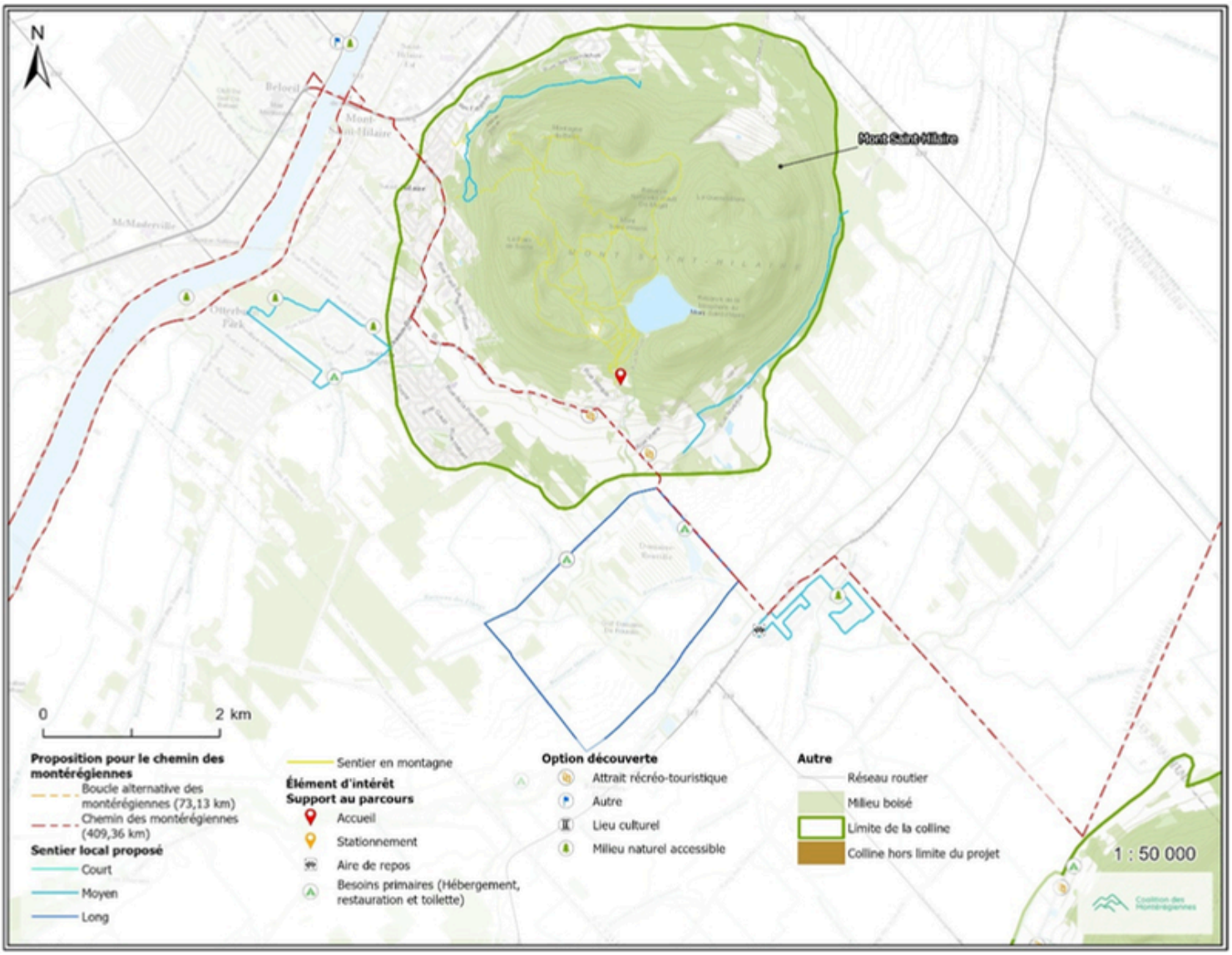

SECTEUR MONT ROUGEMONT

Les circuits proposés à Rougemont sont fortement structurés autour de deux éléments distinctifs du territoire :

- Le mont Rougemont lui-même;
- Le paysage de vergers qui l'entoure.

Les parcours courts privilégient la **découverte du village** et des liens de proximité avec Saint-Césaire, tandis que les circuits moyens et longs permettent d'apprécier davantage le **caractère agricole, les panoramas sur la colline et les connexions régionales**.

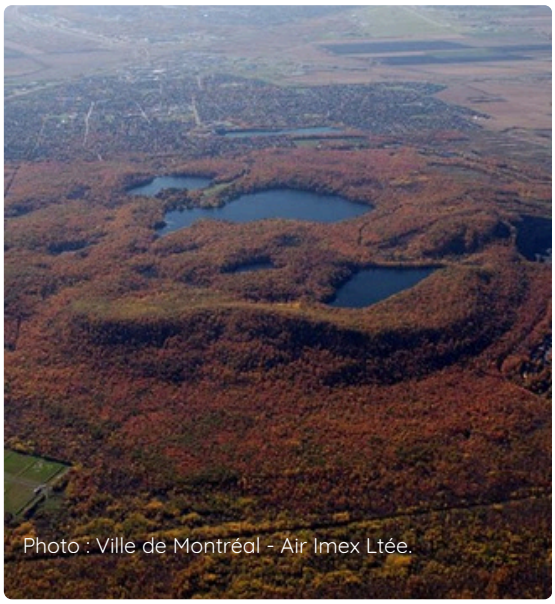

Photo : Ville de Montréal - Air Imex Ltée.

Circuits de découverte	Longueur et durée	Catégorie
Promenade du village - Ce court parcours se concentre dans le noyau villageois de Rougemont et ses abords immédiats. Il permet de découvrir le cœur du village de Rougemont et son cadre champêtre. Le parcours offre de belles perspectives sur la colline tout en traversant les secteurs résidentiels. Accessible à tous, il constitue une introduction agréable au territoire et à son patrimoine agricole.	3 km	Circuit court
Marche de Saint-Césaire - Ce parcours permet de découvrir les milieux urbains et agricoles de Saint-Césaire à travers un paysage typiquement montérégien. Entre parcs et milieux ruraux, ce parcours facile et accessible favorise la découverte du territoire à un rythme tranquille.	4 km	Circuit court
Boucle des vergers - Ce circuit intermédiaire propose une exploration du piémont du mont Rougemont en traversant plusieurs secteurs agricoles emblématiques. À partir du secteur villageois, le parcours suit les routes et chemins en piémont du mont Rougemont. Sur le rang de la Montagne comme sur celui de la petite Caroline, le randonneur croisera vergers et vignobles offrant de nombreux points de vue sur la colline et lui permettant de goûter aux spécialités locales. Il représente un excellent compromis entre randonnée de découverte et immersion dans le paysage rural.	7 km	Circuit moyen

Circuit des deux villages - Ce parcours assure la connexion entre Rougemont et Saint-Césaire. En empruntant les axes ruraux situés au sud de la montagne, il permet de découvrir la continuité des paysages agricoles de la région et d'apprécier le mont Rougemont comme point de repère dominant du territoire. Il constitue également une composante importante du futur réseau du Chemin des Montérégiennes.	9 km	Circuit long
Grand Tour de Rougemont - Ce circuit permet d'effectuer une vaste boucle autour du mont Rougemont et de découvrir plusieurs vergers, vignobles et érablières. Le tracé offre une diversité de paysages, alternant entre milieux agricoles, secteurs boisés et panoramas sur la montagne. Grâce à sa longueur, il permet une découverte approfondie de l'identité de Rougemont et de goûter les spécialités locales. Le visiteur pourra se laisser tenter par des cidres, des pommes croquantes et des cornets à l'érable.	10 km	Circuit long

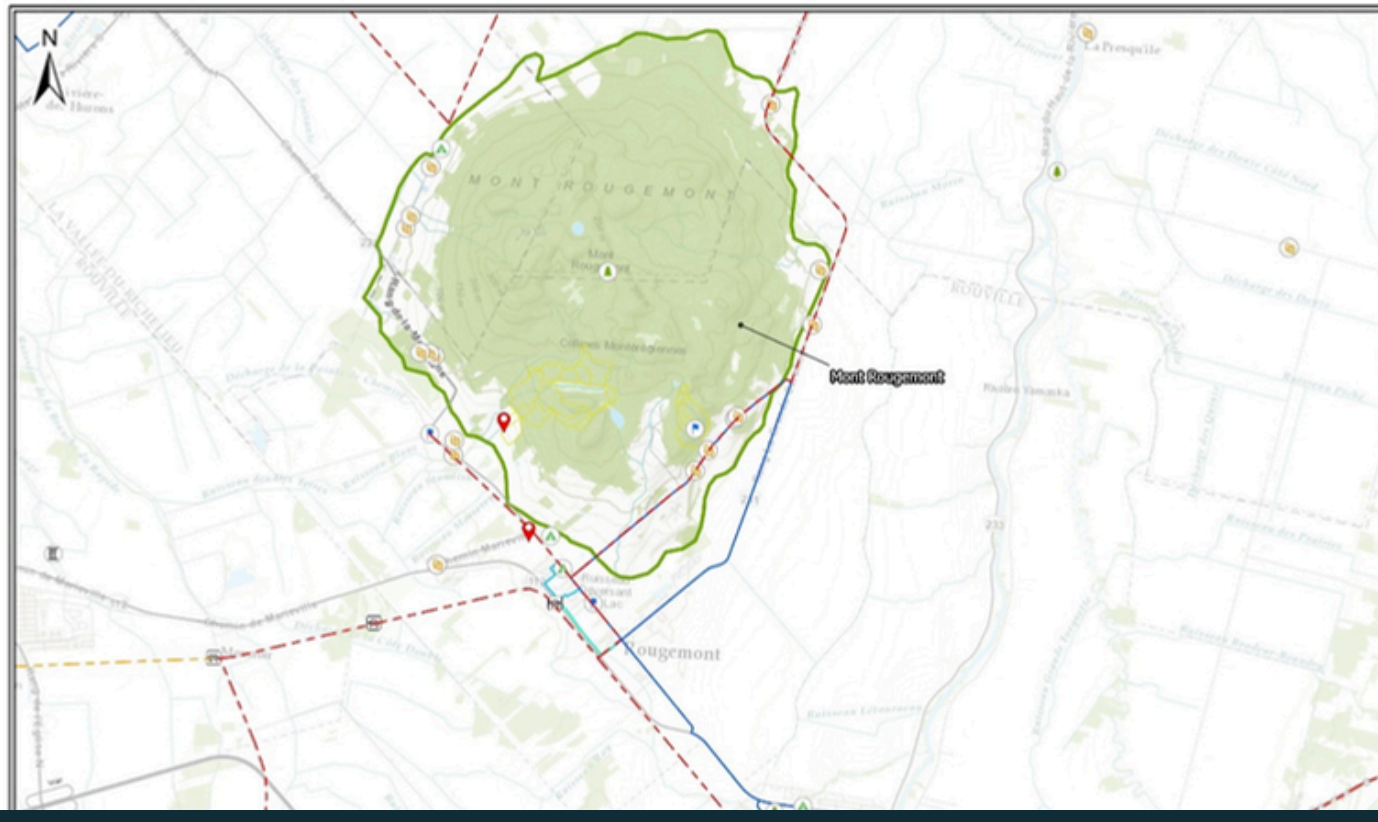

SECTEUR MONT SAINT GRÉGOIRE

Les circuits du mont Saint-Grégoire mettent davantage l'accent sur la **découverte des paysages ruraux et agricoles** que sur une immersion en montagne. Ensemble, ils permettent de relier les noyaux villageois de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Angèle-de-Monnoir tout en offrant des points de vue privilégiés sur la colline.

Circuits de découverte	Longueur et durée	Catégorie
Promenade de Sainte-Angèle - Ce parcours de proximité se situe dans le noyau villageois de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Son tracé forme une courte boucle accessible qui relie différents services et espaces verts de la municipalité tout en offrant des vues sur le mont Saint-Grégoire au loin. En été, il est possible de faire une pause aux jeux d'eau du parc Noël-Dubé afin de vous y rafraichir.	3 km	Circuit court
Ligne du piémont - À pied ou à vélo, ce circuit offre une vue sur le mont Saint-Grégoire. En empruntant les routes de campagne situées au pied du mont, il permet d'apprécier les paysages agricoles, les boisés périphériques et les vues sur le massif. Ce tracé permettra de voir le monument du Frère André et de rejoindre le village de Mont-Saint-Grégoire.	5 km	Circuit moyen
Boucle des Vergers - Ce parcours propose une découverte approfondie du versant sud du mont Saint-Grégoire. En empruntant le chemin du Sous-Bois, vous croiserez plusieurs vergers et érablières. L'itinéraire permet également de rejoindre l'entrée de CIME Haut-Richelieu, porte d'accès au réseau de sentiers de la montagne. Entre secteurs boisés, panoramas sur la colline et patrimoine agricole montérégien, cette boucle offre une expérience diversifiée mettant en valeur les principaux attraits naturels et paysagers du secteur.	6 km	Circuit moyen



Photo : Coalition des montérégiennes

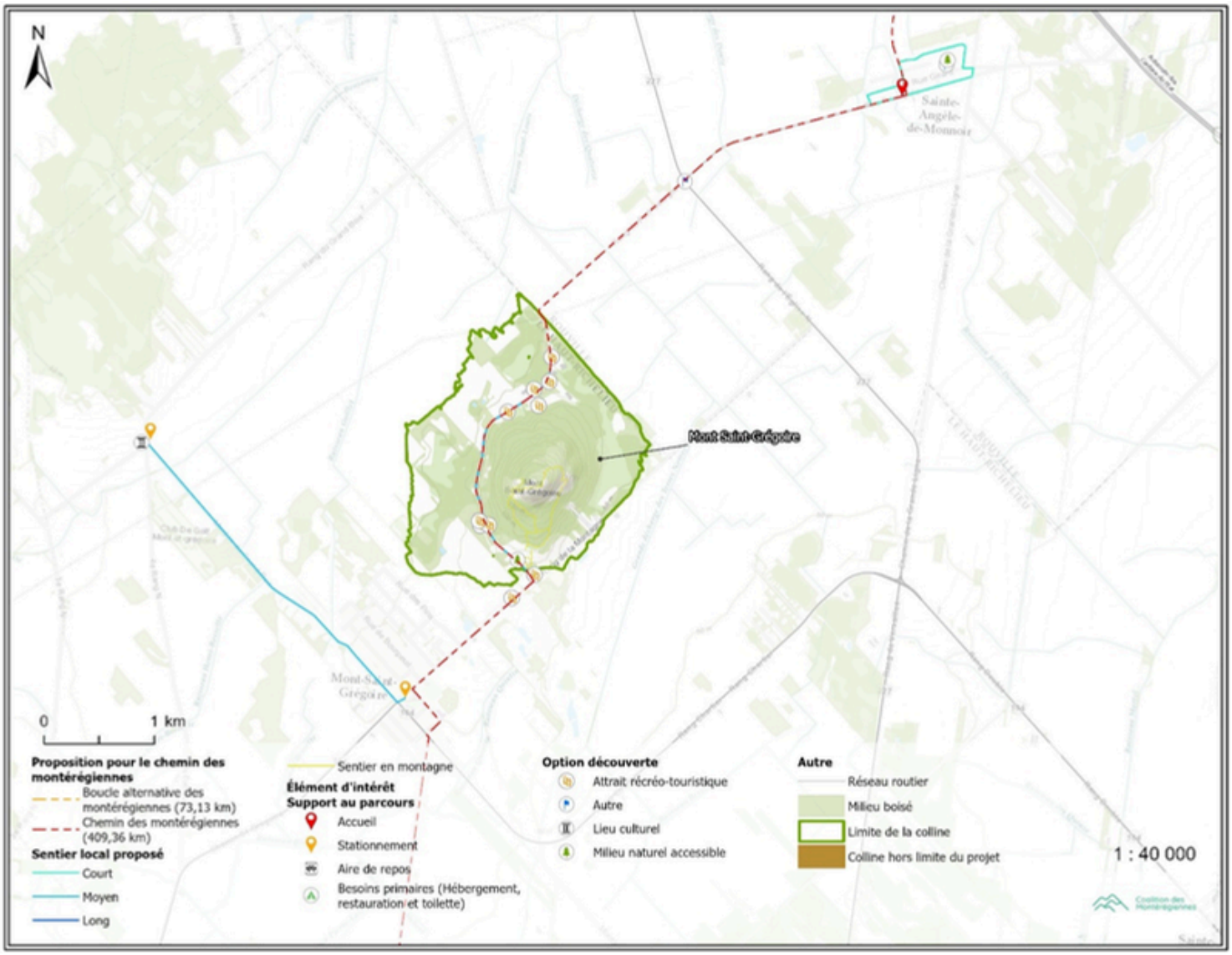



Photo : Coalition des Montérégiennes

SECTEUR MONT YAMASKA

Les circuits du mont Yamaska s'articulent autour d'une même logique : **faire découvrir progressivement le paysage agricole et naturel qui entoure la montagne.**

Circuits de découverte	Longueur et durée	Catégorie
Sentier du village - Le circuit court est concentré dans le noyau villageois de Sainte-Cécile de Milton. Il s'agit d'un parcours de proximité permettant un point de vue sur le mont Yamaska et les paysages agricoles environnants.	3 km	Circuit court
Boucle des vergers - Le circuit moyen propose une exploration des vergers. À partir du secteur de Saint-Paul-d'Abbotsford, il emprunte des routes locales offrant des vues dégagées sur le massif, les vergers, les terres agricoles et les milieux naturels qui l'entourent. Le parcours permet également d'accéder à plusieurs attraits récréotouristiques.	7 km	Circuit moyen
Tour du Mont Yamaska - Ce parcours de longue distance effectue une vaste boucle autour de la colline en reliant plusieurs secteurs situés au pied du mont Yamaska. Le circuit traverse des paysages agricoles typiques de la région et permet d'apprécier la silhouette caractéristique de la montagne sous différents angles. Entre vignobles et vergers, vous vivrez une expérience variée combinant patrimoine naturel et agricole.	15 km	Circuit long
Grand Tour - Pour le randonneur qui souhaite une plus grande aventure, il est possible de prolonger le Tour du mont Yamaska en longeant la rivière et en prenant le pont vers Saint-Pie. Ce parcours permet de découvrir l'ensemble du paysage associé à la montagne : terres agricoles, vallées, cours d'eau, villages et panoramas sur le massif. Ce circuit constitue l'expérience la plus complète du secteur en reliant les différents paysages agricoles, naturels et villageois entourant la montagne.	21 km	Circuit long



Photo : Coalition des Montérégiennes

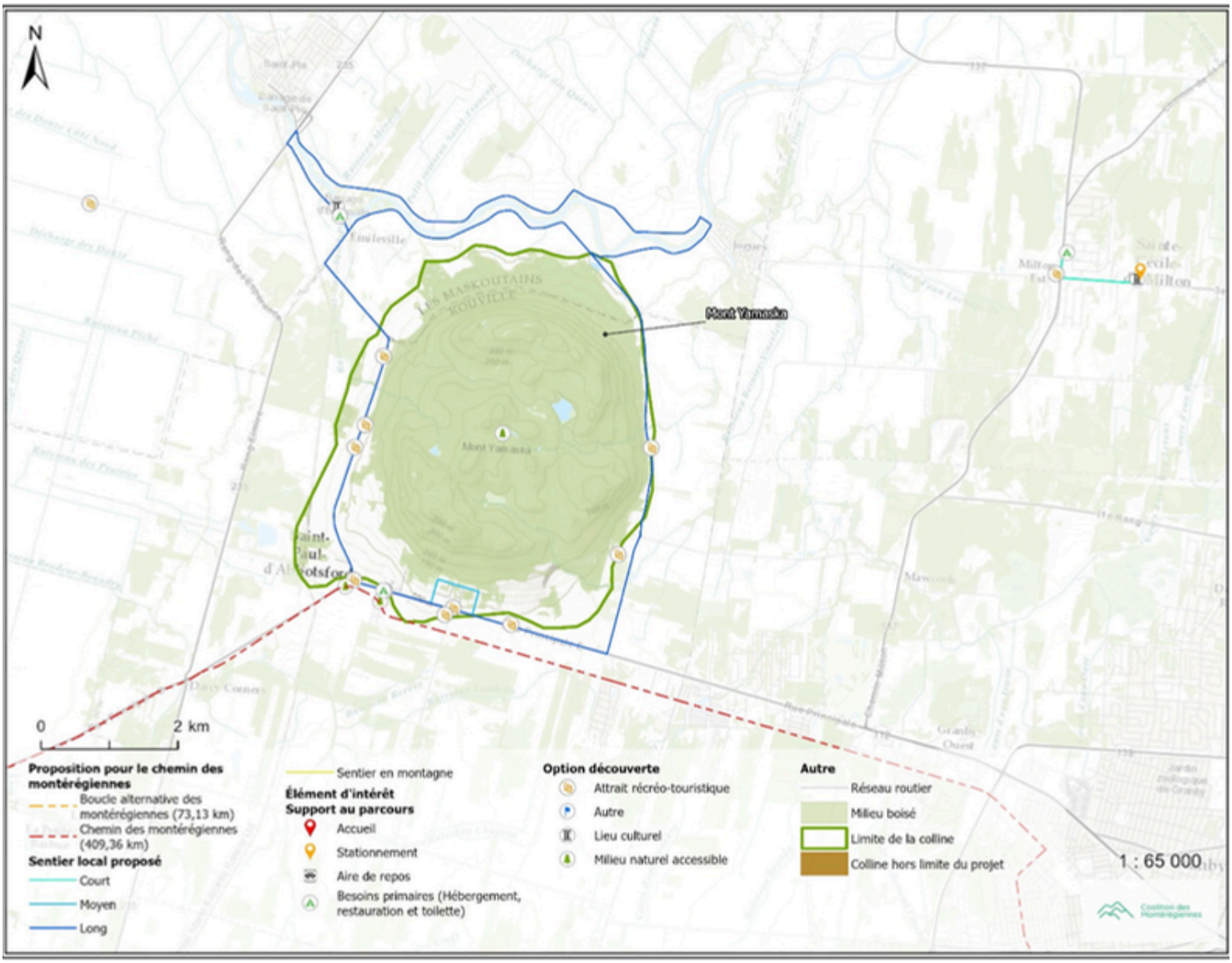

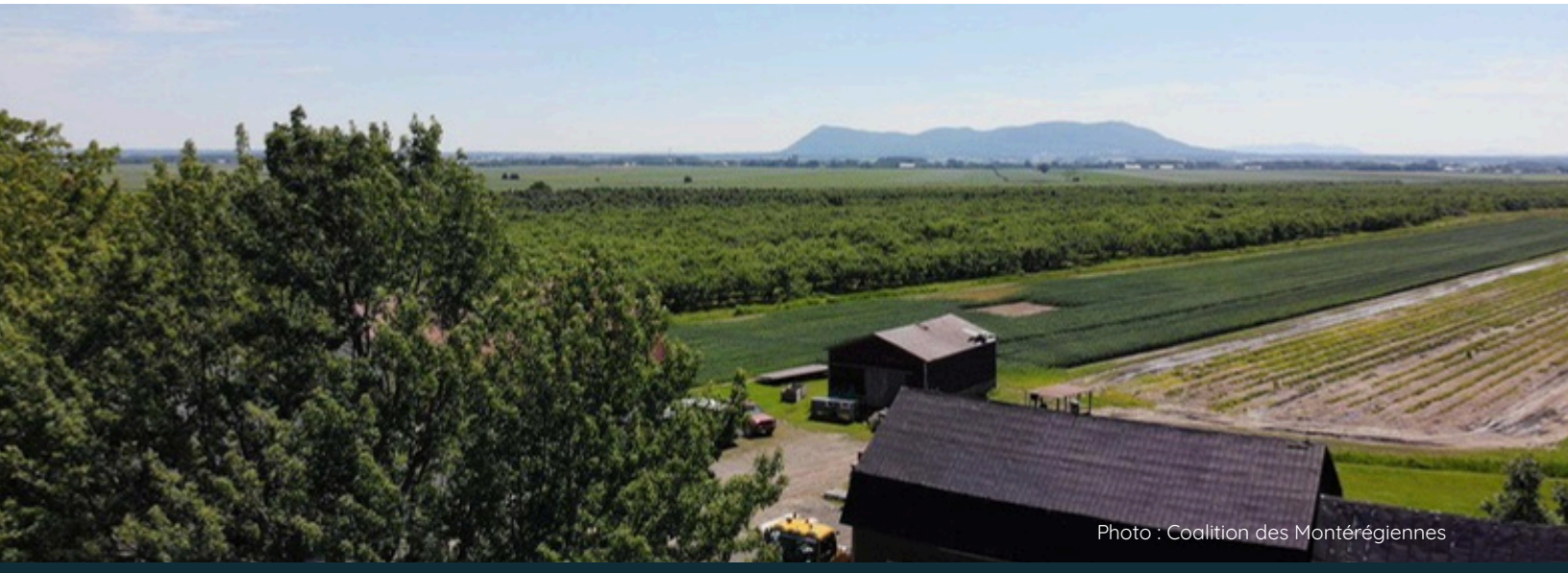

Photo : Coalition des Montérégiennes



HALTES DU CHEMIN DES MONTÉRÉGIENNES

PARTIE 5

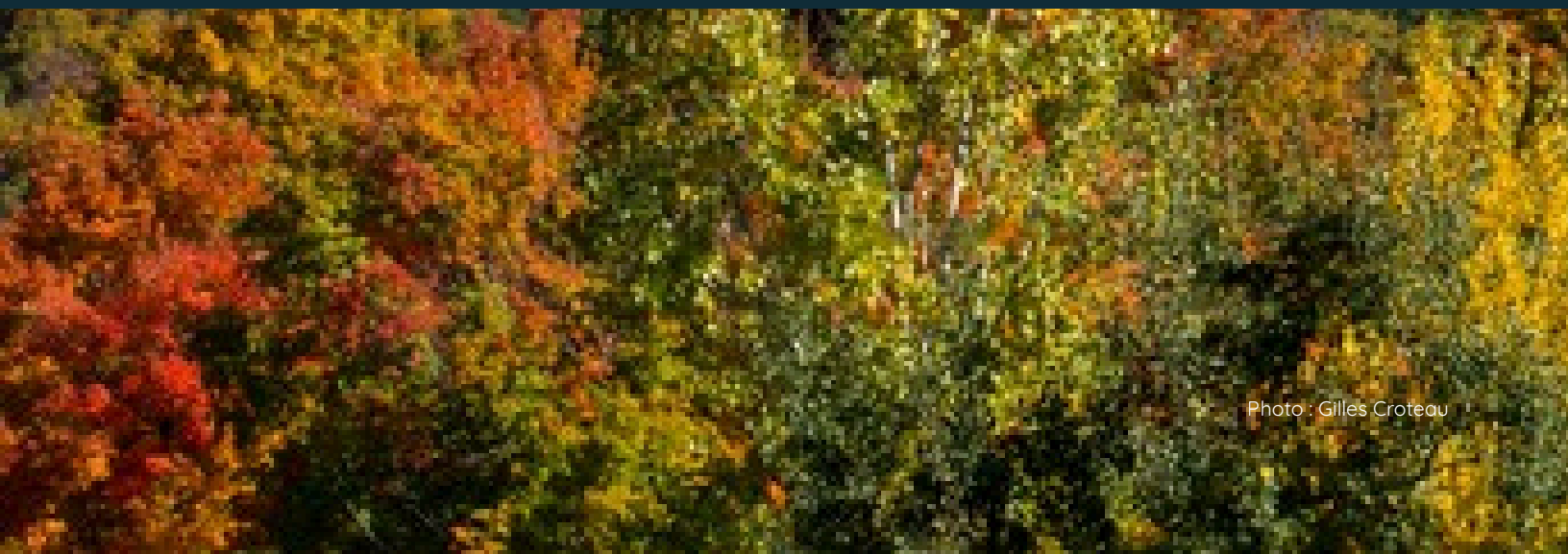

Photo : Gilles Croteau

1. Haltes : plus que de simples lieux d'arrêt

Les haltes constituent des composantes essentielles des réseaux de randonnée pédestre et de plein air. Elles ponctuent les parcours, soutiennent l'expérience des usagers et contribuent à la découverte des territoires traversés. Selon leur emplacement, leur vocation et les équipements qui y sont présents, elles peuvent répondre à des besoins très variés : faire une courte pause, contempler un paysage, s'informer sur un milieu naturel ou culturel, prendre un repas, accéder à des services essentiels ou encore découvrir un aménagement distinctif.

Au-delà de leur fonction pratique, les haltes participent à la qualité globale d'un itinéraire. Elles améliorent le confort, favorisent la sécurité, encouragent les déplacements sur de plus longues distances et créent des occasions de découvrir les paysages, les attraits locaux, les caractéristiques des collines Montérégiennes et les bonnes pratiques à adopter en milieu naturel.

Bien pensées, elles deviennent de véritables points d'ancrage dans le parcours et contribuent à forger l'identité d'un réseau.

Les haltes contribuent directement aux objectifs du Plan Montagne de la région touristique de la Montérégie en :

- mettant en valeur les commerces agrotouristiques, artisanaux et les attraits locaux;
- favorisant la découverte du patrimoine naturel et culturel des collines;
- sensibilisant les visiteurs aux enjeux environnementaux et aux comportements responsables.


Photo : MRC Roussillon


Photo : Parcours Fil rouge


Photo : Ville de McMasterville


Photo : Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

2. Les pratiques observées

La revue des pratiques au Québec et à l'international démontre qu'il n'existe pas de terminologie ou de modèle unique pour désigner les haltes. Les appellations les plus courantes sont notamment halte, aire de repos, belvédère, point de vue, aire de pique-nique, refuge, abri, relais, point de départ ou centre d'accueil des visiteurs.

Leur importance est confirmée par l'étude de la Chaire de tourisme de l'UQAM, qui montre que les services jouent un rôle déterminant dans l'expérience touristique. Ainsi, 64 % des visiteurs vérifient la présence de services de base comme les toilettes et l'eau potable avant leur sortie, tandis que 53 % s'intéressent également aux services et attraits accessibles à proximité.

Malgré leur diversité, ces lieux remplissent généralement des fonctions similaires :

- offrir un espace de repos;
- mettre en valeur un paysage;
- proposer des services aux usagers;
- faciliter l'accueil et l'interprétation du territoire.

Plusieurs réseaux misent également sur les infrastructures existantes, les commerces, les attraits touristiques et les hébergements pour compléter l'expérience des visiteurs.


Photo : Sentier Transcanadien



Photo : Sentier des Appalaches


Photo : Grandes traversées du Jura


Photo : Compostelle

3. Les constats de la consultation

Les consultations menées dans le cadre du Chemin des Montérégiennes confirment que les haltes constituent un élément central de l'expérience recherchée. Les participants soulignent l'importance d'offrir des lieux adaptés aux différents profils d'usagers et de s'appuyer sur les infrastructures déjà présentes sur le territoire.

Les participants proposent de privilégier des lieux déjà aménagés ou facilement accessibles, notamment les commerces agrotouristiques, les entreprises locales, les stationnements municipaux, les places de village, les parcs, les centres de ski et les anciennes gares. Ces lieux présentent un fort potentiel pour l'implantation de haltes.

Parmi les **équipements jugés essentiels** figurent notamment l'accès

- à l'eau potable,
- aux toilettes,
- à des espaces ombragés,
- à des tables de pique-nique,
- à des supports à vélo,
- à des bornes de recharge pour vélos électriques,
- et à des stations de réparation.

Le besoin d'une meilleure offre d'hébergement sur certains tronçons a également été soulevé.



4. Une vision pour la Montérégie

Les recherches et les consultations démontrent que les haltes représentent bien plus que de simples lieux de repos. Elles constituent des occasions de mettre en valeur les collines ontérégiennes, les paysages agricoles, les milieux naturels, les villages ainsi que les entreprises et attraits locaux.

Les participants souhaitent une signalisation uniforme à l'échelle du réseau, accompagnée d'une identité visuelle forte et cohérente.

Les outils proposés incluent notamment :

- des panneaux avec cartes et informations locales;
- des codes QR;
- une plateforme numérique centralisée;
- un guide du Chemin des Montérégiennes, en version numérique ou imprimée.

L'information devrait porter sur les parcours, les services, les attraits naturels, culturels et agrotouristiques, les caractéristiques des collines Montérégiennes ainsi que les bonnes pratiques en milieu naturel.

Plusieurs participants ont également suggéré l'utilisation d'un passeport, de badges ou de médaillons permettant aux visiteurs de suivre leur progression et de renforcer leur sentiment d'appartenance au réseau.

Le développement de ces haltes peut également renforcer les liens avec les infrastructures récréotouristiques existantes. À plusieurs endroits en Montérégie, le Chemin des Montérégiennes croise ou côtoie des réseaux d'envergure, notamment la Route verte, le réseau cyclable local, le Sentier transcanadien et d'autres parcours de plein air. Les haltes deviennent ainsi des points de convergence favorisant l'intermodalité, la découverte du territoire et les déplacements actifs.

Au-delà d'un simple réseau de déplacement, le Chemin des Montérégiennes est perçu comme une expérience touristique complète. En s'appuyant sur les ressources déjà présentes et sur ces réseaux complémentaires, le Chemin des Montérégiennes peut développer une offre cohérente qui améliore l'expérience des usagers tout en contribuant au rayonnement et à l'attractivité de la Montérégie.

5. Un réseau de haltes pour une diversité de besoins

Afin de répondre aux différents besoins des visiteurs, quatre catégories de haltes sont proposées. Les différentes catégories de haltes ne sont pas exclusives et peuvent être combinées selon les caractéristiques des lieux et les infrastructures disponibles.



Halte principale

Les haltes principales offrent les principaux services recherchés par les visiteurs : eau potable, toilettes, stationnement, tables de pique-nique, supports et stations de réparation pour vélos, ainsi que de l'information sur le réseau et les attraits à proximité.



Halte secondaire

Les haltes secondaires offrent un niveau de service plus limité, mais comprennent minimalement des outils d'information et d'orientation tels qu'une carte du réseau, une signalisation uniforme, des panneaux d'interprétation et des codes QR.



Halte de paysage

Les haltes de paysage mettent en valeur les points de vue et les panoramas caractéristiques des collines Montérégiennes, tout en favorisant la découverte des paysages et du patrimoine naturel.



Halte signature

Les haltes signature se distinguent par un aménagement ou une infrastructure unique au Chemin des Montérégiennes. Elles visent à créer une expérience distinctive et mémorable pour les visiteurs.

Les haltes sont essentielles au projet du Chemin des Montérégiennes. Le développement du concept des haltes doit se faire dans une démarche complémentaire qui permettra de développer une signature commune pour l'ensemble du Chemin des Montérégiennes.



GOUVERNANCE ET FINANCEMENT

PARTIE 6

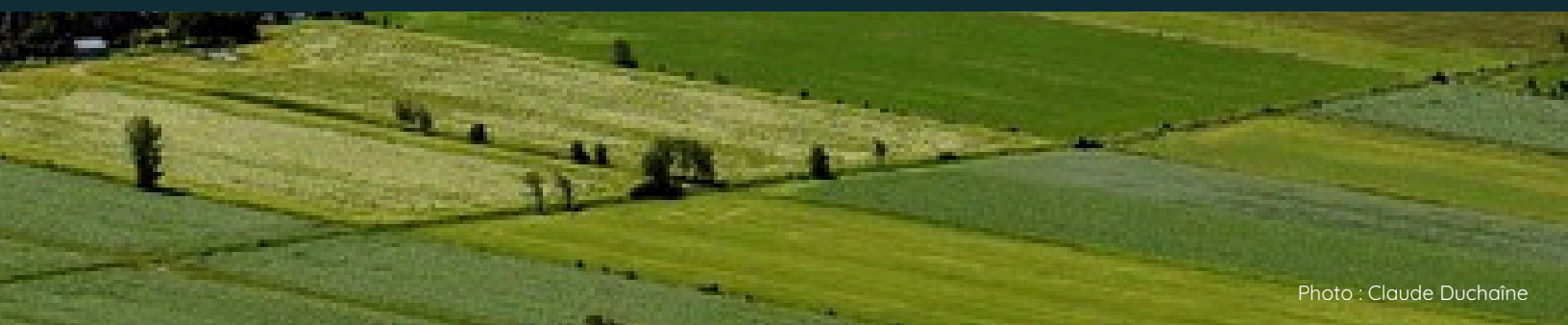

Photo : Claude Duchaîne

La structure de gouvernance d'un projet aussi ambitieux que celui du Chemin des Montérégiennes doit reposer nécessairement sur une concertation régionale qui favorise la collaboration des différents intervenants publics, privés et associatifs sur le territoire.

La structure de gestion choisie devrait pouvoir tirer profit :

- Des **structures de concertation sur le territoire de la Montérégie** déjà en place comme la Table d'orientation plein air (TOPA)

- De **l'expertise des partenaires associés** que ce soit par exemple pour la mise en œuvre, l'aménagement du territoire, la protection et connectivité des milieux naturels ou la promotion des parcours.

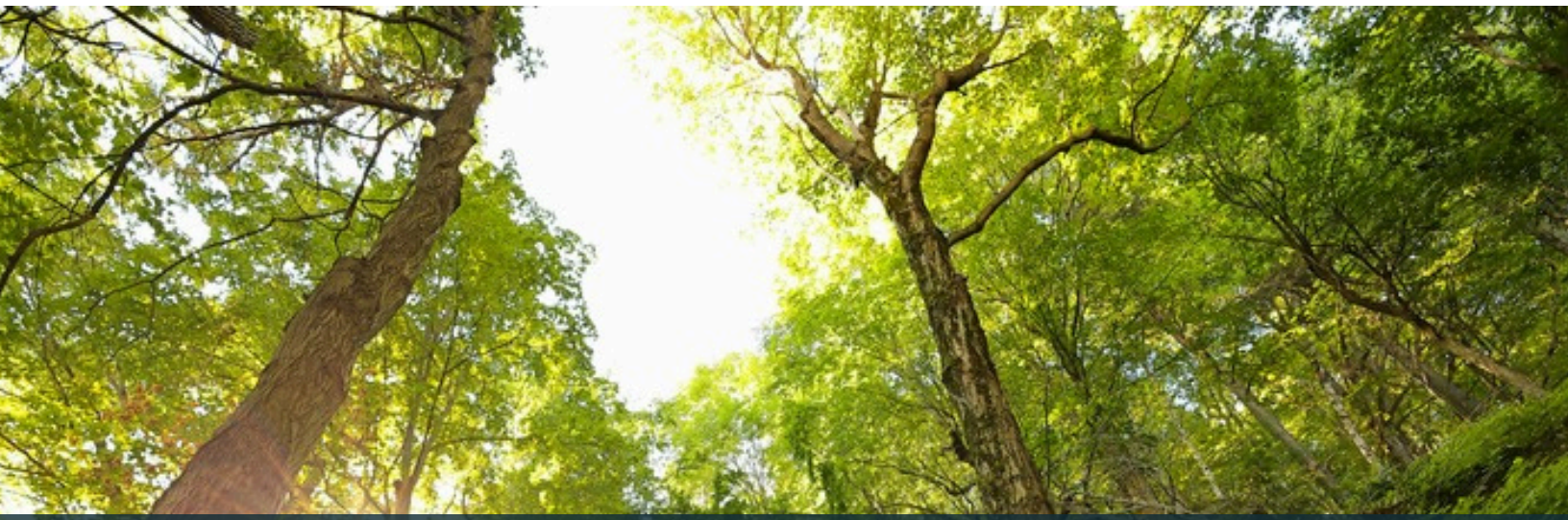

Cette gouvernance devra pouvoir soutenir le développement de l'ensemble du réseau tout en respectant les réalités et les priorités propres à chacun des territoires traversés.



Photo : Dominic Loiselle

1. Les structures de gouvernance étudiées

Dans le cadre de notre démarche, nous nous sommes donc donné comme objectif d'identifier les éléments à privilégier pour assurer l'établissement d'une structure de gouvernance qui assurerait le développement du projet en concertation sur l'ensemble du territoire, son rayonnement auprès de la clientèle visée et sa durabilité.

Pour ce faire, à la lumière de recherches et de recommandations provenant de partenaires, nous avons retenu cinq (5) entreprises dans les domaines du plein air ou du tourisme ayant une mission ou une envergure s'apparentant à celle du projet du Chemin des Montérégiennes, soit :

- Canot Kayak Québec et Eau Vive Québec pour La Route bleue **Accueil - La route bleue**
- La SOPAIR (La Société de plein air des Pays-d'en-Haut) pour Gravelle Laurentides **Gravelle Laurentides**
- La MRC de Rouville pour la Route des champs Piste cyclable - La Route des champs | Tourisme Montérégie
- La corporation de la Véloroute des bleuets pour la Véloroute des bleuets **Circuit cyclable au Lac-Saint-Jean - Véloroute des Bleuets**
- Circuit du paysan

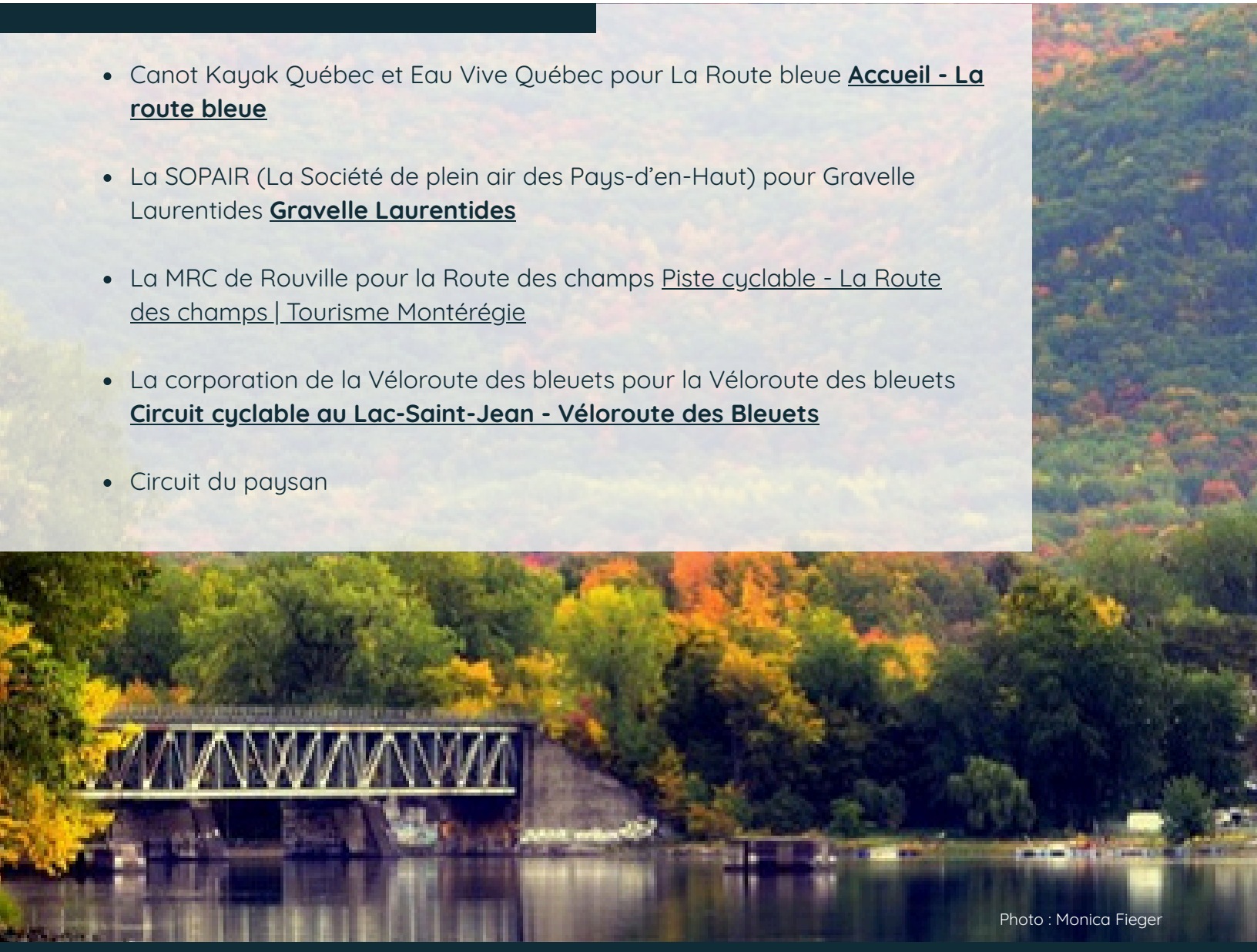

Photo : Monica Fieger

Les personnes rencontrées

Camille Marchand-Senécal	Directrice des opérations chez Canot Kayak Québec responsable de la gestion de La route bleue
Patrice Deneault	Directeur de développement local et régional à la MRC de Rouville
David Lecointre	Directeur général de Véloroute des Bleuets
Amélie Caron	Tourisme Montérégie
Fleur Gontard	Circuit du Paysan
Marie-France Lajeunesse	Directrice générale de la SOPAIR

Pour chacune d'elles, des rencontres ont été faites avec les gestionnaires des sites.

Le tableau qui suit présente une **synthèse des échanges** avec chacun sous les thèmes suivants :

- Le modèle de gouvernance ;
- Le principal responsable du dossier ;
- Les partenaires associés ;
- Les types de financement assurant la pérennité ;
- Les forces du modèle ;
- Les limites et les enjeux de ce modèle.

Tableau synthèse

Projet	Modèle de gouvernance	Porteur principal	Partenaires	Financement	Forces du modèle	Limites/enjeux
La route bleue	Gouvernance décentralisée en réseau	Canot Kayak Québec en collaboration avec Eau Vive Québec ... 2 fédérations de plein air reconnues par le ministère de l'Éducation	URLS, municipalités, MRC, comités ZIP, gestionnaires de sites	Développement financé par le MEQ, CKQ et subventions; aménagement financé par URLS et entretien financé par municipalités	Répartition des responsabilités; expertise locale; uniformité assurée par CKQ; forte capacité d'adaptation aux réalités régionales	Dépendance à l'implication variable des URLS; financement inégal selon les territoires
Gravelle Laurentides	Gouvernance de coordination territoriale	SOPAIR	Tourisme Laurentides, municipalités, MRC, entreprises privées, hébergeurs	FRR, Plan montagnes, commandites privées	Mobilisation rapide des partenaires; valorisation d'infrastructures existantes; faible coût d'implantation	Modèle encore en développement; dépendance aux subventions de démarrage
Route des Champs	Gouvernance institutionnelle territoriale	MRC de Rouville	Conseil des maires, sous-comité mobilité durable, municipalités, Vélo Québec	Cotisations municipales + subventions	Stabilité politique et financière; intégration aux structures administratives existantes; capacité de planification à long terme	Processus décisionnels parfois plus lourds; dépendance aux priorités municipales
Véloroute des Bleuets	Gouvernance corporative coordonnée	Corporation de la Véloroute des Bleuets, OBNL	Municipalités, MTMD, SÉPAQ, entreprises privées, Tourisme régional	Contributions municipales, MTMD, publicité, partenariats, revenus autonomes	Forte identité de marque; standards de qualité élevés; autonomie financière partielle; gouvernance professionnelle	Coûts élevés d'entretien et de gestion; enjeux juridiques importants
Chemin du paysan	Gouvernance d'itinéraire concertée	Regroupement régional	Municipalités, corporations existantes, gestionnaires locaux	Financements régionaux et municipaux	Utilisation des infrastructures existantes; faibles coûts de déploiement; logique de concertation	Dépendance aux infrastructures et gestionnaires existants

Les entretiens font ressortir trois grands modèles de gouvernance :

Le modèle de coordination régionale décentralisée (La route bleue)

Une organisation centrale définit les standards tandis que les acteurs locaux gèrent l'implantation et l'entretien.

Le modèle institutionnel territorial (Route des Champs)

Un modèle de gouvernance intégré directement aux structures politiques et administratives municipales.

Le modèle corporatif de marque territoriale (Véloroute des Bleuets)

Un modèle fortement professionnelisé, fondé sur la qualité, la notoriété et des revenus autonomes.

> Certains mécanismes de concertation déjà présents sur le territoire de la Montérégie, notamment la Table d'orientation plein air (TOPA), pourraient être mis à profit afin d'assurer l'arrimage du projet avec les initiatives régionales de développement du plein air, de mobilité active et d'accès à la nature.

2. Modèle de gouvernance pour le Chemin des Montérégiennes

Pour le Chemin des Montérégiennes, un modèle hybride pourrait s'avérer le plus adéquat :



1. **Une coordination régionale forte**
du type de la Société du plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) considérant qu'il repose sur une coordination régionale spécialisée en développement du plein air.

Ce modèle s'appuie sur un organisme possédant une expertise en aménagement du plein air, des liens étroits avec les municipalités, les MRC, les organismes de conservation et les partenaires touristiques, ainsi que la capacité d'agir comme chef d'orchestre de la concertation régionale. Il permet d'assurer une vision commune, des standards de qualité uniformes et un développement cohérent de l'ensemble du réseau;



Combinée à

2 **Une implication formelle des MRC et des élu(e)s**
à l'image de la Route des Champs;



3 **Soutenue par une marque de qualité reconnue,**
comme celle développée par la Véloroute des Bleuets.

Cette combinaison nous apparaît comme étant la formule la plus susceptible d'assurer la cohérence, la pérennité et le rayonnement du Chemin des Montérégiennes.

3. Les fondements d’un modèle financier durable

La réussite du Chemin des Montérégiennes repose sur la mise en place d'un **modèle financier diversifié, stable et pérenne.**

L'expérience des grands réseaux récréotouristiques québécois démontre que les infrastructures régionales durables reposent sur une combinaison équilibrée de financement public récurrent, de revenus autonomes et de contributions ponctuelles provenant de programmes gouvernementaux.



Photo : Gilles Croteau

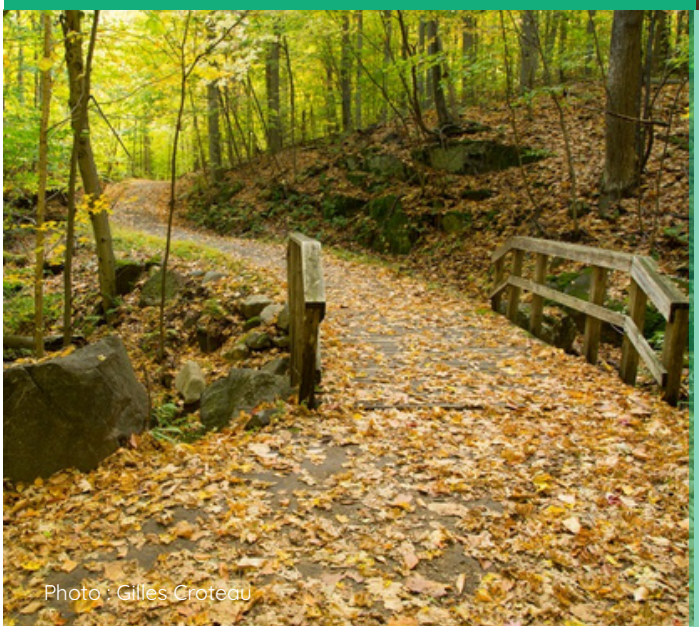

Photo : Gilles Croteau

Le Chemin des Montérégiennes est appelé à **devenir un projet signature pour la Montérégie et même au-delà considérant qu’à terme, nous souhaitons relier toutes les collines Montérégiennes d’Oka à Mégantic, en y ajoutant Rigaud**.

À ce titre, il doit être considéré comme une grande infrastructure régionale permanente contribuant à la qualité de vie des citoyens, à la mobilité active, à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, ainsi qu'au développement économique des communautés.

Un modèle hybride pourrait être privilégié, comprenant :

- une contribution fixe de base pour chaque MRC participante;
- une contribution variable établie selon la population, le kilométrage du parcours ou le niveau de bénéfices générés sur le territoire.

Une telle approche permettrait de répartir équitablement l'effort financier tout en reconnaissant les différences de taille et de capacité financière des territoires.

Modèle financier recommandé



40 à 50 %
Quotes-parts des MRC et municipalités



20 à 30 %
Revenus autonomes

20 à 30 %
Programmes gouvernementaux



Les fonctions financées par la quote-part régionale

Le fonds régional aurait pour objectif d'assurer

- la coordination régionale du projet;
- la concertation des partenaires;
- le maintien de la gouvernance;
- l'entretien de l'image de marque régionale;
- la signalisation et le balisage du réseau;
- la mise à jour des cartes et outils ;
- le soutien aux haltes et infrastructures d'accueil;
- les activités de promotion ;
- les initiatives d'éducation;
- le développement et l'amélioration du réseau.

Le développement de revenus autonomes

Afin de réduire la dépendance aux programmes gouvernementaux, le Chemin des Montérégiennes devrait également développer progressivement des revenus autonomes.

Parmi les pistes envisageables :

- commandites corporatives et partenariats régionaux;
- programme d'ambassadeurs et de partenaires du Chemin;
- contribution des entreprises bénéficiant directement de l'achalandage;
- événements sportifs, culturels et rassembleurs;
- vente de guides, cartes et produits promotionnels;
- développement de forfaits touristiques avec les entreprises locales;
- campagnes philanthropiques associées à la conservation des collines Montérégiennes.

Ces revenus pourraient être réinvestis dans l'amélioration de l'expérience des visiteurs, le développement de nouvelles initiatives ou la bonification des infrastructures.

Photo : Leduc France

Un investissement dans le développement durable régional

Au-delà des infrastructures, le financement du Chemin des Montérégiennes constitue un investissement dans le développement durable de la Montérégie.

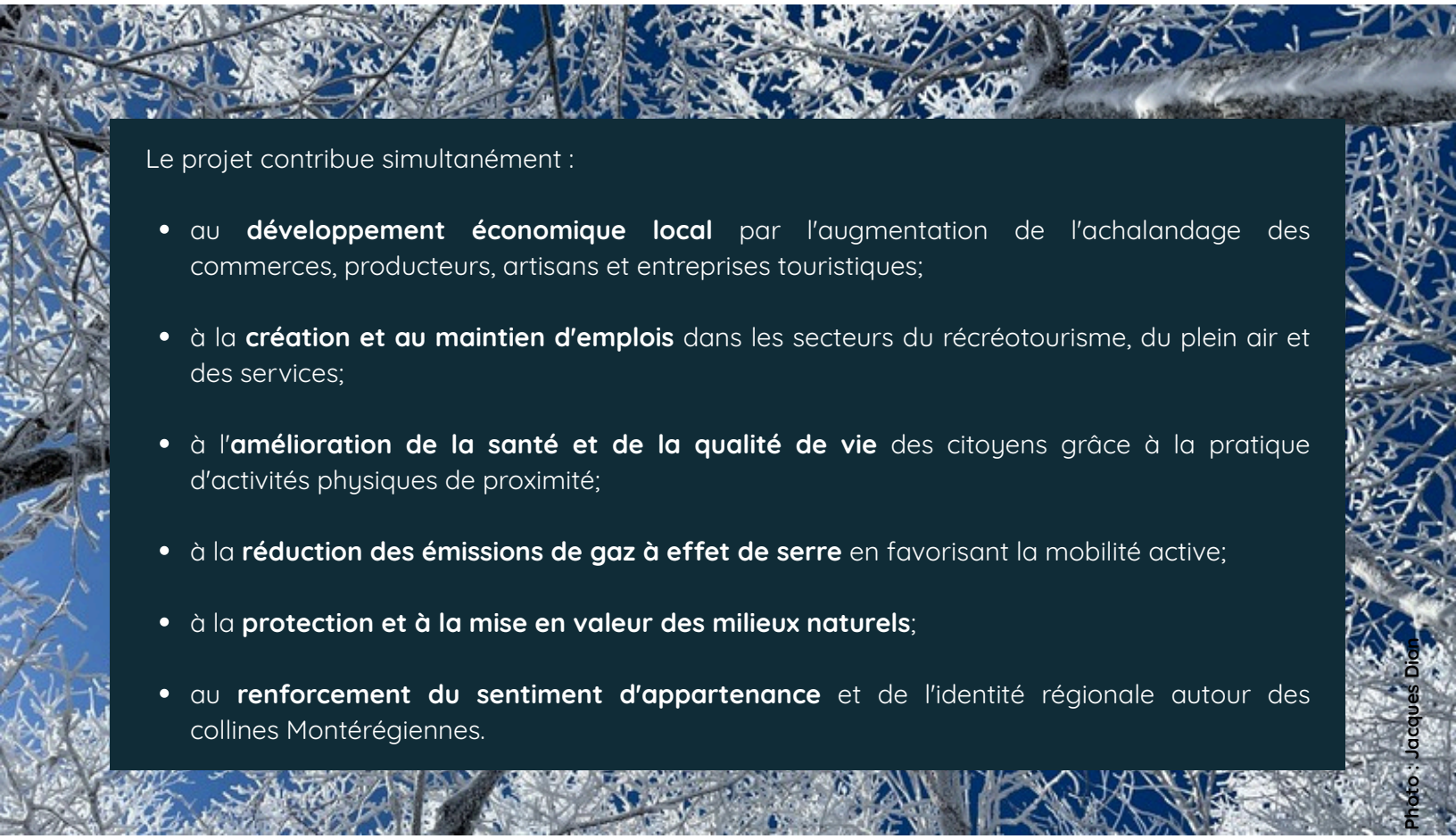

Le projet contribue simultanément :

- au **développement économique local** par l'augmentation de l'achalandage des commerces, producteurs, artisans et entreprises touristiques;
- à la **création et au maintien d'emplois** dans les secteurs du récréotourisme, du plein air et des services;
- à l'**amélioration de la santé et de la qualité de vie** des citoyens grâce à la pratique d'activités physiques de proximité;
- à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** en favorisant la mobilité active;
- à la **protection et à la mise en valeur des milieux naturels**;
- au **renforcement du sentiment d'appartenance** et de l'identité régionale autour des collines Montérégiennes.

Photo : Jacques Dion

À terme, un objectif de financement récurrent régional permettrait d'assurer la coordination, l'entretien de la signature régionale, la promotion du réseau et le maintien d'une expérience de qualité reconnue à l'échelle du Québec.

La pérennité du Chemin des Montérégiennes **dépendra ainsi de la capacité des partenaires à reconnaître ce projet comme un actif collectif régional générant des retombées économiques, sociales et environnementales durables pour l'ensemble de la Montérégie.**

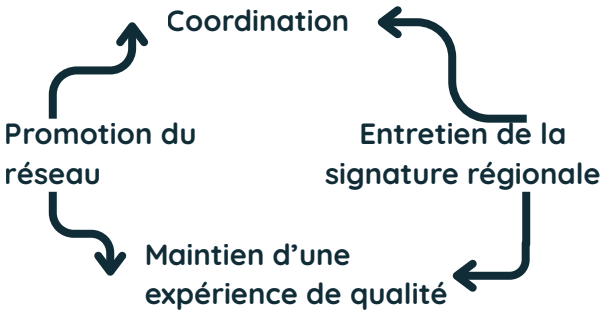

4. Recommandations pour la mise en oeuvre

À la suite des différentes rencontres de travail réalisées auprès des municipalités, MRC, organismes de conservation, acteurs touristiques et partenaires régionaux, cinq grandes recommandations ont été identifiées afin de guider la mise en œuvre du Chemin des Montérégiennes.

Ces recommandations visent à assurer la cohérence du projet avec les priorités régionales de développement durable, de santé publique, de récréotourisme durable et de protection des milieux naturels.

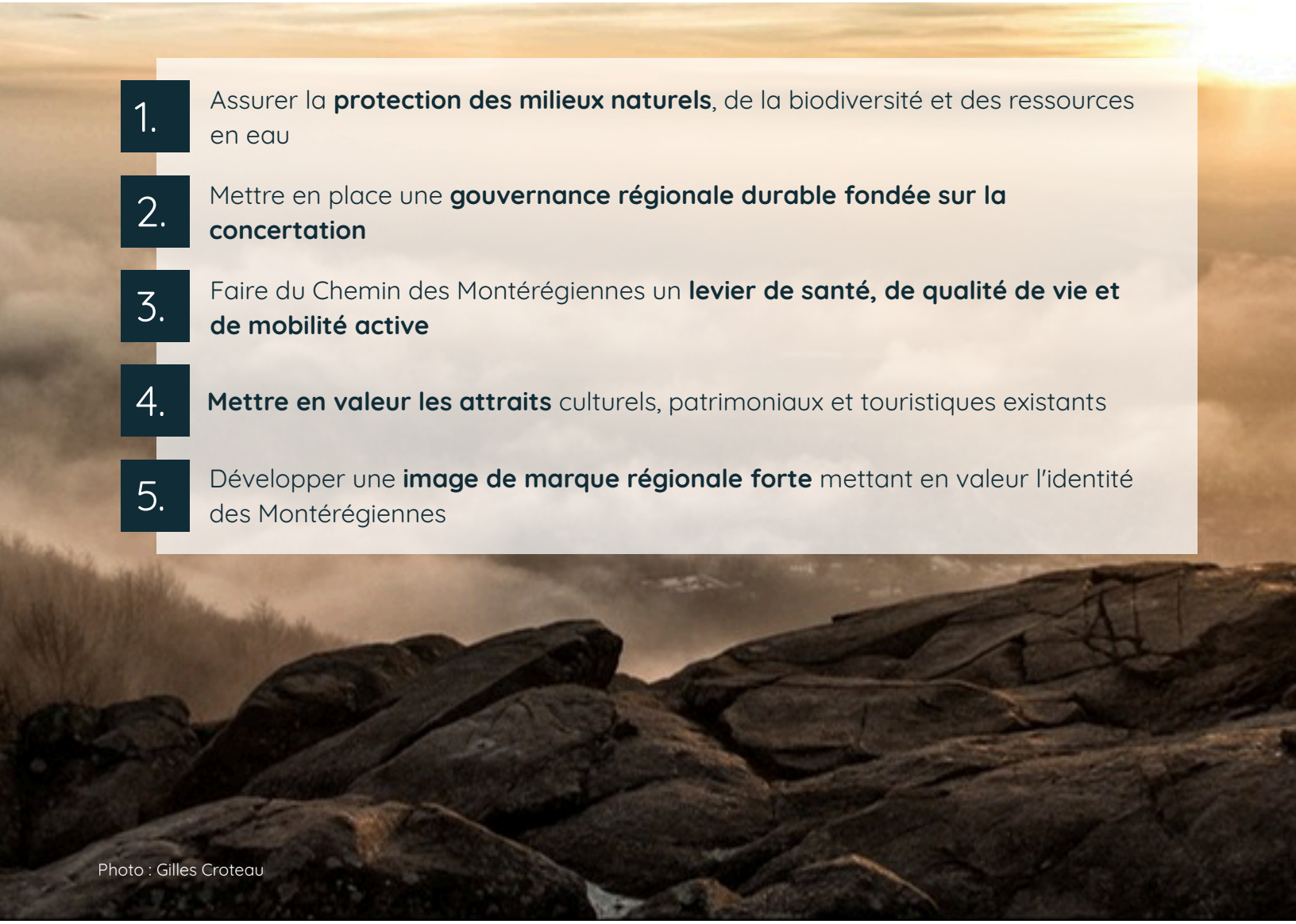

1. Assurer la **protection des milieux naturels**, de la biodiversité et des ressources en eau
2. Mettre en place une **gouvernance régionale durable fondée sur la concertation**
3. Faire du Chemin des Montérégiennes un **levier de santé, de qualité de vie et de mobilité active**
4. **Mettre en valeur les attraits** culturels, patrimoniaux et touristiques existants
5. Développer une **image de marque régionale forte** mettant en valeur l'identité des Montérégiennes

Photo : Gilles Croteau

1. Assurer la protection des milieux naturels, de la biodiversité et des ressources en eau

Les collines Montérégiennes constituent des réservoirs de biodiversité et des éléments clés du grand réseau écologique dans le sud du Québec. Leur protection doit demeurer au cœur du projet.



Photo : Charles Litalien

Le développement du Chemin des Montérégiennes doit contribuer à :

- sensibiliser les visiteurs aux enjeux environnementaux;
- protéger les habitats naturels sensibles;
- favoriser le maintien des corridors écologiques;
- réduire les impacts liés à la fréquentation;
- mettre en valeur le rôle des milieux naturels dans la protection de la qualité de l'eau;
- encourager des pratiques responsables de plein air.

Les haltes, les panneaux d'interprétation et les outils numériques devraient intégrer des contenus éducatifs portant sur les écosystèmes, la biodiversité, les bassins versants et les services écologiques rendus par les collines.

Cette approche permettra de faire du Chemin des Montérégiennes un vecteur de sensibilisation à la protection de l'environnement et à l'adaptation aux changements climatiques.



Photo : Marianne Llanca Berard

2. Mettre en place une gouvernance régionale durable fondée sur la concertation

Le Chemin des Montérégiennes traverse plusieurs territoires, mobilise différents secteurs d'activité et génère des retombées qui dépassent largement les frontières administratives.



Photo : Fieger Monica

Sa réussite dépendra de la capacité des partenaires à maintenir une vision commune et une gouvernance concertée.

Cette gouvernance devrait :

- Favoriser la collaboration entre les MRC, les municipalités et les organismes régionaux;
- Soutenir la participation des organismes de conservation, touristiques et communautaires;
- Assurer la coordination des interventions à l'échelle régionale;
- Favoriser le partage des connaissances et des ressources;
- Mettre en place un financement récurrent permettant d'assurer la pérennité du projet.

Le Chemin des Montérégiennes constitue une occasion unique de démontrer qu'un projet régional peut simultanément contribuer à la vitalité culturelle et touristique, à la protection des milieux naturels, à la santé des populations et au développement durable des communautés.

À ce titre, il représente un projet rassembleur qui s'inscrit pleinement dans les grandes priorités de développement de la Montérégie pour les prochaines années.



Photo : Pépin Dominique

3. Faire du Chemin des Montérégiennes un levier de santé, de qualité de vie et de mobilité active

L'accès à la nature et aux activités de plein air représente un déterminant important de la santé et du bien-être des populations.



Photo : Guillaume Seguin

Le Chemin des Montérégiennes doit contribuer à créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie en :

- favorisant la pratique régulière de la marche et du vélo;
- améliorant l'accès à des espaces naturels de proximité;
- soutenant la mobilité active entre les communautés;
- favorisant l'inclusion et l'accessibilité universelle lorsque possible;
- encourageant le contact avec la nature pour l'ensemble des groupes d'âge.

Le projet constitue ainsi une infrastructure régionale contribuant à la prévention en santé, à la qualité de vie des citoyens et à l'attractivité des milieux de vie.



Photo : Guillaume Seguin

4. Mettre en valeur les attraits culturels, patrimoniaux et touristiques existants

Le Chemin des Montérégiennes doit agir comme une infrastructure de connexion entre les différents attraits présents sur le territoire plutôt que comme une destination isolée.


Photo : Hamel Kevin

Le projet devrait favoriser :

- la mise en valeur des noyaux villageois;
- l'accès aux sites patrimoniaux et culturels;
- la découverte des paysages identitaires de la Montérégie;
- la promotion des entreprises agrotouristiques et touristiques;
- la complémentarité avec les circuits et réseaux déjà existants.
-

Cette approche permettra d'accroître les retombées économiques locales tout en consolidant l'offre touristique régionale.

Le Chemin des Montérégiennes deviendra ainsi un outil structurant de développement territorial favorisant la découverte du patrimoine vivant de la Montérégie.


Photo : Hamel Kevin

5. Développer une image de marque régionale forte mettant en valeur l'identité des Montérégiennes

Le Chemin des Montérégiennes doit être développé comme un projet signature permettant de renforcer l'identité régionale de la Montérégie à travers ses paysages, son patrimoine, sa culture et ses milieux naturels.



Photo : Suzanne Normand

L'image de marque devra mettre en valeur :

- les particularités de chacune des collines Montérégiennes;
- les paysages emblématiques du territoire;
- le patrimoine naturel, culturel et agricole;
- l'histoire des communautés locales;
- la richesse des expériences offertes en toutes saisons.

Cette recommandation s'inscrit directement dans les objectifs régionaux visant à renforcer l'attractivité de la Montérégie et à améliorer l'accessibilité à ses éléments paysagers, culturels et patrimoniaux.

La création d'une identité visuelle commune, d'une signalisation harmonisée, d'outils numériques partagés et d'une stratégie de promotion concertée permettra de positionner le Chemin des Montérégiennes comme une expérience unique à l'échelle régionale.



Photo : August Biere



CONDITIONS DE RÉUSSITE ET CONCLUSION

PARTIE 7

Photo : Gilles Croteau

1. Conditions de réussite

Les conditions de réussite présentées dans la section suivante s'appuient sur les constats issus des recherches, de la documentation consultée et de la démarche de concertation réalisée auprès des partenaires et des acteurs du domaine. Elles constituent des repères pour orienter la suite du projet.

1 Maintenir une mobilisation régionale forte

Le caractère interterritorial du Chemin des Montérégiennes constitue sa principale force, mais également son principal défi.

La poursuite du projet nécessitera :

- Une collaboration continue entre les municipalités, les MRC, les organismes de conservation, les acteurs touristiques, les organisations de plein air et les différents partenaires gouvernementaux.
- Le maintien d'un dialogue constant avec les instances régionales de concertation, notamment la Table d'orientation plein air (TOPA), permettra d'assurer la cohérence du projet avec les orientations régionales et de favoriser le partage d'expertise entre les différents partenaires du territoire.
- Le maintien d'espaces de concertation régionale pour assurer une cohérence dans les interventions et une vision commune du développement du réseau.

2 Mettre en place une gouvernance claire et durable

La réussite du projet passe par l'identification d'un mécanisme de gouvernance capable d'assurer la coordination régionale, la prise de décision et la gestion des ressources.

Cette gouvernance devra permettre de soutenir le développement du réseau tout en respectant les réalités et les priorités propres à chacun des territoires traversés.

3 Développer progressivement le réseau

Le Chemin des Montérégiennes devra être développé de manière progressive et réaliste en s'appuyant d'abord sur les infrastructures existantes et les opportunités de connexion entre les territoires.

Cette approche permettra de générer rapidement des retombées positives tout en favorisant l'adhésion des communautés locales et des partenaires.

4 Assurer un leadership politique fort et mobilisateur

Le Chemin des Montérégiennes est un projet structurant dont les retombées dépassent les frontières administratives locales. Son développement nécessitera l'appui continu des élus municipaux et régionaux afin de favoriser la concertation entre les territoires, l'intégration du projet dans les différentes planifications régionales et la mobilisation des ressources nécessaires à sa réalisation.

Les élu(e)s jouent un rôle déterminant dans la promotion d'une vision commune, dans l'adhésion des communautés et dans la reconnaissance du Chemin des Montérégiennes comme un projet d'intérêt collectif contribuant à la qualité de vie, à l'attractivité de la région et à la protection de ses patrimoines naturels et culturels.

Le maintien d'un dialogue régulier avec les instances politiques et administratives constituera un facteur clé pour assurer la pérennité et l'évolution du projet à long terme.

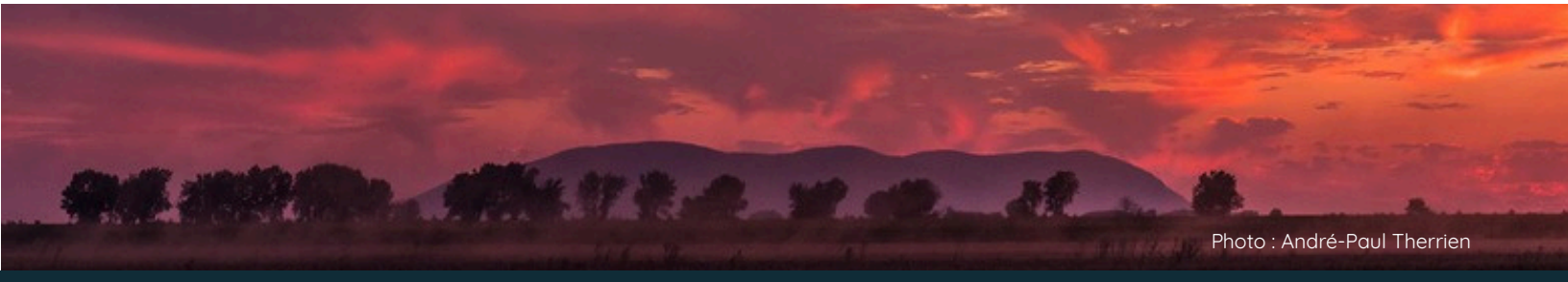

Photo : André-Paul Therrien

5 Assurer un financement récurrent

Au-delà des investissements nécessaires au développement du projet, sa pérennité dépendra de la capacité des partenaires à maintenir des ressources financières dédiées à la coordination, à la promotion, à l'entretien de la signalisation, à l'animation du réseau et à l'amélioration continue de l'expérience offerte aux visiteurs.

La mise en place d'un fonds régional de pérennisation alimenté par des contributions récurrentes des partenaires publics, complété par des revenus autonomes et des programmes gouvernementaux, constitue un levier essentiel à la réussite du projet.

6 Faire du Chemin des Montérégiennes un projet signature pour la Montérégie et même au-delà

À terme, le Chemin des Montérégiennes a le potentiel de devenir une référence québécoise en matière de tourisme durable, de mobilité active et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

En reliant les collines Montérégiennes à travers une expérience cohérente et distinctive, le projet contribuera à renforcer l'identité régionale, à soutenir l'économie locale, à favoriser la santé et le bien-être des populations et à sensibiliser les citoyens à l'importance de protéger les milieux naturels qui façonnent le paysage montérégien.

Les prochaines étapes viseront à préciser le modèle de gouvernance, confirmer les tracés prioritaires, élaborer une stratégie de financement à long terme et développer les outils de mise en valeur nécessaires à la réalisation progressive du Chemin des Montérégiennes.

Plus qu'un réseau de sentiers, le Chemin des Montérégiennes constitue une démarche collective permettant de relier les communautés, les paysages et les générations autour d'un patrimoine naturel exceptionnel qui contribue à l'identité même de la Montérégie.

Nous souhaitons élargir le projet à toutes les collines Montérégiennes soit d'Oka à Mégantic. La Montérégie demeurera toujours le cœur et la première signature de ce grand projet.

2. Conclusion

Le Chemin des Montérégiennes est né d'une ambition simple, mais porteuse : reconnecter les citoyennes, les citoyens et les visiteurs à un territoire exceptionnel en créant une expérience continue de découverte entre les six collines sur le territoire de la Montérégie. Plus qu'un réseau de parcours, il propose une nouvelle façon de parcourir la Montérégie, où la nature, les paysages, les communautés et le patrimoine se répondent d'une montagne à l'autre. Cette vision est au cœur même du projet présenté dans ce rapport.

Les travaux réalisés démontrent qu'une telle vision est réalisable. Les analyses territoriales, les inventaires, les propositions de parcours ainsi que la vaste démarche de concertation menée auprès des municipalités, des MRC, des organismes de conservation, des partenaires touristiques et gouvernementaux témoignent d'un intérêt réel et d'une volonté commune de développer une offre régionale cohérente et durable. Cette mobilisation constitue le principal levier de réussite du projet.

Le Chemin des Montérégiennes permettra de valoriser un patrimoine naturel et paysager unique, de favoriser les déplacements actifs, de soutenir les économies locales, d'améliorer l'accès au plein air de proximité et de renforcer l'attractivité touristique de la Montérégie. En reliant les six collines sous une même signature territoriale, le projet contribuera également à mieux répartir la fréquentation, à faire découvrir des secteurs moins connus et à sensibiliser les visiteurs à la richesse écologique et culturelle des Montérégiennes.

La prochaine étape consiste maintenant à passer de la planification à la réalisation. Cela nécessitera une gouvernance régionale forte, des partenariats durables, un financement adapté et une mise en œuvre progressive, en respectant les réalités propres à chacun des territoires. La poursuite de la concertation demeurera essentielle afin que le développement du réseau s'effectue dans un équilibre entre accessibilité, qualité de l'expérience, protection des milieux naturels et bénéfices pour les communautés locales.

Le Chemin des Montérégiennes possède aujourd'hui tous les ingrédients d'un projet signature pour la Montérégie. En reliant les montagnes, il reliera aussi les communautés, les paysages et les histoires qui façonnent l'identité de la région. Plus qu'un itinéraire, il offrira une invitation à découvrir la Montérégie autrement : un territoire où la nature, le patrimoine, le plein air et les collectivités avancent ensemble vers une vision commune, durable et rassembleuse.

Photo : Suzanne Normand

ANNEXE 1 : LEXIQUE

Activité de plein air

Activité physique, pratiquée en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature.

Halte

Des arrêts sur les circuits possédant des services (toilettes, eau, etc.) et/ou des attraits naturels (point de vue) ou culturels (restauration, commerce, etc.). Ces haltes permettront d'accéder à l'information nécessaire sur les sentiers, des caractéristiques de la colline visitée et des outils de sensibilisation aux bonnes pratiques à observer en milieu naturel.

Espace naturel

Grand espace où les éléments naturels de l'environnement dominent. Les aménagements, nécessaires à des fins de pratiques récréatives, présents dans les espaces naturels sont plutôt minimalistes et respectueux de l'environnement. L'espace naturel est le lieu de prédilection pour la pratique d'activités de plein air.

Collines Montérégiennes

Regroupement de 10 massifs rocheux alignés selon un même axe dans le sud du Québec d'une formation géologique commune dont l'origine remonte à environ 125 millions d'années.

Milieu naturel protégé

« Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés. » (UICN)

Parc urbain

Espace aménagé à des fins de récréation où les usages peuvent être multiples ou spécialisés. De plus ou moins grande envergure, il vise surtout les citoyens de la municipalité ou du quartier concerné. Quoique des éléments de nature s'y trouvent, notamment par l'intermédiaire des aménagements paysagers, les équipements récréatifs et sportifs dominent cet espace.

Paysage humanisé

Statut d'aire protégée sur les territoires habités qui ont été façonnés au fil du temps par l'activité humaine. L'objectif vise à ce que l'humain vive en harmonie avec la nature (par la mise en place ou la continuation de pratiques durables exemplaires) et il permet ainsi de conserver les activités faites sur le territoire protégé. (Source : MELCCFP)

Récréotourisme

Type de tourisme qui consiste à mettre en valeur les activités récréatives d'une région, plus spécialement les activités de loisir de plein air.

Tourisme durable

Forme de tourisme qui répond aujourd'hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir.

Tourisme toutes saisons ou quatre saisons

Modèle de tourisme visant à attirer les visiteurs tout au long de l'année et non pas à concentrer l'activité sur une seule période.

Réseau récréotouristique multimodale

Ensemble structuré de parcours, d'infrastructures et de services permettant aux usagers de découvrir un territoire à travers différentes formes de déplacement actif ou récréatif. Un réseau récréotouristique multimodal favorise la complémentarité entre plusieurs modes de pratique, tels que la randonnée pédestre, le vélo, la course en sentier, le ski de fond, la raquette ou d'autres activités non motorisées, tout en assurant l'accès aux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et touristiques du territoire.

Au-delà de la simple fonction de déplacement, un réseau récréotouristique multimodal vise à offrir une expérience de découverte du territoire, à soutenir l'économie locale, à favoriser les saines habitudes de vie et à contribuer à la mise en valeur et à la protection des patrimoines naturels et culturels.

Sentier pédestre

Aménagement destiné principalement à la marche et à la randonnée pédestre. Les sentiers peuvent être situés en milieu naturel, en milieu agricole ou en milieu habité et offrir différents niveaux de difficulté.

Sentier polyvalent

Infrastructure permettant la cohabitation de plusieurs usagers non motorisés, notamment les marcheurs, les coureurs, les cyclistes et, selon les saisons, les adeptes de ski de fond ou de raquette.

Piste cyclable

Voie réservée aux cyclistes et séparée de la circulation automobile par une infrastructure ou un aménagement distinct.

Bande cyclable

Voie réservée aux cyclistes aménagée sur la chaussée et délimitée par un marquage au sol.

Chaussée désignée

Route ou rue partagée entre les cyclistes et les automobilistes, identifiée comme faisant partie d'un itinéraire cyclable.

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Un grand merci à toutes les personnes ayant participé aux réflexions de ce projet.

Prénom	Nom	Organisme
Alam	Dradela	Auberge du Mont Rigaud
Amélie	Caron	Tourisme Montérégie
Ana Carolina	Artunduaga Beltran	Direction de santé publique de la Montérégie
Angélique	L'Écuyer	Développement Vaudreuil-Soulanges
Annick	Gendron	Direction de santé publique de la Montérégie
Anne-Marie	Granger-Godbout	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Benoit	Dumont	MRC de Rouville
Camille	Marchand-Sénécal	Canot Kayak Québec
Catherine	Granger	Nature-Action Québec
Cédric	Landuydt	Sépaq
Christiane	Collette	Association du Mont Rougemont
Christiane	Desroches	Comité Pro-Piste
Claudine	Beaudoin	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
Daniel	Plouffe	MRC de Marguerite-D'Youville
David	Lecointre	Véloroute des Bleuets

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Prénom	Nom	Organisme
David	Maneli	Université McGill / Réserve naturelle Gault
Élisabeth	Lefrançois	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Éric	Talbot	Entrepreneur
Évelyne	D'Avignon	MRC de La Vallée-du-Richelieu
Fleur	Gontard	Circuit du Paysan
Francine	Lalonde	Association du Mont Rougemont
François	Lestage	MRC de Marguerite-D'Youville
Geneviève	Gervais	Nature-Action Québec
Gregory	Flayol	Rando Québec
Jannick	Lachapelle	Ministère de la culture et des communications du Québec
Jean-Philippe	Desrochers	CISSS de la Montérégie-Centre
Jessica	Marion	MRC des Maskoutains
Joaquin	Riesgo	Symbiose Nature
Joane	Saulnier	MRC Le Haut-Richelieu
Kim-Yu	Lagacé	Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford
Laurence	Clair	Communauté métropolitaine de Montréal

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Prénom	Nom	Organisme
Luc	Brassard	Ville de Sainte-Julie
Luc	Elie	Centre de ski Mont Rigaud
Marianne	Montpellier	Montérégie économique
Marie-Claude	Poirier	Sentiers de l'Escapade / Ville de Rigaud
Marie-Ève	Jacques	MRC de la Vallée du Richelieu
Marie-France	Lajeunesse	SOPAIR
Marième	Lafontaine	Ville de Mont-Saint-Hilaire
Marilou	Goyer	MRC des Maskoutains
Marilyn	Nadeau	MRC de La Vallée-du-Richelieu / Mairesse de Saint-Jean-Baptiste
Martine	Lapointe	Ville de Saint-Basile-le-Grand
Martin	Lavertu	Les Petits Cailloux
Maryse	Caron	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
Megan	Huneault	Ville de Saint-Basile-le-Grand
Mireille	Labranche	NexDev / Développement économique Haut-Richelieu
Myriam	Miron	Tourisme Laurentides
Nadia	Fredette	Conseil Sport Loisir de l'Estrie

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Nancy	Bélanger	Culture Montérégie
Nancy	Bolduc	Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Nicolas	Goyette-Bouchard	RécréoParc
Patrice	Deneault	MRC de Rouville
Philip Ethier	Hutchison	Association du Mont Rougemont
Pierre	Pontbriand	Association du mont Rougemont
Raphaël	Lacerte	Vélo Québec
Renée	Gagnon	CIME Haut-Richelieu
Roiatate	Horn	Tourisme Kahnawà:ke / Mohawk Council of Kahnawà:ke
Roxanne	Dugas	Tourisme Montérégie
Sara	Chartier	Nature-Action Québec
Simon	Giard	MRC des Maskoutains
Sophia	Coulombe	CISSS de la Montérégie-Centre
Sylvain	Berthiaume	MRC de Marguerite-D'Youville
Sylvain	Casavant	MRC de Rouville / Maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Sylvain	Létourneau	MRC de Rouville / Saint-Césaire

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Valérie	Deschesnes	CIME Haut-Richelieu
Vincent	Després	MRC de Rouville / Marieville
Comité	Local-régional	Direction de santé publique de la Montérégie
Membres		Table d'Orientation Plein Air (TOPA)
Membres		Coalition des Montérégiennes

ANNEXE 3 : RÉFÉRENCES ET SOURCES

Bédard, L. Le réseau cyclable de la Montérégie comptera 750 km de pistes lors de son parachèvement. Le Canada Français.

Chaire de tourisme Transat. (2017). Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air : Rapport final. Chaire de tourisme Transat de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Communauté métropolitaine de Montréal. (2022). Plan d'action pour la reconnaissance et la protection des collines Montérégiennes 2022-2025.

Collines Montérégiennes. (s.d.). Les Collines Montérégiennes.

Gouvernement du Québec. Portrait socioéconomique de la Montérégie. (s.d.).

Institut de la statistique du Québec. (2025). Données démographiques de la Montérégie.

Loisir et Sport Lanaudière (2020). Plan de développement du plein air.

Loisir et Sport Montérégie. (2023). Plan montérégien de développement du plein air.

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (s.d.). Le plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal ! | Au Québec, on bouge en plein air !

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (s. d.). Paysage humanisé.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (s.d.). Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

Œil Regional. Un pas de plus vers la création d'un réseau de pistes cyclables montérégien. (1995, 17 juin).

Tourisme Montérégie. (2023). Plan montagne de la Montérégie.

Tourisme Montérégie (2025). Portrait de l'industrie touristique de la Montérégie



Réalisé par :

Coalition des Montérégiennes

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

CONNEXION NATURE

Grâce au soutien de :

Québec

TOURISME MONTÉRÉGIE

DEV VAUDREUIL SOULANGES